Le Quotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JEUDI
11 JUILLET
2019

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 46e ANNÉE, N° 192 | DÉPÔT 1,20 $ + TAXES

lequotidien.com

ROBERVAL EN SÉDUCTION

La municipalité s'intéresse à la filière numérique et joue le tout pour le tout afin d'attirer les développeurs de jeux vidéo. Une quarantaine de travailleurs ont été invités à y passer le mois de juillet. PAGES 2 ET 3

PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS



UN CENTRE MULTIFONCTION, DES HABITATIONS OU UN PARC

PAGES 4 ET 5

+ ST-HILAIRE

Où était le conseiller Côté ?

PAGE 12



PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

Doubler la production

De nouveaux équipements et une image de marque actualisée à la Chocolaterie des Pères Trappistes

PAGE 10

Une croissance de l'emploi plus faible qu'ailleurs

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean tributaire des grands projets

PAGE 8

Un nouveau centre éducatif de vélo de montagne à Laterrière

L'ambitieux projet de David Leblanc voit le jour

PAGE 30



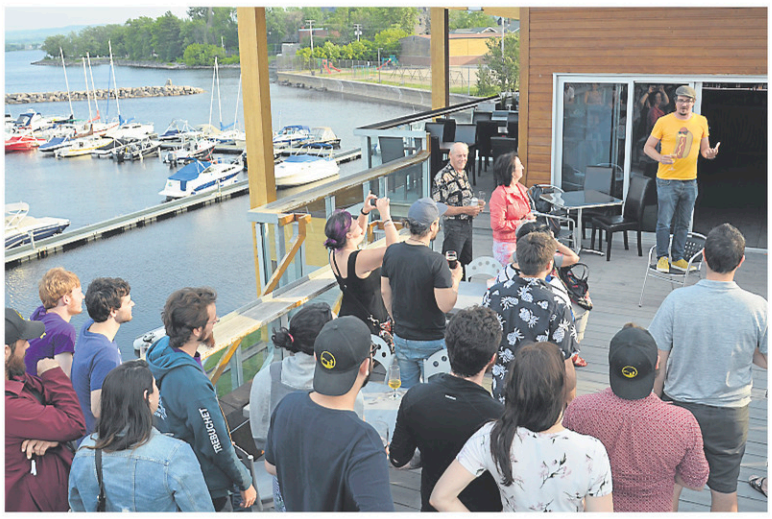
L'Évènement de l'été est arrivé.

Pour une durée limitée, **PROFITEZ D'OFFRES RAFRAÎCHISSANTES** sur les **modèles 2019** admissibles, y compris :

un **rabais** de **12 000 $** sur la **Berline E**

Mercedes-Benz Saguenay, 1868 boulevard Saint-Paul, Chicoutimi, 418 698-1000

0009158





Louis-Félix Cauchon, le président de la Guilde des développeurs de jeux vidéo indépendants du Québec et propriétaire de Jeux Boréalys, a travaillé avec le maire de Roberval, Sabin Côté, pour préparer cette opération charme. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



Des développeurs de jeux vidéo qui participent au séjour de travail au Lac-Saint-Jean profitent de la vue du haut de la tour de la marina à Roberval. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

Les jeux du Robervalois vendus partout dans le monde

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Depuis qu'il a terminé ses études supérieures en design de jeux interactifs, le Robervalois Louis-Félix Cauchon vend ses jeux aux quatre coins de la planète. Un modèle de réussite qui doit être répliqué en région, selon le maire de Roberval, Sabin Côté. Son premier jeu, *Sang froid*, lancé en 2013, s'est vendu à 300 000 exemplaires. Sa plus récente réalisation, *Mages of Mystralia*, réalisée par son entreprise, Jeux Boréalys, a déjà trouvé 250 000 preneurs partout dans le monde.

« Les produits numériques se vendent partout à travers le monde, et on n'a même pas de production de matériel à faire, soutient l'entrepreneur, qui aimerait bien développer des projets au Lac-Saint-Jean, où il a grandi. On envoie nos jeux partout à travers le monde et on importe l'argent chez nous au Québec, et idéalement, direct à Roberval dans quelques années. »

Fait à noter, il est également le premier développeur de jeux vidéo québécois – le 2e au Canada – à percer le marché chinois.

« En Chine, il y a un comité de censure. Il faut répondre à plusieurs critères », explique l'homme, qui estime avoir de bons contacts. Par exemple, il ne faut pas qu'il y ait de squelette, de sang, d'alcool ou de liens politiques avec le communisme.

Mais pourquoi *Mages of Mystralia* se démarque-t-il autant sur la scène internationale ?

« Je voulais faire un jeu pour les fans de Zelda. On a élaboré un système de magie où les joueurs peuvent créer n'importe quel sort, même des sorts que je n'ai jamais vus moi-même », dit-il.

Avec son équipe de travail, qui varie de 10 à 30 employés selon les stades de production, l'entrepreneur de 38 ans travaille sur un nouveau jeu basé sur le monde de *Mages of Mystralia*, lequel devrait sortir en 2021.

Des résultats à long terme ; d'autres immédiats

Alors que la stratégie de déploiement d'une filière numérique à Roberval s'échelonnera sur plusieurs années, l'opération charme lancée par la capitale de la nage en eaux libres pourrait générer des résultats immédiats.

C'est du moins ce que laisse présager l'expérience d'Emmanuel Floret, propriétaire de Pixel Racer, qui est à la recherche d'un domicile fixe pour son entreprise. « Je me laisse porter par le destin. Il m'a mené à Roberval, car on offrait de l'hébergement pendant un mois », soutient l'homme, qui magasine les régions pour trouver le meilleur endroit où installer son studio.

À sa première journée au Lac-Saint-Jean, il en a profité pour aller faire du vélo de montagne au Tobo-Ski de Saint-Félicien… où il a déniché un premier contrat. « J'étais en train de filmer avec une télécommande Bluetooth pour le plaisir, et Nelson Leblanc, de Vélo-2Max, m'a demandé si j'étais disponible pour filmer la coupe du Québec qui avait lieu pendant la fin de semaine », raconte M. Floret.

Basé à Mont-Tremblant, il n'était pas satisfait de l'aide que la municipalité et la MRC lui fournissaient. Il est à la recherche davantage d'aide financière ou logistique pour propulser son entreprise.

À Roberval, différentes mesures d'aide financière sont d'ailleurs disponibles pour les entreprises en démarrage ou en expansion, permettant d'avoir accès à des subventions allant jusqu'à 10 000 $. De plus, des subventions de 10 000 $ sont aussi disponibles auprès de la MRC du Domaine-du-Roy, souligne la responsable du développement, Annie Fortin.

« On peut aussi aider certaines entreprises avec le Soutien au travail autonome, qui permet d'avoir 52 semaines de subventions salariales », dit-elle, tout en ajoutant que différentes stratégies d'investissements sont à l'étude. De plus, les entreprises pourront aussi profiter du nouvel espace de travail partagé dans les anciens locaux du Centre local de développement (CLD) à Roberval.

Cette opération charme a été réalisée grâce à un investissement de 39 000 $, dont 30 000 $ proviennent de la Ville de Roberval, 4000 $ de la MRC du Domaine-du-Roy et 5000 $ du Fonds de développement hydroélectrique. De plus, 1500 $ de temps en ressources humaines ont été budgétés au projet. « C'est vraiment le début du développement d'une nouvelle filière », conclut Annie Fortin. **GUILLAUME ROY**



0008026

Charmer les développeurs

Roberval s'intéresse à la filière numérique et tente d'attirer les entreprises de jeux vidéo

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Pour développer une nouvelle filière numérique à Roberval, la municipalité et ses partenaires ont investi 40 500$ pour inviter des entreprises œuvrant dans le domaine des jeux vidéo à venir travailler un mois à Roberval cet été. Ainsi, 44 travailleurs de dix entreprises passent le mois de juillet à Roberval pour venir tester un autre mode de vie et, qui sait, peut-être venir s'installer dans la région.

« Le Québec est le premier pôle au monde du jeu vidéo par personne, a lancé Louis-Félix Cauchon, propriétaire de Jeux Borealys, lors d'un 5 à 7 tenu à la marina de Roberval pour accueillir les développeurs de jeux vidéo. En incitant les entreprises à venir découvrir Roberval, l'idée, c'est de décentraliser les activités de Montréal vers les régions. »

Étant donné que l'entrepreneur de 38 ans a grandi à Roberval et qu'il est également le président fondateur de la Guilde des développeurs de jeux vidéo indépendants du Québec, il a proposé d'y lancer un premier projet pilote pour offrir de nouvelles opportunités aux entreprises du secteur.

« On veut travailler avec des gens qui sont ouverts et on a eu une super belle collaboration avec la ville de Roberval », soutient l'homme, qui espère développer de nouvelles antennes régionales avec Jeux Borealys, au cours des prochaines années.

Même son de cloche du côté du maire Sabin Côté. « On a décidé de lancer une petite séduction des entreprises pour leur démontrer la qualité de vie dans notre milieu », souligne-t-il.

Pour y parvenir, la Ville a donc offert de loger les participants aux Chalets et Spa Lac-Saint-Jean, en bordure du lac, à Chambord, tout en offrant un espace de travail à la Place des Ursulines. « On leur offre aussi des vélos, des kayaks et une foule d'activités, grâce à des partenariats avec les entreprises locales, pour qu'ils découvrent le milieu », note Sabin Côté.

En lançant la proposition aux membres de la Guilde, qui regroupe 176 entreprises québécoises dans le domaine des jeux vidéo, lesquelles comptent plus de 3000 employés – ce qui en fait le plus gros regroupement au monde –, l'offre a été rapidement saisie par les entrepreneurs, si bien que plusieurs personnes intéressées ont peur d'être refusées.

Au final, 44 travailleurs, de dix entreprises différentes, ont saisi l'offre alléchante, pour venir travailler entre une semaine et un mois à Roberval pendant juillet. « Notre objectif était d'accueillir dix personnes, alors le succès de l'initiative est beaucoup plus grand que prévu », a remarqué Sabin Côté.

LE CHARME OPÈRE

Arrivé au Lac-Saint-Jean depuis quelques jours à peine, Vincent Brunet-Dupont, le propriétaire de Trébuchet, était déjà charmé par l'expérience.

« On se fait des *meetings* sur le bord du lac et à la fin de la journée, j'ai du temps pour aller faire une baignade avant de préparer une bonne bouffe, des choses que je n'aurais jamais le temps de faire en temps normal », mentionne-t-il.



Vincent Brunet-Dupont, le propriétaire de Trébuchet, estime que la nature est bénéfique pour stimuler la créativité. – PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



Agathe Préfontaine, une employée de Trébuchet, profite à fond de son premier séjour au Lac-Saint-Jean. – PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

Pour l'entrepreneur, qui emploie neuf personnes, son entreprise a intérêt à amener ses employés dans la nature, pour stimuler leur créativité. D'autant plus « qu'on a seulement besoin d'une bonne connexion Internet et d'électricité pour faire notre travail, dit-il. On peut donc travailler de n'importe où, et je veux que mes employés puissent travailler en campagne s'ils le désirent, pour éviter de les perdre ».

Jusqu'à maintenant, Agathe Préfontaine, une employée de Trébuchet, profite de son premier séjour au Lac-Saint-Jean à fond. « Je me baigne chaque jour, on est allés au Zoo [sauvage de Saint-Félicien], on fait du vélo pour venir travailler », dit-elle. Elle se sent « en mode vacances-travail ».

Malgré la belle qualité de vie, elle estime toutefois qu'il peut être difficile de s'établir à plein temps en région, étant donné que la majorité des entreprises se trouvent à Montréal. Mais si on lui offrait de passer quelques semaines ou quelques mois par année, l'offre serait très difficile à refuser. « Ça serait super intéressant, parce que ça permettrait de concilier le travail et la vie active », ajoute la jeune femme.



Roberval accueille 44 travailleurs du milieu des jeux vidéo pendant le mois de juillet pour inciter les entrepreneurs à s'établir dans la municipalité. – PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



0004580





Le président de l'arrondissement de Chicoutimi, Michel Tremblay, et le consultant de la firme Transfert Environnement et Société, Louis-Michel Tremblay, ont livré les conclusions de la consultation citoyenne sur le projet de la zone ferroviaire du centre-ville de Chicoutimi. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

TROIS OPTIONS RETENUES POUR LA ZONE FERROVIAIRE DE CHICOUTIMI

À l'arrondissement de choisir



LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La consultation citoyenne qui a permis à 3000 personnes de se prononcer sur l'avenir de la zone ferroviaire du centre-ville de Chicoutimi retient trois projets différents, soit un parc urbain, un concept de quartier d'habitations et le projet de centre multifonctionnel d'une coalition d'organismes parrainé par l'ex-conseillère municipale Joane Simard.

Le président de l'arrondissement de Chicoutimi, Michel Tremblay, a livré le résultat de cette consultation, mercredi, en compagnie de Louis-Michel Tremblay, consultant de la firme Transfert Environnement et Société. Michel Tremblay a salué le travail de tous les groupes qui ont participé à cette vaste consultation et est demeuré prudent quant à l'option qui sera retenue par le conseil d'arrondissement.

Il a salué les mérites de chacun des trois projets retenus. Chacun a été analysé et commenté par le comité, et des ajouts ont été proposés, notamment à partir des propositions qui n'ont pas nécessairement été retenues dans la liste finale.

Selon Michel Tremblay, les échéanciers sont tout de même assez précis. Le conseil d'arrondissement va procéder à l'analyse des trois projets pendant l'été et devrait normalement présenter une recommandation pour un seul projet au début de l'automne.

Le président de l'arrondissement s'est bien gardé de faire transparaître le projet qu'il entend appuyer et vendre à ses collègues. Il souhaite donner le temps à tout le monde de se prononcer.

De plus, Michel Tremblay a défendu l'indépendance du processus de consultation. Il a rappelé que le projet soumis par le groupe de Joan Simard reprend certains éléments de celui de la mairesse de Saguenay, Josée Néron, mais qu'il comprend des particularités, dont l'élément multiusage.

En tant que président du conseil d'arrondissement, Michel Tremblay a dit souhaiter que la solution retenue par le conseil municipal puisse « mettre de la vie » au centre-ville de Chicoutimi afin de soutenir ce secteur commercial.

TROIS PROPOSITIONS

Le projet du groupe de Joan Simard comprend un amphithéâtre qui permettrait de tenir des spectacles, avec une salle de 5000 places, ainsi que d'autres activités, comme des foires ou des congrès. Il est accompagné d'un nouveau stationnement à étages pour remplacer celui de la rue du Havre, lequel devra être démoli à court terme en raison de sa désuétude.

Le projet de quartier résidentiel a été présenté par l'architecte Luc Fortin. Le quartier du Havre serait conçu selon les nouvelles tendances en matière d'énergie et d'environnement. Il comprend des tours d'habitation plus hautes que l'édifice du Manoir Champlain. Il s'agit essentiellement d'un concept architectural qui n'est appuyé par aucun promoteur immobilier.

Le projet présenté par le Comité de la zone ferroviaire du district 8 consiste en un vaste parc au coût de 22 M$. Il comprend des volets éducatifs et historiques, en plus de prévoir un îlot de fraîcheur au centre-ville. Un volet de réfection du stationnement de la rue Hôtel-Dieu est aussi prévu.

De façon générale, Michel Tremblay est revenu sur les obligations à court terme pour l'administration municipale, comme le stationnement de la rue du Havre. Il n'a pas voulu s'étendre sur d'autres informations qui circulent quant à la vente de terrains et du centre Georges-Vézina à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Pendant le point de presse, le conseiller municipal est revenu sur la valeur du site du centre-ville. Malgré ce potentiel, aucun promoteur privé n'a déposé de projet pour un développement commercial ou résidentiel. Ce manque d'intérêt des promoteurs privés ne semble toutefois pas inquiéter Michel Tremblay.



Josée Néron, mairesse de Saguenay, a souligné l'importance de la consultation publique et n'a pas voulu se positionner pour l'une ou l'autre des options retenues par le comité. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SERFOUIR, *verbe*

Définition – [AGRICULTURE] Sarcler, ameublir superficiellement (le sol) à l'aide d'une serfouette. *Serfouir un champ.*

Étymologie – Du latin *circumfodire*, 'creuser autour'.

Famille – serfouette, serfouage, serfouissage.

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0007294

L'importance de la consultation

La mairesse de Saguenay, Josée Néron, a souligné l'importance de la consultation publique. Elle a rappelé que cette consultation a répondu à des souhaits exprimés par des membres du conseil de tenir compte de l'avis de la population avant de se lancer dans un projet de cette importance.

Selon Josée Néron, 3000 personnes ont participé d'une façon ou d'une autre à la consultation, et 7000 visites ont été enregistrées sur le site Web créé à cette fin. Elle a de nouveau réitéré avoir gardé ses distances pendant toute la consultation.

Par ailleurs, la mairesse maintient les mêmes contraintes pour la reconstruction obligatoire du stationnement. Elle vise à réaliser un projet global qui ne dépassera pas ce que le projet de stationnement générera comme coût pour les citoyens. **LOUIS TREMBLAY**

Plusieurs conseillers sur place

Tous les conseillers municipaux ont été invités à assister au dévoilement des résultats de la consultation publique pour l'avenir de la zone ferroviaire. Les conseillers de Chicoutimi Marc Pettersen, Brigitte Bergeron et Michel Potvin ont répondu à l'appel. Le président de l'arrondissement de La Baie, Éric Simard, s'était également déplacé. Il n'a pas caché que la position des conseillers de La Baie sera déterminante pour l'avenir d'un projet au centre-ville de Chicoutimi.

Le conseiller Marc Pettersen a déjà fait connaître son choix pour un centre multiusage, alors que Brigitte Bergeron entend discuter avec ses collègues.

L'absence de tous les conseillers municipaux de l'arrondissement Jonquière a été remarquée, mais Michel Tremblay ne présume de rien et ne croit pas que l'enjeu du centre-ville de Chicoutimi se transforme en affrontement avec les élus jonquiérois.

Le conseiller Michel Potvin, qui vise un projet sans impact sur les finances publiques, préfère attendre la discussion en comité de travail au conseil d'arrondissement avant de se prononcer sur les projets retenus. **LOUIS TREMBLAY**

Joan Simard satisfaite

L'ex-conseillère municipale Joan Simard a transmis une brève réaction après la publication des projets retenus par le comité consultatif. Dans un premier temps, elle a souligné le travail de tous les groupes qui ont pris la peine de travailler pour l'avenir de la ville et de déposer des projets intéressants.

Elle a surtout fait état de la satisfaction de la coalition d'organismes qu'elle représente et dont l'option a été retenue.

Dans les prochaines semaines, M^me^ Simard souhaite poursuivre le travail afin de tenter d'intégrer le maximum d'éléments dans le projet qu'elle défend. « Le projet de parc est particulièrement intéressant. On souhaite travailler avec tout le monde pour avancer et améliorer notre projet », indique-t-elle. **LOUIS TREMBLAY**

À LIRE EN PAGE 12
ÉDITORIAL DE MARC ST-HILAIRE › *OÙ ÉTAIT LE CONSEILLER CÔTÉ?*

SÉPAQ

23 parcs en grève dès le 20 juillet

Presse canadienne

Un total de 23 parcs nationaux seront touchés par une grève des travailleurs de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) en pleines vacances de la construction, si aucune entente n'intervient d'ici là. Ils demeureront cependant tous ouverts, a confirmé la Sépaq.

Le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) a ainsi annoncé mercredi que de nouveaux avis de grève avaient été expédiés au ministre du Travail et à la direction de la Sépaq. Dès le samedi 20 juillet, les quelque 1500 membres du SFPQ qui travaillent dans les 23 parcs touchés débrayeront en même temps.

Les vacances de la construction commenceront le lundi 22 juillet.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce sont les parcs nationaux de Pointe-Taillon, des Monts-Valins et du Saguenay qui seront les endroits visés. Rappelons qu'une grève avait déjà été annoncée à compter du 17 juillet dans cinq sites, en plus du siège social. Dans la région, le Centre touristique du Lac-Kénogami en fait partie.

« Ce n'est pas tant nous qui avons choisi le moment que le gouvernement qui l'a choisi pour nous », a indiqué le président général du SFPQ, Christian Daigle, à La Presse canadienne.

« Ça fait six mois que nous sommes en négociations et le gouvernement, via la Sépaq, n'a jamais déposé d'offre monétaire, sauf il y a deux semaines passées. Si le gouvernement avait voulu discuter d'offre monétaire avant, il aurait eu le loisir de la déposer depuis les six derniers mois et il a fait le choix, délibérément via la Sépaq, de la déposer il y a deux semaines seulement. Alors, ce sont eux qui nous ont placés dans cette situation-là présentement. »



Une grève serait déclenchée à compter du 20 juillet au parc national de la Pointe-Taillon si aucune entente n'est conclue d'ici là. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



La Sépaq devrait publier jeudi quels seront précisément les impacts pour chaque parc national, par exemple la plage à Pointe-Taillon. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Les salaires sont le principal point en litige. « Nous avons des téléphonistes-réceptionnistes, des journaliers, des conseillers aux ventes, des jardiniers, des préposés à l'accueil, des guides accompagnateurs et bien d'autres corps d'emplois qui gagnent entre 13 et 14 $ par heure, en plus d'avoir un travail saisonnier. Ils méritent de meilleurs salaires. Il n'est plus question pour eux de s'appauvrir année après année », a indiqué, par voie de communiqué, Brigitte Claveau, présidente du SFPQ pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean.

TOUS OUVERTS

La Sépaq a réagi en après-midi à ces nouveaux avis de grève, annonçant initialement par communiqué que « la presque totalité des établissements visés demeureront ouverts si la grève se (concrétise) ».

Plus tard en journée, le tir a été ajusté pour dire que tous les établissements demeureront ouverts, a confirmé au *Quotidien*, Mélanie Pageau, directrice des communications par intérim à la Sépaq.

Elle a ajouté qu'une liste complète des services affectés par endroit sera probablement publiée jeudi sur le site de la Sépaq. Il n'était pas possible de fournir ces éléments mercredi en raison du court délai.

« Des opérations à effectif réduit risquent d'avoir un impact sur certains services, tels que la restauration, la location d'équipements nautiques, les plages et les activités guidées. Une compensation sera appliquée à la facture des usagers advenant que leur séjour soit affecté », lit-on dans le communiqué.

Les clients risquant d'être touchés par un débrayage recevront une communication personnalisée jeudi, note la Sépaq, qui dit avoir toujours confiance qu'une entente de principe puisse être conclue avant d'en arriver à la grève.

Le Quotidien a tenté de joindre le directeur des parcs nationaux des Monts-Valin et de la Pointe-Taillon, François Guillot, mais il n'a pas rendu l'appel. **AVEC PASCAL GIRARD**

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi : 7h00 - 16h30
Samedi 7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur : 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	18
bandes dessinées	21
détente	20
décès	23
économie & bourse	19
horoscope	21
météo	22
petites annonces	22
télévision	21
sports	27

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal.**

FESTIVAL DES VINS DE SAGUENAY

Sur la Racine pour la magie

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

S'il y a un festival des vins qui n'a plus besoin de présentation au Québec, c'est bien celui de Saguenay. La 13e édition prendra son envol jeudi, avec le 5 à 7 d'ouverture, et se conclura samedi après trois jours de festivités. L'événement aura encore une fois lieu sur la rue Racine, malgré la réflexion amorcée l'an dernier par les organisateurs.

Après une 12e édition record, le conseil d'administration (CA) s'était questionné quant au fort achalandage sur le haut de la rue Racine versus l'espace accessible pour les exposants et les festivaliers. Interrogé mercredi, l'un des organisateurs, Charles Boudreault, a expliqué pourquoi le statu quo avait été adopté pour la 13e édition.

« Sur la rue Racine, il y a une ambiance imbattable. Le CA a donc pris la décision de ne pas changer le site. C'était un choix à faire. La rue est magnifique avec les terrasses, les restos et la petitesse du corridor », a mentionné M. Boudreault, attribuant la popularité de son festival et celle des Rythmes du monde à la « magie » de la rue Racine.

Cette décision force l'organisation à refuser des commanditaires et des exposants. Cette année, il y a une quinzaine d'agences sur la liste d'attente du festival.

Au total, 52 exposants, plus de 400 produits, 30 vignerons et personnalités du vin et 13 restaurants seront impliqués dans la présente édition.

« Tous les pays sont représentés, le Nouveau-Monde, l'Italie et la France. Nous aurons aussi un clin d'oeil plus marqué pour les microdistilleries du Québec. C'est à la mode, les gens aiment ça, alors c'est une belle occasion de les découvrir. »

Encore une fois, il y aura des dégustations animées, des rencontres avec les producteurs et des spécialistes qui partagent leur passion, énumère Charles Boudreault.

Le 5 à 7 d'ouverture, qui aura lieu à la Place du Citoyen, mettra les vins d'Alsace à l'honneur. En grande nouveauté, les festivaliers pourront ensuite se déplacer à la Zone portuaire de Chicoutimi pour entendre l'audacieux mariage entre l'Orchestre symphonique du Saguenay–Lac-Saint-Jean et le rappeur Samian.

Le porte-parole depuis le premier jour, Philippe Lapeyrie, sera de retour cette année.

En cas de pluie, le festival se déplacera dans le Hangar de la Zone portuaire.

52
Exposants sur place

13
Restaurant participants



Après une 12e édition record, le conseil d'administration s'était questionné quant au fort achalandage sur le haut de la rue Racine versus l'espace accessible pour les exposants et les festivaliers. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

SORTILÈGE AUX BLEUETS SAUVAGES DU LAC

Un secret bien gardé

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Un secret bien gardé se cache sur les tablettes de la SAQ depuis plus de trois ans. Le Sortilège Bleuets Sauvages, une liqueur avec whisky canadien et sirop d'érable, est fait à partir de bleuets du Lac-Saint-Jean.

La production de cette liqueur a commencé il y a trois ans et demi et a fait son apparition à la SAQ comme produit de spécialité. Depuis, la distribution a été améliorée, et la liqueur est de plus en plus connue, explique Marie-Ève Hamel, directrice adjointe au marketing pour la Maison des Futailles.

« Le Sortilège existe depuis plus de 20 ans, mais l'utilisation des bleuets est toute récente. C'est important pour nous de choisir des produits du terroir », explique Mme Hamel, qui sera à Saguenay au cours des prochains jours dans le cadre du Festival des vins de Saguenay.

Tous les produits sont fabriqués à Montréal et sont distribués au Québec et ailleurs au Canada. En ce qui concerne le Sortilège aux bleuets, ce sont 1500 caisses de 12 bouteilles qui sont vendues à travers le Québec chaque année, sur un total de 2400 caisses au Canada.

Sur le site Internet du Sortilège, on explique que le produit conçu avec les bleuets « est élaboré à partir des mêmes ingrédients authentiques que notre liqueur originale : du Whisky canadien et du sirop d'érable, auxquels nous avons ajouté les délicieuses saveurs des célèbres bleuets sauvages du Lac-Saint-Jean ».

BLEUETS MISTASSINI

Les bleuets utilisés pour produire la liqueur Sortilège proviennent de Bleuets Mistassini, au Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'une autre opportunité pour l'entreprise jeannoise de voir ses produits utilisés en retransformation.

« Nous sommes avec eux depuis plusieurs années. Ce sont des clients importants. Nous avons une bonne clientèle pour la retransformation en sous-produits », a expliqué la directrice des finances de Bleuets Mistassini, Chantale Fortin.

Outre le Sortilège, leurs bleuets sont aussi utilisés pour créer des vins, des champagnes, des vinaigrettes et des sirops, entre autres. « Pour une infinité de produits », précise Mme Fortin. Mais pourquoi prendre ces bleuets plutôt que ceux d'ailleurs au Québec ou dans le monde ? « Parce que ce sont les meilleurs ! », répond rapidement Mme Fortin, expliquant cette différence de goût possiblement par les différences de sols et de terrains.



Les bleuets utilisés pour produire la liqueur Sortilège proviennent de Bleuets Mistassini, au Lac-Saint-Jean. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

DÉCISION DE MICHEL BOUDREAULT

5000 $ pour une raclée au Nouvel An

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Le juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, a statué que subir une raclée sans motif dans un bar à l'occasion d'un party du Nouvel An, mais sans subir de fracture, valait à l'agresseur de payer 5000 $ à la victime.

C'est ce qui ressort d'un jugement rendu le 10 juin 2019 dans le district de Roberval, mais qui a été publié le 2 juillet.

La victime poursuivait à la Cour des petites créances l'agresseur pour une somme de 15 000 $. Au criminel, l'agresseur avait plaidé coupable, le 30 avril 2018, aux accusations portées contre lui et avait évité l'emprisonnement.

Le Quotidien ne peut publier le nom de l'agresseur, car aucun détail supplémentaire n'est fourni pour identifier précisément celui qui porte un nom commun.

« Le 1er janvier 2018, le demandeur se présente au P'tit Bar de Roberval avec sa conjointe et des amis pour souligner le Nouvel An. Vers 2 h 15, il se dirige à la salle de bain et, une fois à l'intérieur, il est sévèrement battu à coups de poing au visage. Il saigne, tombe au sol et passe près de perdre connaissance. Il réussit tout de même à identifier son agresseur qui quitte rapidement la pièce. Avec difficulté, il réussit à se relever et à sortir de la salle de bain pour obtenir de l'aide. Sa conjointe et ses amis constatent qu'il présente une plaie ouverte au niveau de l'arcade sourcilière et saigne abondamment », peut-on lire dans le jugement.

Après avoir constaté l'état dans lequel il se trouvait le lendemain, ses proches lui ont recommandé de se rendre au centre hospitalier, après avoir porté plainte pour agression aux policiers.

« Des radiographies sont effectuées et, heureusement, les résultats sont négatifs, aucune fracture n'est décelée. Mais, cette soirée laisse également un traumatisme psychologique important au demandeur. Il s'en veut de ne pas s'être défendu. La honte et la peur que les gens portent des jugements l'envahissent vu ses ecchymoses au visage. Il est incapable de se présenter aux funérailles de son ex-beau-père en plus de vivre des maux de tête et des difficultés à dormir », est-il aussi rapporté.

L'agresseur était fortement intoxiqué après avoir consommé une bonne quantité de whisky de marque Jack Daniel's. Il a reconnu devenir agressif lorsqu'il est en boisson.

« Il n'y a aucun doute, le défendeur a commis une faute grave en s'attaquant au demandeur et en portant atteinte à son intégrité physique. Il ne connaissait aucunement le demandeur et aucun mobile n'explique son geste, si ce n'est que sa conjointe, à un moment donné au cours de la soirée, s'est retrouvée en compagnie du demandeur et de ses amis à leur table et aurait, semble-t-il, dansé avec ceux-ci », a poursuivi le compte-rendu du juge.

Dans sa décision, Michel Boudreault se base sur la jurisprudence pour établir le montant de l'indemnité à payer. Il cite une autre affaire où une victime a subi une fracture du nez et a reçu 6500 $. « Heureusement, la ruée de coups de poing au visage à l'endroit du demandeur n'a causé aucune fracture. Il n'en demeure pas moins que ce dernier a quand même établi avoir subi un préjudice certain que le défendeur doit compenser », a enchaîné Michel Boudreault dans la décision, qui a établi la somme à payer à 5000 $.



— PHOTO 123RF

EN BREF

Vente d'hydroélectricité : l'Ontario dit encore non

SASKATOON — Décidément, vendre de l'hydroélectricité québécoise à l'Ontario n'est pas chose simple. Le premier ministre François Legault l'a appris à ses dépens, mercredi, à Saskatoon, en essuyant une autre rebuffade de la part de son homologue Doug Ford – la deuxième depuis novembre. M. Legault avait pourtant claironné devant des militants caquistes en mai dernier avoir « un deal, comme disait le Parrain, que les Ontariens ne vont pas pouvoir refuser ». Tandis que les deux hommes étaient en rencontre bilatérale à Saskatoon, à l'occasion du Conseil de la fédération, l'attachée de presse de M. Ford a rappelé qu'actuellement, l'Ontario est aussi en situation de surplus d'électricité. « C'est un non assez ferme à ce stade-ci, a indiqué Ivana Yelich aux journalistes. Rien n'a changé. [...] Il peut toujours continuer à le demander, mais ce n'est pas quelque chose qui nous intéresse. » **PRESSE CANADIENNE**



0008300

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Faible croissance de l'emploi

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

La croissance de l'emploi au Saguenay–Lac-Saint-Jean sera plus faible entre 2019 et 2021 qu'ailleurs au Québec, avec une hausse de 0,3% comparativement à 0,8% pour la moyenne provinciale. Ce sont environ 1200 emplois qui devraient s'ajouter au total actuel, et ce, principalement dans le secteur des services.

La Direction de l'Analyse du marché du travail (DAMT) de Service Canada vient tout juste de publier ses plus récentes données sur l'emploi. Chaque année, des scénarios de prévisions à moyen terme sont présentés pour le Québec et ses différentes régions.

Partout au Québec, et le Saguenay–Lac-Saint-Jean ne fait pas exception, le secteur des services occupe une place importante. À preuve, parmi les 10 plus grandes places d'affaires de la région, sept sont des entreprises de services. Elles se situent particulièrement dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Saguenay, où se trouvent 58% de l'emploi de la région et 58% de la population.

En 2018, le Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait 277 406 habitants, ce qui est relativement stable depuis 2016. Le scénario démographique de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prévoit que la population de la région subira une légère hausse de 0,1% par année d'ici 2021.

Même si l'économie de la région se diversifie lentement, elle repose encore grandement sur la forêt, le bois, le papier et l'aluminium. Les grands projets laissent toutefois entrevoir de bonnes perspectives, s'ils se réalisent.

Selon le rapport, la fin des grands chantiers ou la fin imminente de ceux-ci n'est pas étrangère à cette faible croissance pour la région, tout comme les grands projets annoncés et qui tardent à démarrer. Les barrières tarifaires imposées par les Américains sur le bois d'œuvre et l'aluminium demeurent des enjeux de taille pour les employeurs d'ici.

« Le niveau d'emploi du secteur de la production de biens augmentera légèrement. Cette croissance aurait pu être plus forte si ce n'était de l'instabilité causée par l'imposition des droits compensatoires sur le bois d'œuvre canadien et des problèmes de recrutement de main-d'œuvre qui freinent la croissance de certaines entreprises », peut-on lire dans le rapport, précisant que la décroissance des 15 ans et plus peut expliquer, en partie, les problèmes de recrutement de main-d'œuvre et de relève entrepreneuriale.

En 2006, 14,7% de la population de la région était âgée de 65 ans et plus. Ce chiffre est monté à 22% en 2018, et l'ISQ prévoit que le pourcentage atteindra 24,8% d'ici 2021.

Le rapport rappelle que plusieurs projets d'importance ont été retardés en raison des mesures protectionnistes et que les investissements ont été plus difficiles à réaliser. On cite notamment la première phase de développement de l'usine de traitement et de valorisation des résidus de bauxite du Complexe Jonquière, même s'il s'agira surtout d'un projet de maintien plutôt que la création de nouveaux emplois. Cependant, le projet Elysis, qui vise à produire de l'aluminium vert, Métaux BlackRock et Arianne Phosphate, qui est en train de ficeler les derniers détails de son projet de mine d'apatite, pourraient changer la tendance. L'industrie de la fabrication de produits en bois évoluera à la baisse, au cours des deux prochaines années. Le redémarrage de l'usine de panneaux de Chambord aurait pu changer la donne, mais le lancement des activités semble retardé.

Dans l'industrie du papier, l'emploi est à la baisse depuis 20 ans. Cette tendance ne devrait pas changer au cours des prochaines années, parce qu'en plus de la baisse de la demande de papier, le recrutement est aussi difficile.

Le nombre de personnes en emploi a chuté de 3,9% après avoir connu une hausse en 2017.



En 2018, le Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait 277 406 habitants, ce qui est relativement stable depuis 2016. Le scénario démographique de l'Institut de la statistique du Québec prévoit que la population de la région subira une légère hausse de 0,1% par année d'ici 2019. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Au total, 5800 emplois à temps plein ont été perdus, ce qui fait en sorte que le niveau d'emploi de 2018 se situe sous la moyenne observée depuis la dernière récession. « De plus, ce qui se cache derrière le plus bas taux de chômage depuis 1987 n'a rien de bien positif, puisque la population inactive augmente, alors que le nombre d'emplois, de chômeurs et d'adultes en âge de travailler diminue », souligne le rapport.

Santé: des problèmes de recrutement

En 2017, même si le Saguenay–Lac-Saint-Jean comptait un nombre record de médecins omnipraticiens et de spécialistes, des problèmes de recrutement persistaient au niveau des autres professionnels et technologues de la santé et des services sociaux.

Dans un rapport de la Direction de l'Analyse du marché du travail (DAMT) de Service Canada publié mercredi, on apprend aussi qu'en 2017-2018, la région était bien desservie au niveau des infirmières, comptant davantage d'infirmières par 100 000 habitants que la moyenne provinciale.

Le vieillissement de la population augmente cependant la demande pour les soins et l'assistance sociale, tout comme les besoins de main-d'œuvre, mettant ainsi de la pression sur le réseau régional de la santé et des services sociaux.

Depuis quelques années, le rapport mentionne que le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean éprouve des difficultés de recrutement, ce qui fait en sorte que la croissance de l'emploi sera inférieure à la moyenne du Québec.

MÉLANIE CÔTÉ

EN BREF

Un autre appui aux grands projets

C'est autour des membres de la Table régionale des élus (TRÉ) du Saguenay–Lac-Saint-Jean de donner leur appui aux grands projets de la région – Arianne Phosphate, GNL Québec et BlackRock –, dans la mesure où ils respectent les différentes exigences gouvernementales en matière d'environnement et qu'ils favorisent le développement économique de la région. C'est ce qui a été annoncé par voie de communiqué. Plusieurs maires avaient déjà signifié leur appui dans leur propre municipalité. « Les élus de la région donnent un signal fort aujourd'hui en appuyant les grands projets! La réalisation de ces projets fera rayonner toute la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et permettra la création de plusieurs emplois de qualité. Nous les attendons avec impatience », a mentionné Gérald Savard, président de la TRÉ du Saguenay–Lac-Saint-Jean et préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay. **PASCAL GIRARD**

11,2 M$ pour les SADC régionales

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

Les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) du Saguenay–Lac-Saint-Jean se partageront une somme de 11,2 M$. Le montant s'inscrit dans une entente de cinq ans avec Développement économique Canada pour les régions du Québec.

L'annonce a été faite, mercredi, à Saint-Gédéon, par Richard Hébert, député de Lac-Saint-Jean et secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise et de la Promotion des Exportations.

« Les SADC et les Centres d'aide aux entreprises (CAE) font un travail extraordinaire et indispensable dans nos milieux pour assurer l'avenir de nos collectivités, plus particulièrement dans nos communautés rurales. Avec la disparition des CLD, nos petites entreprises et nos entrepreneurs s'adressent aux SADC et aux CAE. On est très fiers de pouvoir compter sur des partenaires de qualité pour assurer la pérennité et la prospérité des entreprises d'ici », a mentionné M. Hébert.

Les SADC du Fjord, du Haut-Saguenay, Lac-Saint-Jean Ouest, Lac-Saint-Jean Est et Maria-Chapdelaine recevront 2 253 666 $, sur cinq ans, afin de poursuivre leur mission.

Le président de la SADC du Haut-Saguenay et représentant du Saguenay–Lac-Saint-Jean au conseil d'administration du Réseau des SADC et CAE, Germain Grenon, rappelle que, depuis ses débuts, « la capitalisation a permis aux SADC et aux CAE d'investir plus de 91 M $ dans 2663 projets locaux, ce qui représente un taux de roulement de plus de huit fois les fonds initiaux du gouvernement ».

M. Grenon ajoute que les portefeuilles des cinq SADQ comptaient 382 projets actifs, au 31 mars 2019, en plus des dossiers d'aide technique. Par ailleurs, les investissements de 9 M $, réalisés au cours des trois dernières années, ont généré des investissements totaux de 56 M $ au sein de l'économie locale.

Par exemple, la Microbrasserie du Lac-Saint-Jean, qui célébrera son 12e anniversaire en août, s'est tournée, pendant sa croissance, vers la SADC de son secteur. « La SADC Lac-Saint-Jean Est a toujours été là pour nous soutenir dans tous nos projets. Il y a toutes sortes de défis que l'on doit relever comme entrepreneur et on n'est pas toujours outillés. Quand on se demande quoi faire, quand on a besoin de plus de conseils, on s'adresse à notre SADC et souvent, on a une belle réponse positive. Ils vont nous aider à acquérir des connaissances et nous soutiennent dans nos projets de développement », a mentionné la copropriétaire de la microbrasserie, Annie Saint-Hilaire.

Le réseau québécois compte 57 SADC et 10 CAE, alors qu'il en existe 269 au Canada. Les ententes entre le gouvernement du Canada et les SADC et CAE québécoises représentent 169 M $ sur cinq ans. De ce montant, une nouvelle somme de 25 M $ est allouée au développement économique de l'ensemble des collectivités rurales. « Ces milieux font face à des enjeux extrêmement importants. Ils doivent se diversifier de manière stratégique, ils doivent miser sur l'innovation et l'intégration des technologies pour être concurrentiels, ils doivent retenir et recruter du personnel dans un contexte de rareté de la main-d'oeuvre. C'est pourquoi l'appui au développement des collectivités rurales est une priorité de notre gouvernement. C'est là qu'entre en jeu les SADC et les CAE » a ajouté M. Hébert.



Le vice-président de la SADC Lac-Saint-Jean Ouest, Claude Bérubé, le président de la SADC du Haut-Saguenay et représentant du Saguenay–Lac-Saint-Jean au conseil d'administration du Réseau des SADC et CAE, Germain Grenon, et le président de la SADC du Fjord, Éric Simard, entourent le député de Lac-Saint-Jean, Richard Hébert, qui a annoncé 11,2 M$ pour les SADC de la région. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ANNIE-CLAUDE BRISSON

Précision

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé *Caribous forestiers : « Des impacts catastrophiques »* et publié en page 9 de notre édition du mardi 9 juillet. L'article fait référence à un communiqué envoyé par Action Boréale, alors que ledit communiqué est plutôt attribuable au regroupement Alliance forêt boréale.



0003286



0008229

CHOCOLATERIE DES PÈRES TRAPPISTES

Doubler à nouveau la production

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

La Chocolaterie des Pères Trappistes a refait son image de marque, tout en investissant 853 000 $ dans de nouveaux équipements qui lui permettront, à terme, de doubler la capacité de production. Ces investissements permettront de poursuivre la croissance de l'entreprise, qui a déjà doublé son volume de production depuis 2013.

Dans l'usine de fabrication, de nouveaux équipements sont en place pour fondre et tempérer le chocolat avant qu'il ne soit moulé, coulé ou utilisé comme enrobage pour la quarantaine de produits mis en marché par la chocolaterie, explique Steve Trottier, directeur de production.

« Ces équipements, qui sont le cœur de la chocolaterie, ont été installés il y a un mois et demi », ajoute l'homme, à l'occasion d'une visite des lieux.

Au lieu de fonctionner par lot de 300 kilogrammes, la chocolaterie fabrique maintenant le chocolat en continu, à un débit de 400 kg par heure, pour approvisionner les différentes lignes de production de l'usine, précise Dominique Genest, directeur général.

« Ces investissements nous permettront de doubler les ventes, mais on ne se fixe pas de cible de temps pour y arriver, dit-il. On vise à maintenir une croissance soutenue en innovant constamment. »

NOUVELLE IMAGE DE MARQUE

Pour arriver à vendre davantage de chocolats, la chocolaterie, qui fête son 80e anniversaire, a refait son image de marque, en modernisant, entre autres, le logo, tout en respectant son histoire et son passé. De plus, de nouvelles couleurs plus flamboyantes et des photos de produits mettant en valeur le chocolat sur les emballages sont au menu. L'entreprise a également décidé de retirer tous les colorants de ses produits, en plus de réduire la quantité de carton utilisée dans ses emballages. La refonte de l'image de marque a été financée en partie par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

La chocolaterie veut aussi miser sur l'authenticité pour faire connaître ses produits, notamment sur les réseaux sociaux, car elle compte plus de 23 000 abonnés sur Facebook. « Le terme authenticité est galvaudé, mais quand je regarde par la fenêtre, il y a un monastère. Pour nous, le vrai marketing, c'est quand on arrête d'en faire et qu'on parle de la vraie vie à la chocolaterie », soutient Dominique Genest.

Depuis la dernière refonte de l'image de marque en 2013, les ventes de la chocolaterie ont doublé, note Dominique Genest, qui espère continuer sur cette lancée.

Le père Clément, qui dirige la communauté monastique à Mistassini, souligne que les pères veulent continuer à faire partie de la communauté locale.

« Notre vision est d'assurer la vitalité et la croissance de la chocolaterie, qui a des retombées positives pour toute la région, dit-il. Nous savons que les bleuets enrobés sont attendus dans tout le Québec. Nous espérons que le renouvellement de notre image nous permettra d'augmenter notre notoriété, et qu'au plus grand bénéfice de tous, nous permettent d'augmenter nos parts de marché. »

Pour Dominique Genest, « les Pères Trappistes sont des gens d'affaires innovateurs et ouverts aux nouvelles idées ».

Si les ventes continuent d'augmenter, la chocolaterie pourrait ajouter un quart de travail supplémentaire environ quatre mois par année, en dehors de la production pascale et de celle des bleuets enrobés de chocolat. Lors des périodes de pointe, l'entreprise embauche plus de 50 personnes, dont 32 employés à plein temps.



Le père Clément et Dominique Genest, directeur général, posent dans la boutique de la Chocolaterie des Pères Trappistes avec des produits présentant la nouvelle image de marque. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY



PHOTO LE QUOTIDIEN, GUILLAUME ROY

Les bleuets au chocolat noir s'en viennent

Dès que la récolte du bleuet s'entamera, la Chocolaterie des Pères Trappistes commencera à produire ses fameux bleuets enrobés de chocolat noir. La commercialisation de ce produit périssable est toutefois fort compliquée, car ce sont des bleuets frais qui sont mis en marché, et le produit doit être consommé dans les 14 jours suivant sa fabrication.

Le fait d'enrober des bleuets frais de chocolat est à la fois la force et la faiblesse de la Chocolaterie des Pères Trappistes. Si le produit est unique, il est aussi périssable. De plus, la récolte est tributaire de la nature et de la capacité des cueilleurs à ramasser des boîtes de bleuets à temps pour la chocolaterie.

Ainsi, une vingtaine de cueilleurs certifiés ramasseront des bleuets à la main pour produire 140 000 boîtes de 160 grammes de bleuets enrobés de chocolat. Le directeur général Dominique Genest espère franchir la marque établie l'an dernier de 140 000 boîtes, mais il demeure conservateur dans ses prévisions.

N'empêche qu'il espère que le partenariat paraphé avec Nutrableu va permettre à la chocolaterie de distribuer les bleuets enrobés dans 300 IGA de la province, ce qui représente environ 30 % des ventes.

« Il reste encore beaucoup de travail à faire pour faire connaître le produit, car les gens ne savent pas que c'est du bleuet frais », estime Martin Vaillancourt, propriétaire de Nutrableu, qui souligne que le produit est vendu dans la section des fruits et légumes.

« On a un char de course, et il faut bien le piloter, renchérit Dominique Genest. Chaque fois qu'on vend une boîte de bleuets enrobés de chocolat noir en dehors de la région, c'est comme une carte de visite. Ça peut inciter les gens à venir visiter la région. Ça fait partie de la responsabilité sociale que se donnent les pères depuis maintenant 127 ans. »

Le nombre de touristes passant à la chocolaterie a d'ailleurs connu une explosion, au cours des cinq dernières années, passant de 2000 à 20 000 visiteurs annuellement.

Fort de ce succès, la chocolaterie évalue toujours la possibilité de lancer un économusée pour attirer davantage de visiteurs.

GUILLAUME ROY



› UN GROUPE HOMMAGE À JONQUIÈRE EN MUSIQUE

Le groupe hommage In the Name of Rage a rappelé les grands succès de Rage Against the Machine, mercredi soir, dans le cadre de Jonquière en musique. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

› MARIANA MAZZA À FESTIRAME



Place Festivalma avait des airs de retrouvailles, mercredi soir, alors que Mariana Mazza y était de retour, cette fois à titre de tête d'affiche. En première partie du spectacle présenté par *Le Quotidien*, Dave Morgan avait la lourde tâche de réchauffer l'immense installation de Place Festivalma. L'humoriste n'a pas perdu de temps pour connecter avec la foule de quelque 6000 personnes, en faisant référence à la municipalité de Saint-Ambroise et à la ville de Dolbeau-Mistassini. Dave Morgan n'est pas étranger à Mariana Mazza, lui qui assure ses premières parties depuis deux ans. Les similitudes entre les deux humoristes se font sentir à plusieurs niveaux. Dave Morgan n'hésite pas à offrir des blagues plus mordantes et quelques allusions sexuelles. « Y'a pas d'enfants ? M'a les *scrapper* », a lancé l'humoriste aux festivaliers de Festirame, avant d'y aller d'un sujet plus salé. **ANNIE-CLAUDE BRISSON** — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

+ COUVERTURE COMPLÈTE DU SPECTACLE DE L'HUMORISTE MARIANA MAZZA SUR L'APPLICATION ET LE SITE WEB

Opitciwan manque de personnel en éducation

SAMUEL DUCHAINE
sduchaine@lequotidien.com

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan est en recherche active afin de combler d'urgents besoins de personnel en éducation, dont une trentaine d'enseignants, pour travailler auprès de jeunes de 5 à 18 ans.

Outre des enseignants, la communauté est à la recherche de deux directeurs d'école, de conseillers pédagogiques et d'autres intervenants. Les emplois offerts sont à temps plein. Des primes de 5000 $ sont offertes avec l'emploi.

« On a vraiment besoin de monde, commente la directrice de l'éducation au Conseil des Atikamekw d'Opitciwan, Nathalie Potvin, par voie de communiquer. On le sait, l'éducation chez les autochtones est difficile, il y a un grand nombre qui ne termine pas le secondaire. On veut leur donner une chance de réussir. »

Elle explique qu'il s'agit d'une offre intéressante pour les finissants en éducation : « Les salaires sont intéressants pour les jeunes qui sortent de l'université et qui désirent travailler à temps plein. C'est aussi l'occasion d'acquérir de l'expérience. Les gens sont logés pour des sommes minimes. » Les salaires offerts varient de 57 000 $ à 79 000 $.

Même les étudiants sont invités à postuler.

« Il y a possibilité de stages rémunérés », ajoute-t-elle. Dans le cas où les postes ne seraient pas pourvus, M^me^ Potvin confirme que plusieurs solutions sont envisagées, comme des formations à distance.

M^me^ Potvin ajoute qu'il « s'agit d'une expérience enrichissante que de travailler auprès des communautés autochtones. C'est un excellent moyen de connaître un peuple sympathique et accueillant, et il y a tout ce qu'il faut pour bien vivre dans la communauté. »

La communauté d'Opitciwan est située à environ trois heures de route de Roberval.

Elle fait également appel au cœur des pêcheurs.

« C'est le lieu idéal pour les amateurs de pêche au doré », conclut M^me^ Potvin.



éditorial

Président et éditeur **CLAUDE GAGNON** *cgagnon@lesoleil.com*
Directeur général **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Où était le conseiller Côté ?

MARC ST-HILAIRE
ÉDITORIAL
mst-hilaire@lequotidien.com



Où diable était-il, le conseiller municipal responsable du district numéro 8 ? Que faisait-il de si important, mercredi après-midi, pour justifier son absence d'un point de presse qui concerne directement son secteur, une rencontre médiatique qui a duré à peine 30 minutes ?

Non seulement Simon-Olivier Côté aurait-il dû être présent lors de la présentation des résultats de la consultation publique sur l'avenir de la zone ferroviaire de Chicoutimi, il avait le devoir d'exposer sa vision du développement qu'il souhaite pour le quartier qu'il représente. En tant que mandaté des citoyens du secteur, il aurait même dû s'imposer comme le porteur officiel du dossier, et ce, depuis le départ, une responsabilité que lui aurait cédé volontiers le président d'arrondissement, Michel Tremblay. Or, mercredi, c'est ce dernier qui a dévoilé les résultats de la consultation et qui s'est prêté à la séance de questions des journalistes.

Un exercice pour le moins inconfortable dans la mesure où l'impression qui se dégage des travaux effectués jusqu'ici est celle-ci : tout est à reprendre à zéro, sur la base de trois scénarios diamétralement opposés les uns aux autres.

Grossièrement, le premier est l'aménagement d'un parc urbain ; le deuxième se résume à la création d'un quartier résidentiel ; le dernier est, quant à lui, la copie presque conforme du projet d'amphithéâtre de la mairesse Josée Néron, auquel se sont greffés quelques ajouts, dont une enceinte destinée aux congrès.

Il y a là matière à mille et un argumentaires et à autant d'impasses potentielles susceptibles d'éloigner les élus d'un consensus.

Quoi qu'il en soit, les six conseillers de Chicoutimi doivent maintenant élaborer le futur de la zone ferroviaire, puis présenter leur projet, pour approbation, à leurs homologues des arrondissements de Jonquière et de La Baie. Tout ça pour la fin du mois d'août !

Déjà que l'échéancier semble irréaliste, surtout en saison estivale, comment expliquer que le conseiller le plus concerné ne soit pas là, comme il n'était pas là lors de la dernière séance régulière du conseil de Saguenay ?

Simon-Olivier Côté ne peut agir en spectateur alors que se définit l'avenir de son district. Il ne peut attendre le moment opportun pour prendre des positions claires et, ainsi, influencer le débat à venir.

Il le doit à ceux et celles qui l'ont mis en place, une population qui, depuis presque deux mandats, a investi sa confiance en lui.

Certes, il existe plus d'une raison légitime pour justifier une telle absence. Mais de là à ne pas être en mesure de trouver une petite demi-heure, à un moment auquel tous auraient accepté de s'adapter, il y a lieu de s'interroger sérieusement.

Simon-Olivier Côté est un conseiller à plein temps, très bien rémunéré pour occuper cette fonction, faut-il le rappeler. Ses récentes absences ne peuvent être en aucun cas imputées à ses tâches complémentaires, comme celles relatives à son entreprise privée, dont les opérations sont principalement concentrées en période estivale.

La zone ferroviaire est le dossier d'urbanisme le plus important de tous ceux qui ont cours à Saguenay. Que le site se métamorphose en quartier résidentiel, en parc urbain ou en amphithéâtre du 21e siècle, c'est à travers ce projet que s'articulera le centre-ville de demain.

Mais une chose est certaine : aucun de ces scénarios ne se matérialisera sans un appui inconditionnel et unanime de tous les conseillers de Chicoutimi. Car il leur faudra convaincre leurs pairs, ceux de Jonquière et de La Baie, d'approuver, eux aussi, la démarche.

Et à ce chapitre, il y a loin de la coupe aux lèvres.

L'UQAC EN MISSION EN CHINE POUR UN PARTENARIAT SUR LA SANTÉ...



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Évoluer avec son temps

Dans sa chronique portant sur le film *Marie-Madeleine*, du réalisateur Garth Davis, le chroniqueur Sébastien Lévesque conclut de la façon suivante : « On dit souvent que l'histoire est écrite par les vainqueurs, ce qui est rigoureusement vrai dans le cas du christianisme. Ce sont effectivement des hommes qui ont écrit l'histoire du christianisme, et ce, au détriment des femmes. »

On pourrait bien sûr en dire tout autant du judaïsme, de l'islam et des autres grandes religions. Cette discrimination des femmes est présente au sein de ces religions encore aujourd'hui, ce qui n'est guère surprenant considérant que ce sont toujours des hommes qui les dirigent. Ce qui est surprenant par contre, c'est de constater que pratiquement personne ne s'offusque d'une telle discrimination. Pourtant, dans tout autre domaine que celui de la religion, une large frange de la population monte rapidement aux barricades lorsqu'une situation de discrimination envers les femmes est portée à son attention.

Il est encore plus surprenant de constater que la Charte des droits et libertés de la personne du Québec permet cette situation en accordant aux institutions religieuses, à l'article 20, une « dérogation » rendant cette situation non discriminatoire. Et ce, malgré le fait que la Charte repose sur le considérant suivant : « Le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix. »

Comment expliquer cet état de fait ? Perdons-nous notre capacité de réflexion lorsqu'il est question de religion ? Est-ce l'endoctrinement dès le jeune âge propre à ces religions qui évacue tout esprit critique, toute distanciation ? De fait, presque tous les baby-boomers du Québec, et leurs aînés ont subi cet endoctrinement, découlant de textes écrits et interprétés par des hommes d'un autre temps.

Si, à titre d'exemple, cette discrimination systémique était présente dans un mouvement social quelconque, qui voudrait en faire partie ? Alors, pourquoi y a-t-il autant de femmes et d'hommes pro-égalité encore « membres » de ces mouvements religieux ? Peut-être faudrait-il une désaffiliation (apostasie) massive pour enclencher une réforme en profondeur de ces religions sur ce plan – à quand les femmes prêtres ? –, et sur d'autres – le célibat des prêtres, l'homosexualité, l'avortement. Ce qui n'évolue pas avec son temps s'efface petit à petit.

Serge Alain
Lévis

Le mois des anniversaires

Le mois de juin est fertile en événements historiques qui méritent d'être soulignés. Pourtant, le seul dont on entend parler est celui du débarquement, le 11 juin 1838, à la baie des Ha ! Ha ! , des quatorze hommes qui restent sur les vingt-sept, partis le 25 avril de La Malbaie, les 13 autres ayant débarqué aux Petites-Îles, à l'anse au Cheval et à l'anse Saint-Jean pour y construire

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com



PHOTO DU JOUR

Cette photo a été prise dans le district de Karakoy, à Istanbul, où les chats errants mangent des aliments offerts par la population, devant des petites huttes aménagées pour leurs besoins.

— PHOTO AFP, OZAN KOSE

des moulins à scier. Dans le cas de l'anse Saint-Jean, ils y trouvèrent, déjà à l'ouvrage, une équipe venue par terre. Ce groupe fut rejoint à l'automne par les familles. L'arrivée de ce groupe de bûcherons-colons dans le Haut-Saguenay est naturellement un fait historique. Ce n'était pas une première quant à l'établissement d'un moulin à scier dans le Haut-Saguenay. Le père Claude-Godefroy Coquart, missionnaire à Chicoutimi de 1746 à 1765, nous apprend qu'en 1750, il y avait un important moulin à scier qui était situé à la rivière Pepaouetiche (rivière du Moulin, à Chicoutimi). L'arrivée des membres de la Société des Vingt-et-Un n'est donc qu'une nouvelle étape dans la fréquentation et l'occupation, par les Européens, de ce territoire depuis 1647, en juillet cette fois, par le passage du jésuite Jean de Quen.

Mais revenons en juin, soit le 6 juin 1676, date à laquelle les jésuites Dablon et Drueilletes, partis de Tadoussac le 1er juin pour se rendre à la mer du Nord (Baie-James), débarquent à Chicoutimi et inscrivent dans leur journal : « Nous arrivons de bonne heure à Chegoutimis, lieu remarquable pour être le terme de la belle navigation et le commencement des portages. »

C'est ainsi que le nom Chicoutimi, utilisé par les Autochtones depuis probablement des centaines d'années, passe de la préhistoire à l'histoire. Cette date doit demeurer dans notre mémoire collective.

Quinze ans plus tard, soit le 24 juin 1676, c'est la fondation d'un poste de traite et d'une mission catholique à Chicoutimi, début de l'exploitation permanente de la faune, par les Français, dans le Haut-Saguenay. Nous venons de faire reculer de 162 ans l'histoire régionale. Ce poste de traite a produit, pendant un certain temps, « plus de pelleteries que tout le Canada ensemble ». La mission catholique, fondée par le père de Crespieul, dont la première chapelle était plus imposante que celle de Tadoussac, a vu près d'une quinzaine de missionnaires se succéder jusqu'en 1782, date à laquelle les jésuites furent remplacés par des prêtres séculiers. Il s'agit de lire les récits de ces jésuites pour découvrir, comme l'écrit si bien le père de Crespieul, que « la vie d'un missionnaire Montagnais est un long et lent martyre ; est un exercice presque continuel de patience et de mortification ; est une vie vraiment pénitente et humiliante ». Au cours des cent premières années, malgré une absence de vingt ans au début du 18e siècle, quelque 550 baptêmes, 100 mariages et 150 sépultures ont été célébrés à Chicoutimi seulement. Toute personne demeurant sur ce territoire devrait lire aussi les écrits du père Pierre-Michel Laure (1720-1736) qui décrit avec force détails la vie et les mœurs des Montagnais. Avec les coureurs de bois, comme Nicolas Peltier, une nouvelle ethnie, celle des métis, voit le jour. Comment passer sous silence une si longue période de notre histoire qu'est cette époque des fourrures qui s'est terminée, essentiellement, par la fermeture du poste de traite en 1856 ?

En fait, l'histoire de notre région commence par son occupation par les peuples autochtones qui y vivaient depuis 4000 à 5000 ans, et qui méritent aussi notre attention.

Jacques Pelletier
Chicoutimi

GICLEURS DANS LES RÉSIDENCES

Québec bonifie son aide

Presse canadienne

QUÉBEC — Les propriétaires de résidences privées pour personnes âgées auront deux ans de plus que prévu pour installer des gicleurs dans leur établissement.

Ils auront droit aussi à un meilleur soutien financier du gouvernement pour effectuer les travaux.

La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, a dit mercredi, en conférence de presse, que le temps était venu de constater l'échec du programme mis en place en 2015 et de prendre les mesures nécessaires pour corriger le tir et accélérer la cadence.

En cas d'incendie, près de la moitié des résidences privées pour personnes âgées ne sont toujours pas munies de gicleurs, malgré le règlement en ce sens adopté en 2015.

Mme Blais a fait valoir que les irritants du programme mis en place par le gouvernement précédent, notamment sur le plan financier, étaient trop nombreux, certains propriétaires de résidences préférant fermer leurs portes plutôt que de se conformer aux règles.

Ce fut le cas de 549 petites résidences qui ont cessé leurs activités ces dernières années.

Québec va donc faire passer de 3300 $ à 5000 $ le montant de la subvention versée pour chaque gicleur installé, une majoration évaluée au total à 30 millions $ qui fait grimper le coût du programme à 212 millions $ cette année.

On va aussi procéder plus rapidement pour effectuer les paiements et ainsi faciliter l'accès au crédit pour les propriétaires : 25 pour cent de la subvention sera disponible dès la signature du contrat et 75 pour cent dès la fin des travaux.

Il peut en coûter plusieurs centaines de milliers de dollars – quelque 300 000 $, en moyenne – pour installer des gicleurs dans toutes les pièces d'une résidence. Pour les petites résidences, cela peut représenter un gros trou dans le budget.

« Le problème, ce n'est pas les grandes résidences, c'est les petites résidences qui ne sont pas capables d'emprunter » l'argent nécessaire, a expliqué la ministre Blais.

Depuis la création du programme, Québec se donnait jusqu'à cinq ans pour rembourser les propriétaires. Dans bien des cas, bien après l'installation des gicleurs, Québec n'avait toujours pas envoyé le chèque attendu, plaçant certaines résidences dans une position financière très précaire.

Sur les 183 millions $ prévus en 2018, Québec n'a expédié que 1,7 million $ du total, à ce jour, une aberration selon la ministre Blais.

Pour les résidences de 30 unités et moins, Québec assumera 100 pour cent de la facture, pour celles de 31 à 99 unités, 80 pour cent, et pour celles de 100 unités et plus, 60 pour cent.

Autre source d'irritation pour les propriétaires : le délai, jugé trop serré. La date limite pour munir ces résidences de gicleurs avait été fixée à décembre 2020. Elle est désormais repoussée à décembre 2022, donnant ainsi plus de latitude aux propriétaires pour procéder à leur rythme.

On compte 1791 résidences de ce type au Québec, dont seulement 799 sont actuellement munies de gicleurs en cas d'incendie.

Mais seulement 57 résidences ont jusqu'à maintenant pu bénéficier du programme de subventions mis en place en 2015, découlant du règlement imposant l'installation de gicleurs dans toutes ces résidences, sauf les très petites.

C'est l'évidence que le programme est « un échec », a dit Mme Blais, qui se dit déterminée « à accélérer la cadence ».

La décision de forcer toutes les résidences privées pour aînés à s'équiper de gicleurs avait été prise par le gouvernement à la suite de l'incendie majeur survenu en janvier 2014 dans une de ces résidences située à L'Isle-Verte, près de Rivière-du-Loup, une tragédie qui avait entraîné la mort de 32 personnes âgées. Après enquête, le coroner avait inclus cette recommandation dans son rapport.

Le nouveau programme d'aide financière permettra aux propriétaires de ne pas hausser le loyer des locataires, car « toute hausse des dépenses d'exploitation se traduit nécessairement par une augmentation de loyer », a fait valoir le secrétaire général du Réseau québécois des OSBL d'habitation, Jacques Beaudoin, qui s'est dit très satisfait de l'annonce.

FACILITER L'AIDE DES BÉNÉFICIAIRES

Changement de culture au Curateur public



STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

La nouvelle Loi sur le curateur public permettra d'insuffler un véritable changement de culture dans la manière d'encadrer les personnes en situation de vulnérabilité. Un tournant majeur afin de préserver les droits des citoyens inaptes, selon leur capacité, mais aussi pour faciliter l'aide d'un proche.



Le projet de loi, s'il est accepté, devrait faciliter la tâche des bénéficiaires et des proches. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Denis Marsolais, curateur public du Québec, effectue une tournée des régions du Québec afin de rencontrer et d'informer les partenaires reliées à l'organisme des changements qui pourraient être adoptés par les élus du gouvernement du Québec.

« Ce projet de loi, c'est un véritable changement de culture, autant pour notre organisation que pour tous les groupes qui ont un lien avec la Loi sur le curateur public », explique M. Marsolais.

« Ça fait 30 ans que la loi existe, et il fallait la revoir, la mettre à la saveur du jour et en tenant compte du contexte social et des enjeux actuels », reprend le curateur public.

Le projet de loi, qui sera débattu en commission parlementaire en septembre, prévoit six modifications et la mesure d'assistance est considérée comme la plus importante.

Cette mesure s'adresse aux personnes qui, en raison d'une difficulté, souhaitent être accompagnées pour prendre soin d'elles-mêmes, pour administrer leurs biens ou exercer leurs droits.

« C'est la mesure la plus importante. La mesure d'assistance n'existe pas actuellement. Aujourd'hui, si votre mère a besoin d'information à la suite d'une lettre de Revenu Québec pour un avis de cotisation, si vous appelez pour elle, vous ne pourrez obtenir d'informations à moins d'être le tuteur », explique Denis Marsolais.

« Avec la nouvelle loi, vous pourrez agir comme assistant après vous être inscrit auprès d'une institution financière, des ministères et des organismes gouvernementaux. Avec ce certificat (durée de trois années), vous obtiendrez les réponses aux questions. L'autre élément intéressant, c'est que cette procédure n'aura pas à passer par les tribunaux et sera gratuite », poursuit. M. Marsolais.

La personne désignée sera inscrite dans un registre, mais elle ne pourra signer de documents ou s'engager au nom de la personne en demande.

MESURES INDIVIDUALISÉES

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1356 personnes bénéficient d'une mesure de protection (administration des biens) auprès du Curateur public (524) ou en représentation privée (832).

Parmi ces bénéficiaires, le curateur public estime que certains d'entre eux pourraient garder certaines responsabilités au lieu de toutes les laisser à la personne désignée. « La grande nouveauté résidera dans le fait que nous voulons être en mesure de laisser certaines responsabilités aux bénéficiaires. Nous voulons respecter la dignité de la personne. Nous voulons permettre au tribunal de moduler les mesures en tenant compte des forces et faiblesses des personnes, afin de leur laisser des responsabilités dans la mesure de leurs forces. Nous souhaitons des régimes individualisés », conclut M. Marsolais.

MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE LOI

Denis Marsolais veut du temps

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Même si la Loi sur le curateur public devait être adoptée à l'automne 2019, Denis Marsolais, l'actuel curateur public du Québec, ne demandera pas l'entrée immédiate des modifications. Il croit que l'organisation aura besoin d'environ 18 mois pour s'assurer que tout le monde sera prêt au moment de sa mise en place.

« Je suis entré en fonction en juin 2018 et dès juillet, nous avons entrepris de préparer le projet de loi. Nous avons mis de nombreux mois pour tout préparer. Le projet de loi sera débattu en commission parlementaire et ensuite probablement adopté », explique le curateur public.

« Mais nous ne souhaitons pas sa mise en place immédiatement. Nous allons en faire la demande au gouvernement, car nous voulons prendre le temps nécessaire pour informer et former notre personnel, mais aussi tous ceux qui gravitent autour du Curateur public. Car lorsque ce sera en application, nous ne voulons pas de complication », précise M. Marsolais.

Il ne cache pas qu'une importante étape d'information et de formation devra être faite auprès des partenaires du Curateur public, soit les institutions financières, les ministères gouvernementaux, les bureaux de notaires et autres groupes.

Le curateur public ne cache pas que les modifications à la loi soulèvent certains questionnements auprès des employés de l'organisme et des divers partenaires.

« S'il n'y avait pas une certaine crainte, c'est moi qui serais inquiet. Les changements sont importants. Il ne faut pas se le cacher : les gens préfèrent le statu quo. »

« Nous leur avons établi le but à atteindre, démontrer où l'on voulait aller avec ces modifications, et les employés n'ont pas hésité à embarquer. Car ces changements, nous les faisons pour les citoyens. Et c'est lui qui va sortir gagnant avec cette nouvelle loi », reprend M. Marsolais.

Le curateur public précise que 36 000 adultes bénéficient d'une mesure de protection au Québec, en date du 31 mars 2019, mais qu'il y aurait 160 000 personnes inaptes à travers la province.



Denis Marsolais estime que la nouvelle loi s'avérera un changement de culture important pour le Curateur public du Québec. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Cela signifie que 124 000 citoyens n'ont pas recours à une mesure de protection, car des proches s'occupent d'eux.

« Le Curateur public s'occupe des gens inaptes qui sont seuls dans la vie ou dont les proches ne peuvent s'en occuper. Au privé, ce sont des parents ou des proches qui voient à l'administration de leurs biens », soutient M. Marsolais.

Une personne peut se retrouver sous la juridiction du Curateur public lorsqu'un médecin détermine qu'elle est devenue inapte. Au privé, ce sont des membres de la famille qui voient à la bonne gestion des biens du bénéficiaire.

Le Curateur public en bref

- Plus de 700 employés
- 12 bureaux dans 11 villes du Québec, dont Saguenay
- Siège social à Montréal
- 4 directions territoriales
- Sensibilise la population
- Accompagne les familles
- Agit comme représentant légal
- 36 000 bénéficiaires, soit 13 600 au public et 22 400 au privé
- 39 pour cent des Québécois ont un mandat de protection (inaptitude)
- 56 ans comme moyenne d'âge au Saguenay–Lac-Saint-Jean

CAUSES DE L'INAPTITUDE

- 20 pour cent de maladie dégénérative (11 pour cent dans la région)
- 40 pour cent de déficience intellectuelle (44 % dans la région)
- 31 pour cent de maladies mentales (35 pour cent dans la région)
- 9 pour cent de traumatismes crâniens et autres causes (10 % dans la région)
- 39 pour cent de clientèle féminine, 61 pour cent de clientèle masculine (public)

D'où vient l'habitude de pointer du doigt ?



JEAN-FRANÇOIS CLICHE
jfcliche@lesoleil.com

Quand vous montrez quelque chose du doigt, est-ce que votre index pointe directement vers l'objet en question ? Il y a de bonnes chances que non, que votre index pointe à côté de la « cible », et ce n'est pas simplement parce que vous manquez de « visou ». Ce serait plutôt parce que vous avez pris cette habitude en tentant de toucher des objets quand vous étiez bébé, et non en voulant montrer leur position, d'après une étude parue mercredi dans revue savante *Science Advances*.

« Dans toutes les cultures humaines qui ont été étudiées, les nourrissons commencent à montrer du doigt vers l'âge de 9 à 14 mois, typiquement. [Et pourtant] nous ne savons presque rien des origines de ce comportement », écrivent les trois auteurs de l'article, dirigés par le chercheur en psychologie Cathal O'Madagain, de l'Institut Max Planck, en Allemagne.

Par le passé, des scientifiques ont suggéré plusieurs hypothèses : par exemple, cela pouvait simplement découler du fait que les enfants voient leurs parents montrer des choses du doigt et les imitent. Mais s'il ne s'agissait que d'imitation, soulignent M. O'Madagain et ses collègues, de grandes différences entre les cultures auraient forcément fini par apparaître. Or ce n'est pas le cas : toutes les cultures pointent à peu près à l'identique.

D'autres ont avancé que cela pouvait provenir de l'habitude qu'ont les bébés d'étirer le bras pour attraper quelque chose. Mais les différences entre prendre et pointer – main ouverte dans un cas et fermée (hormis l'index) dans l'autre, intention d'informer absente dans un cas et présente dans l'autre, etc. – sont trop importantes pour que l'un mène à l'autre, estiment les auteurs de l'étude de *Science Advances*.

Eux croient plutôt que ce comportement vient de l'habitude de toucher, souvent avec l'index, qu'ont les bébés.

Pour le savoir, ils ont fait trois expériences.

Dans l'une d'elles, 55 personnes d'âges différents (18 mois, 3 ans, 6 ans et adultes) ont été filmées en train de pointer une série d'objets à 1,5 mètre d'elles.

En analysant ensuite la direction que montrait l'index sur des images arrêtées, le trio d'auteurs a réalisé qu'elle n'était pas particulièrement juste : même chez les adultes, elle s'écartait typiquement de 10 à 20 degrés de la « cible ». C'était plutôt l'axe entre l'œil et le bout de l'index qui pointait le plus précisément vers l'objet, ne s'en écartant que de 1 à 10 degrés.

C'est là, selon M. O'Madagain et ses collègues, un indice montrant clairement que c'est le fait de toucher qui mène à pointer.

Les auteurs ont fait deux autres expériences – l'une sur l'angle du poignet selon l'emplacement d'une cible à pointer sur une boîte, et l'autre sur l'interprétation d'image montrant une personne qui pouvait être en train de montrer ou sur le point de toucher des objets –, qui ont corroboré l'hypothèse du toucher.

Le passage du toucher au pointage viendrait de la « ritualisation » du geste, un peu comme l'habitude de lever les mains chez les enfants humains et primates.

« Un nourrisson va commencer par lever ses mains pour tenter de grimper, littéralement, à sa mère. Le voyant faire, la mère va le prendre au lieu de le laisser grimper tout seul. L'enfant finit par réaliser qu'il n'a qu'à lever les bras pour que sa mère le prenne, et le comportement de lever les mains est acquis », écrivent-ils. Le même genre de « ritualisation » pourrait expliquer que le toucher mène au pointage.



L'habitude de pointer apparaît dès 9 à 14 mois. — PHOTO 123RF

Les Duceppe réclament 1,14 M$ pour la mort de leur mère

MONTRÉAL — La famille de l'ex-politicien Gilles Duceppe réclame la somme de 1,14 million $ en compensation à la résidence Lux Gouverneur après la mort Hélène Rowley Hotte, le 20 janvier dernier.

La dame de 93 ans avait été retrouvée morte à l'extérieur de sa résidence pour aînés de Montréal, alors que le mercure était passé sous la barre des moins 15 degrés.

Dans la mise en demeure envoyée par un cabinet d'avocats, il est écrit que « madame Rowley est décédée d'hypothermie dans des conditions atroces et inhumaines » et que la famille est « encore sous le choc de la perte de leur mère dans de pareilles circonstances ».

Selon les avocats de la famille Duceppe, M^me^ Rowley serait toujours en vie si le détecteur de mouvements à l'intérieur de son appartement avait fonctionné adéquatement.

Le 20 janvier dernier, une alarme d'incendie avait retenti vers 4 h 15, et M^me^ Rowley était alors sortie de la résidence. La dame n'entendait pas très bien et n'a probablement pas saisi le message audio qui l'informait que son bâtiment ne faisait pas partie de l'ordre d'évacuation incendie. Elle a utilisé une sortie de secours qui donnait accès à une cour arrière du complexe immobilier, mais la porte s'est verrouillée et elle n'a pu ensuite réintégrer la résidence.

Selon la mise en demeure transmise à la résidence Lux Gouverneur, les employés de la résidence ont fait preuve « d'irresponsabilité, de négligence, d'incurie et d'insouciance ».

Par exemple, la famille soutient qu'un employé de la résidence qui travaillait cette nuit-là « aurait dû faire une inspection visuelle extérieure » au moment où il a réarmé la porte de la sortie d'urgence.

La mise en demeure indique aussi que la réceptionniste de la résidence a omis de « vérifier les images des caméras de surveillance situées devant elle au moment de commencer son quart de travail à 8 h 40, après la fin de l'évacuation ».

Toujours selon la missive, « madame Rowley a trouvé la mort devant les caméras de surveillance de l'établissement et sans jamais que personne ne procède au décompte des occupants de la résidence après l'alarme d'incendie, ce qui constitue sans l'ombre d'un doute une faute lourde de la part Lux Gouverneur ».

Selon M^e^ Marc-Antoine Cloutier, président de Trivium Avocats, le cabinet qui représente la famille Duceppe, au moins six procédures n'ont pas été respectées.

« Si on avait fait ne serait-ce qu'un seul de ces éléments-là, par exemple regarder les caméras de surveillance ou regarder derrière la porte ou encore procéder au décompte des résidants, forcément on aurait retrouvé madame Rowley à un moment ou on aurait encore pu sauver sa vie », a-t-il dit.

La lettre indique également que « les derniers instants de la vie de madame Rowley ont été ignobles » et que celle-ci a fait preuve d'une « grande combativité en s'accrochant à la vie jusqu'au dernier souffle ».

Un rapport du coroner publié le 4 juin indique que la mort de M^me^ Rowley était accidentelle, mais évitable. **PRESSE CANADIENNE**

EN BREF

Un homme du Texas dévoré par ses 18 chiens

DALLAS — Un homme du Texas qui était porté disparu depuis des mois a été complètement dévoré par sa meute de chiens, ont déterminé les responsables de l'enquête sur sa disparition. Les médecins légistes ont expliqué que les tests d'ADN avaient révélé que les fragments d'os récupérés dans les excréments des chiens étaient ceux de Freddie Mack, âgé de 57 ans, selon le bureau du shérif du comté de Johnson. Le shérif adjoint, Aaron Pitts, a indiqué que les 18 chiens de races mélangées avaient apparemment dévoré tout le corps, les cheveux et les vêtements de M. Mack, ne laissant rien d'autre que des fragments d'os de 5 à 12 centimètres. **ASSOCIATED PRESS**

Protéger la liberté de presse

LONDRES — Le Canada et le Royaume-Uni mènent une campagne pour obtenir davantage de protections pour les journalistes, affirmant qu'une presse libre « protège la société contre les abus de pouvoir ». La ministre des Affaires étrangères du Canada, Chrystia Freeland, et son homologue britannique, Jeremy Hunt, coprésident une conférence de deux jours qui s'amorce mercredi, à Londres, avec des politiciens, des responsables, des activistes et des journalistes de plus de 100 pays, bien que deux organes de presse russes aient été bannis. Le bureau des Affaires étrangères a annoncé que M. Hunt dirait, lors de la conférence, que « la liberté des médias n'est pas un droit occidental, mais une valeur universelle ». Il prévoyait également dire que la répression de la presse et la corruption vont de pair, et que, « à son meilleur, un média libre protège la société contre les abus de pouvoir et aide à libérer le plein potentiel d'un pays ». **ASSOCIATED PRESS**

Grève au Manoir Champlain: les services essentiels assurés

Les employés des 11 résidences privées pour personnes âgées, dont ceux du Manoir Champlain à Chicoutimi, pourront tenir une nouvelle grève de sept jours, entre le 14 et le 20 juillet.

Le Tribunal du travail du Québec a entériné l'entente entre les employés et leur employeur relativement aux services essentiels qui devront être maintenus durant l'arrêt de travail.

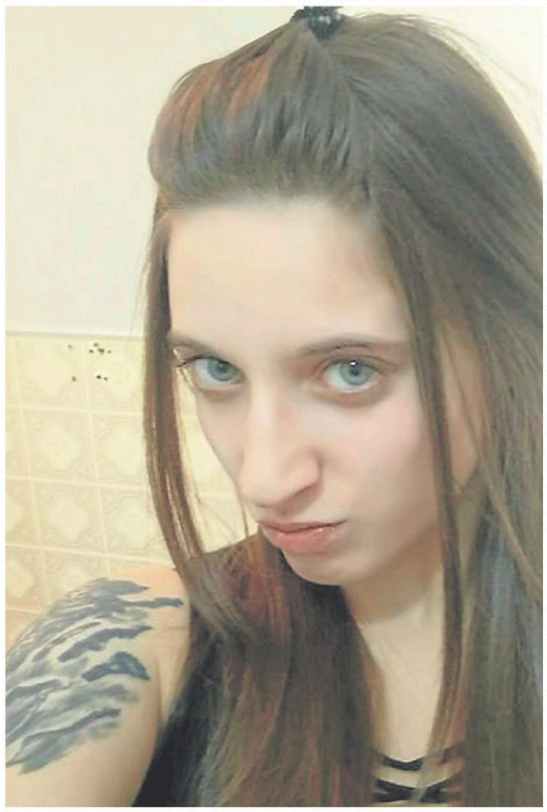
La juge administrative Lyne Thériault a rendu sa décision le 8 juillet. Elle estime que les services essentiels prévus à l'Annexe 1, avec les précisions apportées, sont suffisants pour que la santé ou la sécurité de la population ne soit pas mise en danger durant la grève. Le tribunal avait rendu des décisions similaires dès les premières journées de grève au Manoir Champlain.

Les employés, syndiqués à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), cherchent à obtenir un taux horaire de 15$ de l'heure et à avoir droit à 1$ d'augmentation annuellement.

Actuellement, les travailleurs gagnent 13$ de l'heure, à peine plus élevé que le salaire minimum qui est de 12.50$.

À la résidence de Chicoutimi, le tribunal rappelle que plus de 90 pour cent de la clientèle est autonome. **STÉPHANE BÉGIN**

› RECHERCHÉE



Le Service de police de Saguenay est à la recherche de Cristelle Giard, une jeune femme de 23 ans. Elle mesure cinq pieds (1,52 m) et a les cheveux châtains. Elle a également une amputation au majeur gauche. La dernière fois qu'elle a été vue, elle portait une chemise orange et des leggings de couleur bleu-vert avec des bandes mauves sur les côtés. Pour tout renseignement, la population est invitée à téléphoner au 418 699-6000. **SAMUEL DUCHAINE** — PHOTO COURTOISIE, SERVICE DE POLICE DE SAGUENAY

Alloprof en service cet été

SAMUEL DUCHAINE
sduchaine@lequotidien.com

Alloprof maintiendra ses services et un soutien complet du 15 juillet au 1er août afin de venir en aide aux étudiants en cours d'été, pour une cinquième année. Les élèves pourront poser des questions à des enseignants du lundi au jeudi, entre 17 h et 20 h.

« Que ce soit en français, en mathématiques, en anglais ou en sciences, nos services et nos outils ont été créés spécifiquement pour répondre aux défis scolaires que vivent les jeunes. Nous les aidons à réviser toute une année en accéléré pour augmenter leurs chances de réussir », commente le porte-parole d'Alloprof, Marc-Antoine Tanguay, dans un communiqué.

Chaque année, des dizaines de milliers d'élèves terminent l'année en échec dans une ou plusieurs matières requises pour l'obtention de leur diplôme. Environ 20 000 s'inscrivent à des cours ou à des reprises d'examen durant l'été.

« La motivation n'est pas toujours au rendez-vous quand on doit sacrifier ses vacances en famille ou ses activités entre amis, mais on veut que ces élèves sachent qu'Alloprof est là pour eux dans ce moment critique. Ce sont probablement eux qui ont le plus besoin de notre aide », ajoute M. Tanguay.

Les utilisateurs ont également accès à des vidéos préparatoires sur les notions clés des examens du secondaire. « Cet outil est réellement populaire. Par exemple, la préparation à l'examen de mathématique SN de 4e secondaire a été visionnée plus de 28 000 fois sur YouTube l'an dernier », explique le porte-parole.

L'été dernier, les outils d'Alloprof ont été utilisés plus de 400 000 fois. Les étudiants peuvent communiquer avec les enseignants par téléphone, texto ou sur des forums en ligne.



Québec a confirmé la reconduction du programme d'entretien de la Route verte, dont fait partie la Véloroute des Bleuets. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

VÉLOROUTE DES BLEUETS

L'argent de la Route verte est confirmé

PASCAL GIRARD
pgirard@lequotidien.com

Dans l'attente de la confirmation de la participation de Québec au plan de développement de 16 M$, la Véloroute des Bleuets a obtenu une première bonne nouvelle alors que le programme d'entretien de la Route verte a été reconduit, mercredi, par le gouvernement provincial.

L'annonce a été partagée sur la page Facebook de la Véloroute, en fin d'après-midi.

« Nous sommes très heureux de confirmer à nos usagers que le gouvernement du Québec a confirmé le renouvellement du financement du programme d'entretien de la Route verte. Cette action permettra à nos municipalités partenaires de recevoir un support financier pour assurer l'entretien de notre circuit cyclable », pouvait-on lire dans ce message.

Lors de la Randonnée Hydro-Québec, le directeur général de la Véloroute des Bleuets, David Lecointre, parlait d'une somme de 200 000 $ pour l'année. Le montant officiel n'est toutefois pas connu.

La nouvelle avait d'abord été annoncée par l'Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ), aussi via Facebook. « L'ARCQ vous confirme que le Conseil du Trésor a renouvelé le volet "Entretien de la Route verte et de ses embranchements" du programme Véloce. Pour les autres volets, des modifications législatives permettant de mettre en œuvre certaines dispositions des derniers budgets devront être adoptées. Le site Web du ministère contiendra toute l'information sur le programme à compter de la semaine prochaine », a-t-elle affirmé.

Une rencontre avait eu lieu récemment entre les dirigeants de la Véloroute et les députés caquistes Nancy Guillemette et Éric Girard.

La Véloroute des Bleuets est un réseau cyclable qui ceinture le lac Saint-Jean sur quelque 270 kilomètres. La Route verte, pour sa part, comprend un ensemble de réseaux distincts et couvre 5300 kilomètres sur l'ensemble du Québec.

DE LA BIÈRE, DE LA BOUFFE, MAIS SURTOUT DES GENS

Un commerce, un coin de rue ou un parc méconnus, un endroit pour rencontrer ou relaxer : les villes regorgent de lieux qu'on aime, souvent loin des circuits plus traditionnels. Cet été, les chroniqueurs des six journaux de Groupe Capitales Médias vous amènent à la découverte de ces petits trésors, de Québec jusqu'en Outaouais, de la Mauricie à l'Estrie ou au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Rendez-vous chaque jeudi de l'été.



La microbrasserie 11 comtés et le Cuisinier déchaîné de Cookshire-Eaton, c'est bien plus que de la bière et de la bouffe; c'est un retour aux rencontres heureuses. — PHOTO COURTOISIE

CES LIEUX QU'ON AIME



SONIA BOLDUC
sonia.bolduc@latribune.qc.ca

C'est quoi ton lieu préféré ?

Aaaaah. Des lieux que j'aime, sérieusement, il y en a tellement, genre 15 à la douzaine, c'est juste malade.

C'est la faute à ma mère. Parce que c'est toujours la faute de nos parents, c'est bien connu, mais surtout parce que quand j'étais floune, elle nous embarquait dans sa vielle Datsun et nous trimballait dans tous les petits rangs de la région. On se retrouvait souvent dans le fond de culs-de-sac, on ramassait des mûres, on volait des pommes, des fois on se perdait, mais j'imagine qu'on s'est toujours retrouvé.

C'était magique.

Depuis, nécessairement, je continue à chercher de la magie, pis la plupart du temps, au gré des rangs.

Le Haut-Saint-François, c'est un lieu pour se perdre. Un lieu de perdition peut-être même un peu, ce qui n'est pas à dédaigner.

Loin des flaflas, on se perd dans les rangs du Haut, sans hâte, et souvent sans but, à l'écart des routes principales dans la mesure du possible, dans la douceur, la simplicité des paysages et des villages, dans la chaleur et l'énergie des gens.

Les gens.

En cette époque de tiraillements et de divisions multiples, alors que nos rapports à l'autre et à la bienveillance s'effritent un peu dans le grichage des réseaux, j'ai besoin, – et je ne suis sûrement pas la seule – viscéralement besoin que ce que l'humain a de plus beau reprenne sa place dans le paysage.

Dans tous les paysages.

J'ai besoin de gens lumineux, généreux, accueillants et créatifs qui incarnent les lieux, les aiment, les partagent.

Les lieux, ces temps-ci, ce sont avant tout les gens. (Parfois aussi l'absence de ceux-ci, mais ça, ma foi, on y reviendra.)



À la microbrasserie 11 comtés, il n'y a pas de point de vue sur le fleuve, les montagnes ou une vallée d'oliviers, mais il y a des tables qui se modulent pour veiller tard et un carré de sable, ça dit tout. Ce n'est pas spectaculaire, mais c'est heureux, très heureux. — PHOTO COURTOISIE

Là, je suis attablée chez le Cuisinier déchaîné, à la microbrasserie 11 comtés, deux bâtiments de bois séparés, mais unis par une terrasse en gros bois, en conversations bruyantes, en rires qui s'étirent, en accueil et en service sympathiques.

C'est un lieu rural, beau, agréable, terriblement bon. C'est avant tout le rêve de jeunes gens audacieux de rester dans leur coin de pays, mais de le partager aussi, de le mettre en valeur.

C'est le lieu d'Émilie, Julie, Mathieu, Sébastien, Martin, Yannick, le lieu de leurs familles et de leurs amis, des amis des amis, votre lieu quand vous le voulez aussi.

Ici, il n'y a pas de point de vue sur le fleuve, les montagnes ou une vallée d'oliviers, mais il y a des tables qui se modulent pour veiller tard et un carré de sable, ça dit tout.

Ça dit que tu peux y débarquer en famille, avec les enfants, les amis, les collègues, l'amoureux.se, pis qu'on va te recevoir avec le sourire pis l'envie que tu passes un beau, bon et long moment.

Ça dit que c'est une place où tu peux boire une rousse de campagne sur le bord du feu pendant que les enfants jouent dans le carré de sable, relaxes, sans qu'on vous pousse vers la porte. Ça dit que tu peux te mettre « cute » pour venir fêter quelque chose, mais que tu peux débarquer avec ta « chienne carreautée » après ta journée d'ouvrage ou quand la soirée s'annonce un peu fraîche.

Ça parle de rassemblement.

On rassemble depuis l'ouverture, il y a un an, lorsque la gang de la micro a distribué des plants de houblon aux gens du Haut, parce qu'un jour on brassera une bière complètement locale, en mettant le grain, la flore, les petits fruits et le territoire en valeur.

Dans sa cabane juste à côté, d'où il a vue sur les cuves de brassage, le Cuisinier déchaîné et son équipe font aussi appel au territoire.

Tout aussi déchaîné dans ses bottes de maraîcher que devant ses fourneaux de cuisinier, Yannick Côté s'amuse avec ses légumes de saison, mais aussi avec les produits du monde autour, charcuteries de Scotstown, cerf rouge du Sabot d'Or, poulet de la ferme Ducharme, bœuf de la ferme d'Orée, fromage de chèvre de chez Caitya, truite des Bobines, tout est bon, frais, sans pétage de broue.

On sert plutôt la broue au verre, à la pinte ou sur un plateau de dégustation où se côtoient lager, stout, ale sure de blé, rouge des comtés, blanche multigrains, rousse et pale ale de campagne, des bières à déguster sur place ou à ramener à la maison en cannettes ou en cruchon.

Ça permet de rapporter un bout du Haut chez soi quand on n'y habite pas.

Parce que, bien évidemment, cette énergie des 11 comtés a dévalé les rangs jusque dans les MRC autour et bien au-delà des Cantons-de-l'Est, ramenant chaque fin de semaine son lot de curieux, de bons vivants et de goûteux de la vie. Parfois, personne ne se connaît, mais on dirait que tout le monde se connaît.

Ce n'est pas spectaculaire, mais c'est heureux, très heureux.

Et assez magique.

ET TANT QU'À…

Si vous poussez votre voiture, votre moto, votre vélo ou votre cheval jusqu'à Cookshire-Eaton pour la poutine sauce à la bière ou le duo poke bowl et blanche de campagne, je vous invite à poursuivre votre excursion un moment encore.

Partez vers Sawyerville, Saint-Isidore-de-Clifton, Bury, Dudswell, Newport, Scotstown ou La Patrie par les petits chemins de terre. Évitez l'asphalte, même si ça demande un peu de créativité, un GPS ou du flair – si vous voulez, je peux même vous prêter ma mère…

Essayez de zigzaguer ainsi au moins jusqu'au Canton de Lingwick, union heureuse de Sainte-Marguerite et de Gould, village de joyeux lurons qui sont recevants sans bon sens.

On y va pour le Marché de la p'tite école avec bière, bouffe et ateliers divers le vendredi soir, pour l'ambiance, le menu écossais et la gentillesse de Daniel à La Ruée vers Gould, pour le pont couvert magnifique en tout temps, et tout particulièrement pour la Nuit du pont couvert qui te brasse la vie, en août, cette année les 24-25.

C'est là que ça se passe si t'as envie de planter ta tente, te baigner dans la rivière, te gaver de musique, de bière et de poésie, voir des *shows* dans le pont couvert, regarder les étoiles étendu dans l'herbe et rencontrer du monde heureux.

Parce qu'un lieu, je le répète, c'est souvent les gens.

FESTIVAL DE LA CHANSON DE SAINT-AMBROISE

Un virage vert et des prix plus généreux

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Six soirées de spectacles, soixante participants, des dizaines et des dizaines de chansons. Fidèle à sa tradition, la 28e édition du Festival de la chanson de Saint-Ambroise célébrera la musique et les mots, du 12 au 17 août. Elle se démarquera toutefois cette année par des prix encore plus généreux et un virage vert important.



Claude Boutin, directeur artistique du festival, François Lachance, membre du jury, Karine Trudel, députée fédérale de Jonquière, Barbara Savard, directrice générale du festival, Laurence Tremblay et Allison Marshall Bédard, responsables du marketing, Zachary Fortin, responsable de la logistique, ainsi que Dominic Baker, coach, attendent les festivaliers à Saint-Ambroise du 12 au 17 août.
— PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

Cette année encore, plus de 50 000 $ en prix, bourses et ateliers seront offerts aux candidats. De nouveaux prix ont également été ajoutés à la liste déjà bien garnie, qui inclut notamment des participations à divers festivals et événements de la région et d'ailleurs au Québec.

« Une première partie à Festirame a été ajoutée. Les candidats recevront également tous un laissez-passer pour une formation à Québec, ce qui représente plusieurs milliers de dollars », souligne Barbara Savard, directrice générale du festival.

L'inscription gratuite au programme Lancement d'une entreprise thématique : Industries du spectacle, de la Commission scolaire des Découvreurs de Québec, est offerte à tous les demi-finalistes, ce qui représente une valeur de 81 000 $.

Le festival effectue également un virage vert. Cette année, aucune bouteille de plastique ne sera vendue sur le site. Des stations de remplissage d'eau seront installées et des verres écologiques seront disponibles au coût de 2 $, un montant qui pourra être remboursé lorsque le contenant sera rapporté. Fini également les pailles et les petits emballages de beurre, de crème à café ou de lait lors du souper spectacle. La collaboration de Gazon Savard permettra également de composter toutes les matières organiques.

« Chaque année, on remplit l'équivalent d'un demi-autobus scolaire de bouteilles de plastique. Nos petits gestes peuvent faire une différence », affirme la directrice générale.

Le nombre de candidats a aussi subi quelques transformations. Le nombre de jeunes interprètes de 7 à 12 ans passe de 12 à 16. Chaque soir, un participant de la catégorie obtiendra le titre Coup de cœur, lequel permettra à l'élu de se produire lors de la délibération de la grande finale. De leur côté, les auteurs-compositeurs-interprètes seront moins nombreux, pour un total de 12.

La nouvelle édition, qui se déroulera sous le thème du carnaval, promet d'être riche en couleurs, notamment avec la présence de 2Frères, des habitués du festival, qui se produiront lors du souper spectacle du 16 août. « On a beaucoup beaucoup beaucoup de bons souvenirs au festival. On a très très hâte », ont affirmé les membres du duo, dans une vidéo présentée en conférence de presse.

Les cabarets Saint-Ambroise, que les 2Frères ont animés à plusieurs reprises, seront d'ailleurs de retour après chaque soir de concours. Les vitrines, qui permettent de découvrir un auteur-compositeur-interprète avant chaque spectacle principal, et les dîners chantants figurent également de nouveau à la programmation.

DESTINATION LYRIQUE

Deux sopranos de la région en vedette

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

La Société d'art lyrique du Royaume (SALR) lance sa saison de concerts estivaux aux Jardins des vestiges de La Pulperie en mettant à l'affiche deux jeunes sopranos aux origines régionales, Élisabeth Boudreault, de Saint-Ambroise, et Audrey-Anne Asselin, de Dolbeau-Mistassini, dans sa première *Destination lyrique*, vendredi, à 20 h.

Les deux chanteuses de la relève seront accompagnées au piano par Christopher Gaudreault. Le trio présentera certains des plus grands extraits du répertoire de l'opéra, allant de *Les Noces de Figaro* de Mozart, aux *Contes d'Hoffmann* d'Offenbach et à *La Bohème* de Puccini. En tout, les deux sopranos et le pianiste interpréteront une quinzaine de pièces.

Pour la présidente du conseil d'administration de la SALR, Hélène Gaudreault, ce concert est l'occasion de voir gratuitement des chanteuses d'exception se produire chez eux. « C'est fait dans un cadre estival, dans la magnifique salle de pierre du Jardin des vestiges. Ce sont trois jeunes incroyablement prometteurs », raconte Mme Gaudreault, enthousiaste à propos de la qualité des artistes sur place.

Le programme, qui est composé d'airs connus du grand public, demeure à la portée de tous. « Le conseil d'administration ne veut pas offrir quelque chose de lourd. On demande à ce que ce soit plus accessible pour le genre de spectateurs qui se présentent à La Pulperie. Ce sont des concerts qui nous préparent un nouveau public pour notre grande production d'hiver. On a beaucoup de personnes qui se sont initiées à l'opéra grâce à nos *Destinations lyriques* », précise Mme Gaudreault.

CONCERTS GRATUITS

Existant depuis 2007, les *Destinations lyriques* ont perdu une subvention de 6000 $ de Saguenay cette année.

Hélène Gaudreault se félicite d'offrir encore ces concerts gratuitement, malgré la perte de cette aide monétaire.

« On a su que cette subvention était coupée le 23 avril, alors que les contrats étaient pratiquement signés avec les artistes. On a pris la décision de les présenter quand même. J'ai été insistante auprès de la Ville pour avoir une contribution. J'ai finalement obtenu 2000 $ de l'arrondissement de Chicoutimi », lance Mme Gaudreault. La SALR assume les coûts cet été. Elle demande une contribution volontaire aux spectateurs présents.

La deuxième *Destination lyrique* aura lieu le jeudi 29 août et mettra en vedette la soprano égyptienne Fairouz Oudjida, dans un événement intitulé *Du Sahara à l'opéra*.

facebook/LeQuotidienProgres

@lequotidien_cyb

affaires

OR
1421,98
$US/ONCE
26,45

PÉTROLE
66,62
BARIL US$
2,11

ALUMINIUM
0,8090
$US/LIVRE
00,00

EURO
0,6794
€EURO
0,0006

LE DOLLAR
74,49
¢US
-1,69

facebook/LeQuotidienProgres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	990.76 $	-0.51 $	84247771
S&P/TSX 300	16563.29 $	18.08 $	188751151
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	26860.20 $	76.71 $	0
NASDAQ (QQQ)	192.56 $	1.90 $	14473343
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
ENCANA CORP.	ECA	6.54 $	0.20 $	8752746
CANNTRUST HOLDINGS	TRST	4.12 $	-0.61 $	6377385
CRESCENT POINT	CPG	4.49 $	0.38 $	4280348
BAYTEX ENERGY	BTE	1.90 $	0.06 $	4180541
KINROSS GOLD CORP.	K	5.39 $	0.24 $	4120147
BARRICK GOLD	ABX	21.63 $	0.54 $	4113424
MEG ENERGY CORP.	MEG	5.42 $	0.28 $	4039861
MANULIFE FIN	MFC	24.08 $	-0.56 $	4004757
PEYTO EXPLORATION	PEY	4.06 $	0.21 $	3074080
WHITECAP RESOURCES	WCP	4.39 $	0.30 $	2936884

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	641.30 $	2.46 $	17978
ALIMENTATION	ATD.B	85.81 $	2.06 $	1408085
LIGHTSPEED POS INC	LSPD	40.21 $	2.03 $	261676
ALIMENTATION	ATD.A	85.79 $	1.74 $	4573
MACKENZIE CANADIAN	QCN	100.61 $	1.69 $	300
CANADIAN TIRE	CTC.A	145.08 $	1.63 $	269224

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
TUCOWS INC.	TC	69.05 $	-10.79 $	8335
SHOPIFY INC	SHOP	417.24 $	-5.50 $	198099
CANADIAN PACIFIC	CP	307.91 $	-5.42 $	228410
CERIDIAN HCM	CDAY	64.50 $	-2.09 $	1426
ADVANZ PHARMA CORP	ADVZ	19.45 $	-1.62 $	4546
CANADIAN NATIONAL	CNR	121.74 $	-1.29 $	880116

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	3457.24 $	83.44 $	5432
Biglari Holdings	BH.A	538.00 $	19.40 $	81
Texas Pacific Land	TPL	794.65 $	8.57 $	2241
Humana Inc.	HUM	267.86 $	7.70 $	582757
US Bancorp (DE)	USB.PR.A	805.08 $	6.99 $	702
AutoZone, Inc.	AZO	1149.07 $	6.24 $	69319

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	3457.24 $	83.44 $	5432
Biglari Holdings	BH.A	538.00 $	19.40 $	81
Texas Pacific Land	TPL	794.65 $	8.57 $	2241
Humana Inc.	HUM	267.86 $	7.70 $	582757
US Bancorp (DE)	USB.PR.A	805.08 $	6.99 $	702
AutoZone, Inc.	AZO	1149.07 $	6.24 $	69319

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	321063.72 $	-794.16 $	33
Grainger (W.W.)	GWW	258.60 $	-8.13 $	401558
Alleghany Corp.	Y	703.85 $	-7.83 $	24121
Dominos Pizza Inc.	DPZ	275.39 $	-4.78 $	353996
Direxion Shares	DRIP	61.52 $	-4.75 $	137772
Sherwin-Williams	SHW	457.72 $	-4.45 $	238661

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	33.79 $	0.64 $	33203012
Micron Technology	MU	42.90 $	1.55 $	28509000
SELLAS Life	SLS	0.15 $	-0.02 $	26573455
FuelCell Energy	FCEL	0.80 $	0.18 $	26046209
Caesars	CZR	11.98 $	-0.11 $	22528820
Naked Brand Group	NAKD	0.15 $	-0.03 $	20524980
Vislink Technoes	VISL	4.10 $	2.44 $	17451736
Microsoft Corp	MSFT	137.85 $	1.39 $	15454637
Invesco QQQ Trust	QQQ	192.56 $	1.90 $	14474243
Sirius XM Holdings	SIRI	6.03 $	0.07 $	13892041

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Amazon.com Inc	AMZN	2017.41 $	29.11 $	2695418
Alphabet Inc	GOOGL	1140.91 $	16.62 $	976515
Alphabet Inc	GOOG	1140.48 $	15.65 $	744376
Helen of Troy Ltd.	HELE	146.31 $	14.64 $	600003
WD-40 Co	WDFC	175.14 $	13.79 $	247561
CoStar Group, Inc.	CSGP	580.81 $	13.79 $	160101

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Atrion Corp.	ATRI	785.11 $	-14.89 $	6297
Booking Holdings	BKNG	1869.39 $	-8.48 $	186433
Tucows Inc	TCX	52.97 $	-7.97 $	229411
MercadoLibre Inc	MELI	633.33 $	-7.23 $	508773
Regeneron	REGN	301.43 $	-6.54 $	971047
Intercept	ICPT	74.14 $	-5.63 $	915445

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	6.57 $	6.41 $	6.54 $	0.20 $
Barrick Gold Corp	ABX	21.64 $	21.02 $	21.63 $	0.54 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	86.08 $	81.00 $	85.81 $	2.06 $
Bombardier CL A	BBD.A	2.23 $	2.21 $	2.21 $	-0.01 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.22 $	2.19 $	2.22 $	0.00 $
BCE Inc.	BCE	60.74 $	60.15 $	60.32 $	-0.24 $
Bank of Montreal	BMO	101.52 $	99.92 $	100.23 $	-0.72 $
Bank of Nova Scotia	BNS	71.37 $	70.59 $	70.78 $	-0.23 $
CAE Inc	CAE	36.08 $	35.42 $	35.80 $	-0.02 $
Cascades Inc.	CAS	12.00 $	11.79 $	11.84 $	-0.16 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	94.16 $	93.44 $	93.85 $	-0.22 $
Canfor	CFP	10.46 $	10.26 $	10.33 $	-0.02 $
CIBC	CM	104.15 $	103.07 $	103.37 $	0.07 $
Canadian Natural Res.	CNQ	36.46 $	35.49 $	36.15 $	0.96 $
CN Railway Company	CNR	123.64 $	121.05 $	121.74 $	-1.29 $
Canadian Pacific Railway	CP	313.03 $	307.07 $	307.91 $	-5.42 $
Canadian Western Bank	CWB	29.87 $	29.54 $	29.60 $	-0.06 $
Domtar	UFS	56.05 $	55.01 $	55.11 $	-0.25 $
Emera	EMA	54.92 $	54.36 $	54.70 $	0.32 $
Enerplus	ERF	10.19 $	9.76 $	10.11 $	0.43 $
CGI Group Inc.	GIB.A	103.51 $	101.82 $	102.20 $	-0.24 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	14.75 $	14.48 $	14.53 $	-0.11 $
Great-West Lifeco	GWO	30.38 $	30.20 $	30.30 $	0.01 $
Industrial Alliance	IAG	54.37 $	53.42 $	53.70 $	-0.51 $
Societe financiere IGM	IGM	37.92 $	37.66 $	37.77 $	-0.05 $
Imperial Oil	IMO	37.15 $	36.68 $	36.82 $	0.03 $
Quebecor Inc	QBR.B	32.07 $	31.67 $	32.06 $	0.06 $
Loblaws Cos.	L	67.58 $	66.93 $	67.31 $	0.26 $
Laurentian Bank	LB	45.75 $	45.15 $	45.29 $	-0.01 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	29.37 $	28.98 $	29.20 $	0.22 $
Magna International	MG	61.86 $	61.05 $	61.19 $	-0.16 $
Metro Inc.	MRU	50.05 $	49.24 $	49.60 $	0.36 $
National Bank	NA	64.00 $	63.47 $	64.00 $	0.11 $
Precision Drilling Corp.	PD	2.45 $	2.31 $	2.44 $	0.14 $
Power Corp.	POW	28.34 $	28.04 $	28.29 $	0.15 $
Power Financial	PWF	30.21 $	29.96 $	30.06 $	-0.06 $
Quebecor Inc.	QBR.B	32.07 $	31.67 $	32.06 $	0.06 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	70.95 $	69.81 $	70.36 $	-0.29 $
Royal Bank	RY	106.03 $	104.90 $	105.17 $	-0.35 $
Saputo Inc.	SAP	39.88 $	39.24 $	39.58 $	0.07 $
Shaw Communications	SJR.B	26.73 $	26.32 $	26.48 $	-0.10 $
Sun Life financial	SLF	55.52 $	54.71 $	54.93 $	-0.32 $
SNC-Lavalin	SNC	24.98 $	24.54 $	24.78 $	0.19 $
Superior Propane Corp	SPB	13.58 $	13.38 $	13.43 $	-0.14 $
Suncor Energy Inc.	SU	42.77 $	42.06 $	42.40 $	0.25 $
Telus Corporation	T	49.26 $	48.63 $	48.78 $	-0.26 $
Transalta Corporation	TA	8.25 $	8.00 $	8.18 $	0.06 $
TD Bank	TD	77.26 $	76.25 $	76.42 $	-0.42 $
Transcanada Pipe	TRP	66.92 $	65.73 $	66.61 $	0.96 $
Torstar Corp.	TS.B	0.85 $	0.83 $	0.85 $	0.02 $
Weston George Ltd	WN	101.59 $	100.01 $	100.68 $	0.56 $

LICENCIEMENTS CHEZ BOMBARDIER

87 départs à La Pocatière

Presse canadienne

MONTRÉAL — L'usine de Bombardier Transport de La Pocatière n'échappe aux mauvaises nouvelles annoncées mercredi par l'entreprise puisque le couperet tombera pour une deuxième fois en quelques mois dans le Bas-Saint-Laurent.

Après le départ de 85 employés plus tôt cette année, 87 autres personnes perdront leur gagne-pain au début du mois de septembre en raison de l'achèvement des contrats liés au métro de New York et des trains légers sur rail de Toronto et d'Edmonton.

Parallèlement, Bombardier a également confirmé que la moitié des 1100 employés de son usine ontarienne de Thunder Bay allaient perdre leur emploi à compter du 4 novembre, faute de nouvelles commandes.

Comme c'est le cas pour La Pocatière, le constructeur de matériel roulant a évoqué la fin prochaine, d'ici la fin de l'année, des contrats pour le tramway de la Commission de transport de Toronto (TTC) et les wagons de Metrolinx GO Transit.

« S'il n'y a pas de commandes, Bombardier se trouve dans une situation, en territoire canadien, où il n'y a pas beaucoup de projets à court terme, a expliqué un porte-parole, Eric Prud'homme, au cours d'un entretien téléphonique. Cela doit être viable. »

À l'heure actuelle, environ 410 personnes travaillent à l'usine de Bombardier Transport située dans le Bas-Saint-Laurent, où il y a déjà eu des mises à pied l'an dernier. On en comptait plus de 1400 au début des années 2000.

Un nouveau contrat entourant la livraison de 153 nouvelles voitures Azur pour le métro de Montréal permettra la poursuite des activités, mais la cadence de production ne s'accélérera qu'au début de la prochaine année. L'entreprise n'a pas voulu dire si cela allait automatiquement se traduire par un rappel des employés mis à pied au cours des derniers mois.

Ces licenciements font en sorte que l'empreinte de Bombardier Transport au Canada continue de s'effriter alors que les nouvelles commandes ne sont pas au rendez-vous.

En plus d'avoir vu les contrats pour la fourniture du matériel roulant du Réseau express métropolitain (REM) et pour la livraison de trains à Via Rail lui échapper, Bombardier est confrontée à des exigences en matière de contenu local de plus en plus élevées aux États-Unis.

Actuellement, au moins 65 pour cent du coût de tous les composants doivent être fabriqués aux États-Unis, et l'assemblage final doit s'effectuer en territoire américain. Le seuil de contenu minimal passera à 70 pour cent dès l'an prochain.

Cela risque, par exemple, d'empêcher les usines canadiennes de Bombardier de profiter d'importants contrats décrochés au sud de la frontière, comme celui de 669 millions $ US à la fin de 2018 auprès du réseau de transport du New Jersey Transit (NJT). Différentes options pourraient faire passer la valeur de l'entente à près de 3,6 milliards $ US.

« À 70 pour cent, c'est le seuil qui fait en sorte que nous n'avons plus aucune chance de réaliser des travaux plus importants qui pouvaient autrefois être réalisés à l'extérieur des États-Unis », a dit M. Prud'homme.

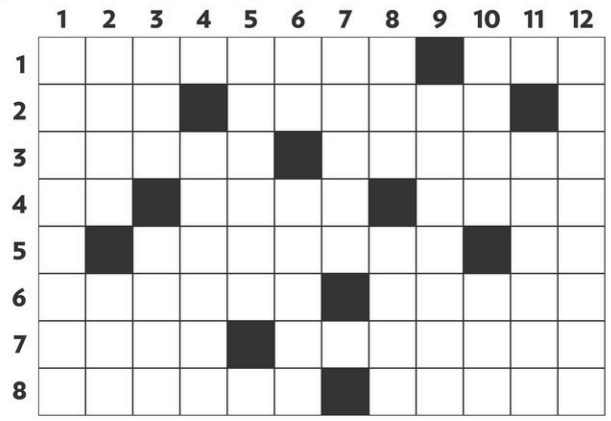
En Ontario, le gouvernement provincial a offert à Bombardier, le mois dernier, de construire 36 voitures de train GO Transit supplémentaires, mais une entente en bonne et due forme n'a toujours pas été signée.

EN BREF

Le cannabis légal 80 % plus cher

TORONTO — Statistique Canada estime que le coût moyen d'un gramme de cannabis provenant du marché noir continue de baisser à mesure que les prix du cannabis légal augmentent. Les détaillants autorisés facturent jusqu'à 80 pour cent de plus que les petits revendeurs. L'agence gouvernementale a indiqué, mercredi, que le prix moyen d'un gramme de pot illégal était de 5,93 $ au deuxième trimestre, contre 6,23 $ et 6,51 $ aux deux trimestres précédents. Pendant ce temps, le gramme de cannabis légal se vendait 10,65 $ au deuxième trimestre, contre 10,21 $ au trimestre précédent et 9,82 $ au quatrième trimestre de 2018. **PRESSE CANADIENNE**

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Faiblir, manquer de l'énergie nécessaire pour résister – Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
2 Carte plus forte que la dame, mais moins forte que l'as – Oiseau carnivore à bec puissant et crochu.
3 Habitation en forme de coupole, faite de blocs de glace, que construisent les Inuits – Cheval destiné à la reproduction.
4 Venu au monde – Un des côtés d'une pièce de monnaie – Partie d'un tout que l'on a divisé.
5 Petits fruits rouges et ronds – Interjection.
6 Ils aiment amasser de l'argent et craignent de le dépenser – Homme grossier, sans délicatesse.
7 Elle sert à arrondir les ongles – Chaussure.
8 Attend avec confiance que quelque chose se réalise – Qui a du bon sens.

VERTICALEMENT

1 Faim subite et pressante.
2 Petite pièce dans laquelle se préparent les acteurs – Elle pénètre en tournant sur elle-même.
3 On le cultive pour son goût piquant – Groupe qui s'oppose à un autre.
4 Qui a subi une intervention chirurgicale.
5 Considérer que quelqu'un dit la vérité.
6 Répété, il exprime le rire – Uni et sans aspérités.
7 Armes de ceux qui pratiquent l'escrime.
8 Fait partie de la famille des muridés – Troublés.
9 Petit couvercle en métal ou en plastique pour boucher une bouteille.
10 Cette chose-là – Moment où s'achève quelque chose.
11 Qui concernent la bouche.
12 Mammifère carnivore, au pelage jaune tacheté de noir ou entièrement noir.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	O	R	C	H	E	S	T	R	E	■	T	A
2	M	A	L	A	X	E	R	■	M	A	R	E
3	B	L	E	■	P	L	O	M	B	I	E	R
4	R	E	S	T	E	■	P	■	A	R	M	E
5	A	S	■	A	R	C	H	E	R	■	B	■
6	G	■	C	I	T	E	E	■	R	E	L	U
7	E	M	I	R	■	D	E	D	A	L	E	S
8	■	E	L	E	V	E	■	U	S	U	R	E

MOT MYSTÈRE

ALERTE
ARMEE
AVANCER
AVION

DCA

EBOUE
EDEN
ENCERCLER
ENGAGE
ERSATZ
ETAT
EVADE
EXODE

GLIERES
GORING

INVASION
ITALIEN

KONIEV

LAVAL
LETTONIE
LEYTE
LIDICE
LONDRES

MALTE

NAGASAKI
NARVIK
NAZI
NORDLING

ODER
ORDRE
OSLO

SECONDE GUERRE MONDIALE - Un mot de 6 lettres

E	N	R	E	L	A	S	Y	R	I	E	O	T	I	T
N	E	I	L	A	T	I	R	E	R	M	D	K	T	I
C	O	I	R	E	A	N	N	O	I	V	A	A	T	S
E	D	R	A	C	Y	U	Z	V	E	S	D	L	V	O
R	R	E	D	D	E	T	E	N	A	L	E	R	T	E
C	O	P	I	L	A	G	E	G	O	S	L	O	S	E
L	L	L	O	S	I	R	A	S	U	A	I	S	U	I
E	R	I	R	R	I	N	M	G	E	R	U	O	O	N
R	E	E	O	S	E	O	G	E	N	R	B	R	N	O
G	V	N	M	T	E	D	O	X	E	E	D	K	R	T
N	O	I	M	A	C	E	E	E	U	R	I	N	U	T
I	E	A	E	T	I	R	G	A	E	V	Z	E	O	E
R	M	R	L	E	D	E	N	A	R	L	A	V	A	L
O	N	K	O	N	I	E	V	A	V	A	N	C	E	R
G	Q	U	I	S	L	I	N	G	L	I	E	R	E	S

Solution du dernier numéro : GENDARME 11-07-2019

OVERLORD
PERI
QUISLING
RADIO RAEDER
REIMS
REPLI
ROMMEL
RUGE
RUSSE
SALERNE
SARRE
SIEGE
SIRENE
SOLDAT
SYRIE
TEDDER
TIRER
TISO
TITO
TUE
TUNIS
UKRAINE

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

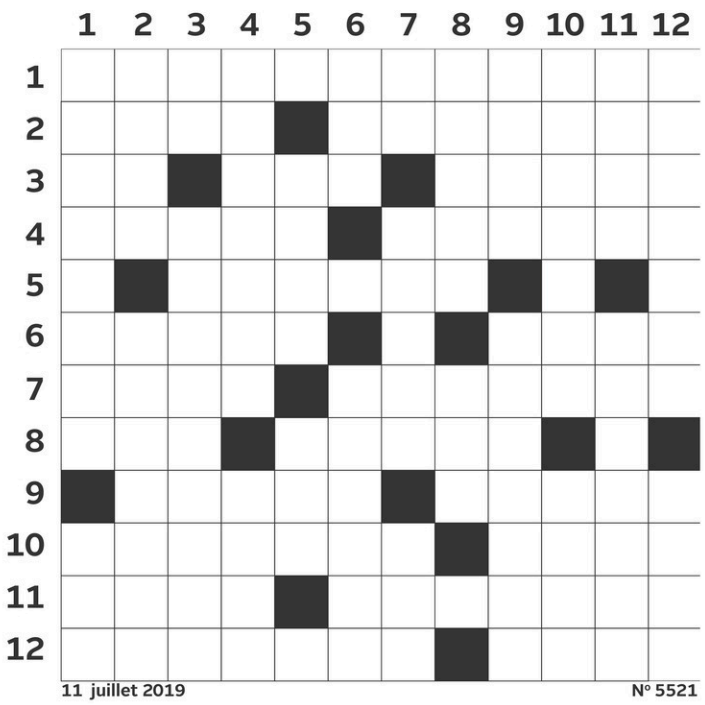
1. Personnage d'un conte des frères Grimm.
2. L'aigle y atterrit - On danse sur son pont.
3. Article - À cor et à ... - Matière à bijoux.
4. Ligne osseuse - Dire bonjour.
5. Qui ont de l'ordre.
6. Figure géométrique - Irlande.
7. Divisions du temps - Léthargie.
8. Votre ordinateur en a besoin - Bénéfices.
9. Succombe - Compassion.
10. Lascif - Facile à semer.
11. Éclate - Faire cuire lentement.
12. Absurde - Pousse en Afrique.

VERTICALEMENT

1. Dénoncer - Grande voile.
2. Ficeler - Langue sémitique.
3. Argon - Manières d'agir blâmables.
4. Boissons délicieuses - Défraîchie.
5. Prénom masculin - Parente par alliance.
6. Détesté - Sculptures.
7. Électronvolt - Du point de vue de - Au fond d'un récipient.
8. On le fume - Requiescat in pace.
9. Constant - Lettre grecque.
10. Négligence - La place du premier.
11. Se dit d'un oeuvre privilégiant les scènes sanglantes - Retourner dans sa tête.
12. Irriter - Exister.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	C	U	R	S	I	O	N	■	T	I
2	C	A	R	T	E	L	■	S	U	I	N	T
3	O	B	I	■	C	O	U	L	A	N	T	E
4	N	A	N	D	R	O	L	O	N	E	■	M
5	O	B	■	J	U	P	E	■	C	L	E	S
6	G	■	L	I	E	■	M	I	E	U	X	■
7	R	E	I	N	■	S	A	S	■	C	I	A
8	A	V	A	N	C	E	■	B	A	T	T	U
9	P	I	S	■	I	M	P	A	L	A	■	L
10	H	E	S	I	T	E	R	■	I	B	A	N
11	I	R	E	N	E	■	I	T	A	L	I	E
12	E	S	S	O	R	E	S	■	S	E	L	S



11 juillet 2019 N° 5521

0003848

SUDOKU

1		9		4				
	2			1		8		5
								3
						9	2	
5	4		3		6			
			9				8	7
	1	3		2				
6				7		2		

Niveau de difficulté : moyen 4795

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

9	6	2	1	7	3	8	5	4
8	7	4	2	5	9	3	1	6
3	5	1	4	8	6	7	2	9
1	4	3	6	2	5	9	7	8
7	2	8	9	4	1	5	6	3
6	9	5	7	3	8	2	4	1
2	1	6	3	9	7	4	8	5
4	8	9	5	1	2	6	3	7
5	3	7	8	6	4	1	9	2

4794

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

I	M	E	E	S	A	F	U	T	C	R	N	E	O	L
U	S	E	M	I	T	U	U	I	E	E	L	E	P	D
E	L	S	R	E	J	Q	■	U	E	I	I	S	■	J
■	G	■	D	■	F	■	B	■	R	U	D	■	■	I

Thème : Citation d'Antoine de Saint-Exupéry

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de William Shakespeare : Il y a peu à choisir entre des pommes pourries.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 11 juillet 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Les aspects harmoniques du cycle Lunaire en Scorpion devraient atténuer les effets défavorables causés par ailleurs. Étant donné que certaines opportunités risquent de ne pas se présenter deux fois, il serait toutefois dommage de rater une occasion de prendre l'initiative. Rien n'est immuable et une première impression gagnerait probablement à être mise à jour...

Taureau du 20 avril au 20 mai - En face de votre Signe, la Lune en Scorpion aura peut-être de quoi vous étonner! Un conflit pourrait naître entre la loyauté et l'ambition personnelle, suscitant un débat interne capable de prendre la forme d'un cas de conscience. La patience sera probablement salutaire, histoire de laisser mûrir vos réflexions. Et une certaine déclaration pourrait venir vous soulager...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - L'influence du duo Mars-Mercure en Lion devrait stimuler votre détermination et votre besoin d'accomplissement. Tandis que les occasions de faire valoir vos mérites ne manqueront pas, vous serez en mesure d'obtenir une certaine reconnaissance dans quelque domaine que ce soit. Le risque à éviter serait de ne pas accorder assez de marge de manoeuvre aux autres.

Cancer du 22 juin au 22 juillet- Être vraiment amis, c'est pouvoir demander n'importe quoi et pourtant, ne jamais avoir besoin de le faire. L'influence du duo Soleil-Vénus en Cancer démontre que vous pouvez compter sur votre entourage pour vous encourager dans un nouveau projet. Et le cycle Lunaire en Scorpion, au trigone de votre Signe, vous aidera à mieux vous extérioriser, tant en société que dans l'intimité.

Lion du 23 juillet au 22 août - Par timidité ou par insécurité, une personne s'attend probablement à ce que vous fassiez les premiers pas. Si vous ne prenez pas l'initiative, la situation risque de stagner un certain temps. Étant donné l'actuel duo Mars-Mercure en Lion, vous ne devriez pas avoir peur de vous tromper. Chassez votre gêne et prenez les choses en mains. Il n'y a pas de meilleur moment que le présent...

Vierge du 23 août au 22 septembre - Une journée qui ne démarrera peut-être pas sur les chapeaux de roues, mais dont le bilan s'annonce satisfaisant. Une situation peu prometteuse pourrait vous surprendre en s'avérant être une opportunité. Vous gagnerez à regarder au-delà des apparences et à considérer toutes les propositions. Et la Lune en Scorpion pourrait même vous faire profiter d'une occasion mémorable.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - La paresse et le relâchement seront à proscrire. Si vous consentez à fournir certains efforts et que vous vous investissez à fond dans vos entreprises, les résultats pourraient bien impressionner les individus les plus difficiles à contenter. Il n'en tiendra qu'à vous pour que cette saison estivale soit garante de succès. L'avenir vous appartient, et il commence dès maintenant!

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Vous pourriez avoir l'impression que certaines personnes ne jouent pas franc jeu. Mais avec la Lune en Scorpion, il serait préférable de ne pas adopter un ton accusateur sans avoir de preuves à l'appui. Si vous devez absolument confronter quelqu'un, il vaudrait mieux le faire sous forme de questions. Cela garantira une issue plus favorable à votre entretien.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - L'influence de Jupiter en Sagittaire vous sourit, même en mode rétrograde, intensifiant votre détermination, et vous permettant certaines remises en question. Conséquemment, vous pourriez accomplir plus de choses en moins de temps et outrepasser certaines limites. Une restriction passée ne devrait plus vous affecter de la même manière, et il serait salutaire de tenter à nouveau votre chance.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Plus longtemps on hésite devant la décision de changement, et plus le statu quo a de chance de perdurer. L'opposition du Soleil en Cancer avec Saturne en Capricorne vous place devant le paradoxe du goût de l'aventure qui se heurte au besoin de stabilité et à la peur de l'inconnu. L'indécision pourrait mettre la patience du parti offrant à l'épreuve. Essayez de trancher rapidement.

Verseau du 20 janvier au 18 février - Profitez du passage du duo Mars-Mercure en Lion, face au Verseau, pour parler de vos émotions ou fournir des explications visant à clarifier une ambiguïté. Dites ce que vous avez sur le coeur tel que vous le ressentez, sans prendre de détours, mais sans exagérer. Tandis que la Lune termine de parcourir le Signe du Scorpion, quelqu'un semblera bien disposé à vous faire plaisir...

Poissons du 19 février au 20 mars - Vous constaterez que le temps a fait son oeuvre et qu'une situation s'est transformée à votre avantage. Vous pourrez ainsi considérer une récidive quant à une démarche qui n'avait pas obtenu les résultats espérés par le passé. La bonne volonté vous mènera sur la voie du succès, et finalement le cycle Lunaire en Scorpion, ami de votre Signe, pourrait vous faire d'agréables surprises.

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

11 JUILLET	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	SousMers /Noteryt.	Motel Monstre	RADIO (2003) avec Ed Harris, Alfre Woodard, Cuba Gooding Jr..				Ricardo	Squelettes	Téléjournal Midi	L'Épicerie	Bonsoir bonsoir!		Inspecteur Lewis / Questions pour un assassin				Monk / Monk tombe amoureux		Rizzoli & Isles	
V	Moment V		Moment V		Infopublicité	Infopublicité	Guerre des clans	Guerre des clans	Guerre des clans	SOUS L'EMPRISE DE MON PROFESSEUR (2016) Christie Burson.			DE L'EXCELLENCE À L'INDÉCENCE (2017) avec Sasha Clements, Haley Pullos.				Les Simpson	Les Simpson	Coup de foudre	
CJPM	(6h00) Salut Bonjour			SPARKLE (2012) avec Whitney Houston, Derek Luke, Jordin Sparks.			(:45) Tom et Jerry		TVA nouvelles		LA FOSSE AUX LIONS (2012) avec Carrie-Anne Moss, Julie Bowen, Rob Lowe.			Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles		TVA nouvelles	
TQc	(:55)RobocarPoli	(:35)Monchhichi	Pat'Patrouille	Frères Kratt	Chipmunks	Peabody/ Miracul.	(:20) As de la jungle	L'homme petit	Génial!	Mc$-ween	Un chef à la cabane		Curieux Bégin		Frères Kratt	Roi Julian!	Peabody	Miraculous	(:55) As de jungle	Salmigondis

11 JUILLET	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	Des squelettes	Lâcher prise	Les magnifiques	Le grand rire	Bonsoir bonsoir!		Le Téléjournal		Sports express / Réelle MENT	(:05)	(:05) Broadchurch
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	AUSTIN POWERS (1997) avec Elizabeth Hurley, Mimi Rogers, Mike Myers.				CSI Cyber / La reine de coeur		911	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Sucré Salé	Pot Inc.	UNE SECONDE CHANCE (2014) avec Michelle Monaghan, Luke Bracey, James Marsden.					TVA nouvelles	(:35) Sucré Salé	(:05) SAUVAGES (2012) avec Taylor Kitsch, Blake Lively, Aaron Taylor-Johnson.		
TQc	La Pat'Patrouille	Cochon dingue	Conseils de famille	Génial!	180 jours / Quand rien ne va plus		EX MACHINA (2014) avec Domhnall Gleeson, Oscar Isaac, Alicia Vikander.				(:05) Un chef à la cabane / Menu Maroc des sucres		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Champions du monde	Les Princes / Le retour	Des racines et des ailes - Entre Rhin et Moselle, Carole Gaessler part à la découverte de l'Alsace et de la Lorraine.				Noces rouges		Journal/ L'invité TV5	Journal Afrique	Ça commence aujourd'hui
CANAL D	Cauchemar sur l'autoroute / Tempête de verglas		La guerre des enchères	La guerre des enchères	La guerre des enchères	La guerre des enchères	La guerre des enchères	La guerre des enchères	Docu-D / Presque célèbre			Le sport aux enchères	Comédie Club / Billy Tellier
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages / Paris 1900: la belle époque		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	Sports 30	Sports 30	FIT Tennis - Wimbledon Femmes demi-finale								Sports 30	Sports 30	Au 19e
VIE	Encan et flip au Texas		Conquérants du Gril	Gâteaux en folie	Chopped: cuisiniers sous pression / Miam! Dim sum!		The Affair (v.f.)		Proprio en otage	Proprio en otage	Flashpoint / Lignes de faille / Victor Garber		MEURTRES EN FAMILLE
SERIES+	NCIS: Nouvelle-Orléans / L'honneur volé		Élémentaire / Léviathan		Quantico / Pas de secrets!		Crimes majeurs / De surprise en surprise		Le fardeau de la preuve / La chasse aux sorcières		Détectives privés / L'ombre d'un doute		Blue Bloods
Z	BattleBots: Combats de robots		Les Stupéfiants: nouvelle génération		Les stupéfiants / Les coulisses des stupéfiants		SEMI-PRO (2008) avec Woody Harrelson, André Benjamin, Will Ferrell.				Les HYP-GAGS de Messmer	Les HYP-GAGS de Messmer	South Park
HISTORIA	FantomWorks / Mustang 1966 et Camaro 1969		FantomWorks / Corvette et Coccinelle		Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Hors route: défi extrême / La guerre des treuils		Trésors décodés
ÉVASION	Bienvenue au camping		Xpérience sous-marine		Croisières de rêve		Trésor des pirates	À vos risques et périls	Parcs aquatiques	Parcs aquatiques	Attractions épiques	Des routes au Québec	Des trains..autres
ICI ARTV	(17h30) Downton Abbey	Downton Abbey / Fastes et reconnaissance		Moi et l'autre	Lumière sur...		Guerre et paix			Cirque Alfonse	MOMMY (2014) avec Antoine Olivier Pilon, Suzanne Clément, Anne Dorval.		

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

550 Bécard, édifice 14 logements. Condo 3 1/2, 115 600$, 4 1/2, 122 000$, 5 1/2, 129 600$, 639 Émile-Girardin, jumelé bi-génération 2067 Roitelets.Financement disponible. **Tél.:418-815-3383, 581-306-4503, lesconstructionsmt@gmail.com**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1 MOIS GRATUIT JONQUIÈRE** 6½, très grand, rez-de-ch., remise, près des services, endroit tranquille, 525$, 418 547-6469.

4½, 1962 STE-FAMILLE, rez-de-ch., 585$, non ch., non écl., 418-815-6786
4½, 3688 De Champlain, 2e étage, 425$, non ch., non écl., 418-815-6786

4 ½, 2188 Rue Jodoin, app. 300, Jonquière. **Venez choisir vos couleurs!** R. Comeau **418-540-2442**, Libre imm.

4½ chauffé non écl., rénové, libre 644 rue Lapointe, Chicoutimi 500$ 418 290-6370

À CHICOUTIMI, grand 5½ situé rue Morin, entrée indépendante, libre 1er août, 520$/m.TÉL:418-815-6116 / 418-549-7508

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

CHICOUTIMI 3 1/2 semi-meublé, près hôpital, université, Cégep, libre. 418-549-5790.

CHICOUTIMI 3½, ch./écl., au 527 ch de la Réserve, 2e étage Tél. : 418 503-1110. 570$

Chicoutimi-Nord, 2½, meublé,ch./écl., 475$, TV, libre 418 698-1859. 418 545-2109

JONQUIERE 4½, beau, grand, sur 2 étages, lumineux, rénové, très propre. 418-542-6255.

Jonquière,5½, 2e étage d'un commerce, 3771 Vincent, 640$, ch., non éclairé. 418-547-2035

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE grand 4½, rez-de-ch., 525$; 4½ demi-s/sol, 460$. Les 2: non ch. ni écl. pas d'animaux,libres,418 547-2127/ 557-2434

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6792 Peinture et décoration

PEINTURE, menus travaux de plâtrage. Avec beaucoup d'expérience. Tél.: 418-543-0008 ou 418-817-2844.

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

AHLA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

APPELLE-MOI POUR UNE RENCONTRE
418 376-3352

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie des 9h am 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845.

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit endroit propre et discret, 581-683-8733

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. **418 973-4839**

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre.Tél.:418-944-2568.

SOPHIA, FEMME MATURE,
581-235-1231.

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

BESOIN URGENT PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires ou pers. d'expér. pour soins à domicile, temps partiel, Chic.-Nord. 418 696-1127.

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture
pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★
6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)
Secteurs suivants :
Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien
BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S
Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture
pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★
6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h 00 de travail par nuit)
pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):
St-Prime, Normandin, Albanel, St-Méthode, Dolbeau
BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S
Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

Hotel Mont-Valin recherche préposée au nettoyage des chambres. Idéal semi-retraité(e) et aide-cuisinier(ère) 418-545-4912

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot à pied ou avec voiture
pour distribuer
★ Le Quotidien ★
CHICOUTIMI
Contactez Réjean Lévesque
418-543-9303

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

6857 Motorisés et roulottes

MOTORISÉ classe C, 1997, 26 pi, 107,000km, imppeccable, 11,000$, 418-544-0242.

6858 Bateaux et véhicules nautiques

CHALOUPES aluminium 12', 950$ et soudure aluminium inoxydable. Tél.: 418 815-7657.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

ATTENTION ATTENTION
Gravier concassé, sable, 16 tonnes, 105$ à Jonquière, 115$ Chicoutimi.
Terre engraissée, 200$. 418 557-3036

LIQUIDATION de pneus neufs:grandeurs: 215/65R16: 79$, 205/60R16: 75$, 215/60R 20, 149$.Tél.:418-820-5862.

6874 Ventes garage

LIQUIDATION DE MAISON, orgue, tondeuse à gazon, etc.. Samedi 13 juillet 2019 au **3701 De Montcalm, Jonquière,**

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, aucune réservation, bouleau sec, 16 po, fendu, 100$ la corde, tremble 70$ la corde, livraison au Saguenay, 581-306-2430 ou 418-550-6567.

LES PETITES ANNONCES
418 549-4444
leQuotidien
lePrograès
• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

Le 1er avril 2019, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté le règlement suivant:

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2019-59 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO VS-R-2007-9 INTERDISANT LA CIRCULATION DES CAMIONS, DES VÉHICULES DE TRANSPORT D'ÉQUIPEMENT ET DES VÉHICULES-OUTILS.

Le ministère des Transports du Québec a approuvé ledit règlement le 3 juillet 2019.

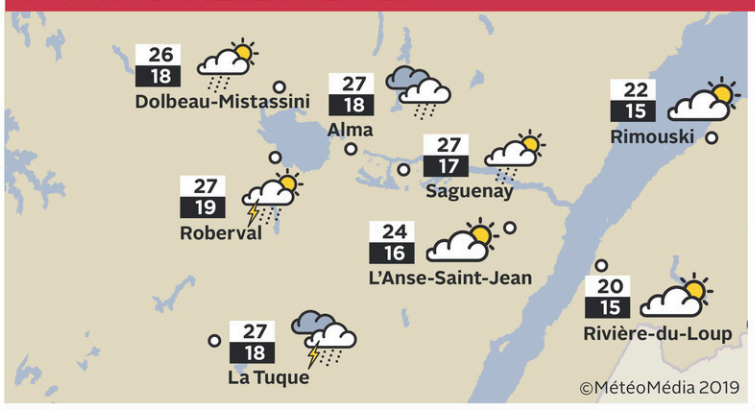
Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, rue Racine Est, Chicoutimi.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

SAGUENAY, le 11 juillet 2019.

L'assistante-greffière de la Ville,
ANNIE JEAN

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 23
Min. 16
Pluie
Précipitations : 80 %
Vents de l'ouest 16 km/h

Samedi
Max. 27
Min. 16
Passage nuageux avec averses isolées
Précipitations : 60 %
Vents légers

Dimanche
Max. 21
Min. 13
Faible pluie
Précipitations : 70 %
Vents de l'ouest 20 km/h

Lundi
Max. 26
Min. 16
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents de l'ouest 19 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Variable	18	14
Chibougamau	Pluie	23	14
Gaspé	Soleil	20	13
Gatineau	Orages	30	19
Îles-de-la-Mad.	Soleil	15	13
Maniwaki	Orages	27	17
Montréal	Orages	29	20
Mont-Tremblant	Orages	27	19
Québec	Averses	26	19
Rimouski	Variable	22	15
Sept-Îles	Beau	15	13
Sherbrooke	Orages	27	19
Tadoussac	Variable	21	15
Thetford Mines	Averses	26	18
Trois-Rivières	Orages	26	20
Val-d'Or	Orages	23	13

LE SOLEIL

4h54 — 20h43
Durée du jour : 15h49

LA LUNE

Coucher : 1h21 — Lever : 15h41

16 juil. — 24 juil. — 31 juil. — 07 août

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
5h15	1,2	6h12	1,2
11h05	4,3	11h18	4
17h30	1,2	18h31	1,2
23h37	4,7	23h46	4,4

LE VENT

Vents Est à 20 km/h

Météo Média
meteomedia.com/video
IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

PROJET DE RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ZONE 61640, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUES) (ARS-1218).

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire:

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 9 juillet 2019 sur le projet de règlement mentionné ci-dessus, le conseil d'arrondissement de Jonquière a adopté le 9 juillet 2019 un second projet de règlement intitulé «Projet de règlement ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay (zone 61640, boulevard René-Lévesque) (ARS-1218)».

L'objet de ce règlement vise à modifier le règlement VS-R-2012-3 de la Ville de Saguenay de manière à ajouter les classes d'usages de commerces et services de proximité (C1A), de centre de distribution au détail de produits pétroliers et de carburant (C3A), de réparation en vente au détail de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles ou pour véhicules récréatifs (C3B) et de location et vente au détail de véhicules automobiles ou de véhicules récréatifs (C3C) dans la zone 61640 localisée le long du boulevard René-Lévesque entre la rue Panet et à la proximité de la rue de l'Énergie.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la ou des zones concernées et, à certaines conditions, des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité aux heures normales de bureau.

Une copie du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Description des zones:

Le projet de règlement vise le périmètre illustré sur le plan joint à l'avis. Un plan détaillé de cette zone et des zones contiguës est disponible pour consultation au Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

3. Conditions de validité d'une demande:

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au Service des affaires juridiques et du greffe au plus tard le 18 juillet 2019 à 16 h;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou des zones contiguës à certaines conditions;

La demande doit être signée par au moins la majorité des personnes intéressées de la zone ou des zones contiguës à certaines conditions si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées:

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au Service des affaires juridiques et du greffe, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes:

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

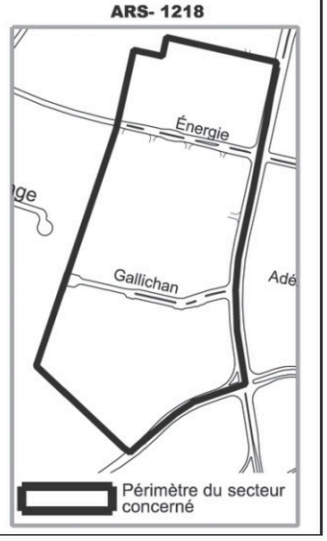
6. Consultation du projet:

Le texte du second projet peut être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, rue Racine Est, Chicoutimi, ou au bureau de l'arrondissement de Jonquière au 2354, rue St-Dominique, Jonquière, aux heures normales de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Pour toute information technique veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme situé au 216, rue Racine Est, Chicoutimi (numéro de téléphone suivant : 418 698-3000, poste 3105).

SAGUENAY, le 11 juillet 2019.

L'assistante-greffière
ANNIE JEAN

ARS- 1218





AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD (M. ANDRÉ)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 3 juillet 2019, à l'âge de 81 ans et 9 mois, M. André Brassard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 13 juillet 2019 de 9 h à 10 h 30. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel et Fils. Il était le fils de feu dame Marie-Blanche Gobeil et de feu M. Thomas-Louis Brassard. Il était le frère de: feu Rita Brassard (feu Léo Bernard), feu Rolande (feu Paul Boily), Fernand (Laurette Gauthier), feu Jacques (feu Jacqueline Chiodo), feu Adrien (Nicole Murdock), Adrienne (Antoine Bergeron). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à M. Brassard ainsi que les résidents de la Coopérative Lorenzo-Genest pour leur soutien et leur dévouement. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société du Parkinson sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Brassard et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

BOIVIN (MME THÉRÈSE)

Le 22 juin 2019, est décédée auprès des siens à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec à l'âge de 92 ans et 4 mois, Mme Thérèse Boivin, épouse de feu M. Robert Vézina, demeurant à Québec. Elle était la fille de feu Mme Marie Harvey et de feu M. Ernest Boivin. Les funérailles auront lieu

le samedi 13 juillet 2019 à 11 h à la
chapelle mariale
cathédrale de Chicoutimi

Elle laisse dans le deuil son fils unique Dany Vézina; ses petits-enfants: Dominic Vézina et Jenny-Lee Gagnon (Gabriel Brassard).

Elle était la soeur de: feu Annette (feu Armand Tremblay), feu Jeanne (feu Maurice Fortin), feu Paul (Jeannine Tardif) et Maurice (Louise Brochu). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUBUC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

APPEL D'OFFRES PUBLICS CONCERNANT
L'ENTRETIEN D'HIVER DE CERTAINS CHEMINS – SECTEUR ALPIN

La municipalité de St-David-de-Falardeau désire recevoir des soumissions relativement à l'entretien d'hiver de certains chemins du secteur alpin (Valinouët) pour les saisons d'hiver 2019-2020 et potentiellement 2020-2021 et 2021-2022.

Le réseau routier à entretenir comprend 8.6 kilomètres et les soumissionnaires devront prendre en compte que l'entretien dudit réseau devra être exécuté conformément aux dispositions du cahier des charges qui sera disponible uniquement dans le système électronique d'appel d'offres approuvé par le Gouvernement (www.seao.ca), section « services publics ».

Toute soumission devra obligatoirement être complétée sur le formulaire de soumission fourni par la municipalité afin de faciliter l'analyse des soumissions et être accompagnée d'un dépôt équivalent à au moins 10 % du montant de la soumission prévue pour la première saison sous forme de chèque visé à l'ordre de la municipalité de St-David-de-Falardeau ou par un cautionnement de soumission tel que prévu au cahier des charges.

Toute soumission devra être reçue dans une enveloppe scellée portant la mention « SOUMISSION – DÉNEIGEMENT –SECTEUR ALPIN» et déposée aux bureaux de la municipalité avant le mercredi 31 juillet 2019, 14 h 00, date et heure auxquelles les soumissions reçues seront ouvertes en présence des intéressés à l'adresse suivante :

Municipalité de St-David-de-Falardeau
140, boulevard St-David
Saint-David-de-Falardeau (Québec)
G0V 1C0
a/s M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général
Téléphone : 418 673-4647

La personne responsable de cet appel d'offres est M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général et toute question ou demande d'information doit lui être exclusivement adressée à d.hudon@villefalardeau.ca.

Les soumissions reçues seront évaluées en fonction de la grille d'évaluation apparaissant au cahier des charges.

Aucune soumission par télécopieur ou par courriel ne sera considérée.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission, ni la soumission ayant reçu le meilleur pointage, ni aucune des soumissions reçues.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général
10 juillet 2019



AVIS DE DÉCÈS

BÉLANGER (MME HÉLÈNE)

Le 8 juillet 2019, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 80 ans et 4 mois, Mme Hélène Bélanger, épouse de M. Mauril Simard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marie-Louise Dufour et de feu M. Jean-Marc Bélanger. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 11 juillet 2019 de 19 h à 22 h et le vendredi 12 juillet 2019 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
899, chemin Sydenham
Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le vendredi 12 juillet 2019 à 11 h à la cathédrale. La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de St-Fulgence.

Outre son époux, M. Mauril Simard, elle laisse dans le deuil ses enfants: Sandra Simard (Donald Tremblay), Bernard (Manon Gauthier), Martine (Mario Roy), Isabelle (Alain Côté) et feu Nancy (Yan Desmeules); ses petits-enfants: Mathieu, Stéphanie, Charles-Antoine, Maxime, Jean-Benoit, Kevin, Michaël, Samuel, Ève et Meg; son arrière-petite-fille Kate; ses frères et soeurs: Jacques Bélanger (Michelle Demers), feu Céline (feu Ernest Tremblay), feu Lucette (Gérard Gauthier), Fleur-Ange, Marcel (feu Jeannine Martin), Claudette (Gaston Hamel), Paul, Louise (Rodrigue Fillion) et feu Nicole; ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Claude Simard (feu Rachel Bouchard), Cécilia (feu Terry Zahara), feu Paulin, feu Marina (feu Raymond Roy), Carol (Lisette Tardif), feu Laval (Huguette Carrier), Marc (Monique Martin) et Claire (feu Gaétan Pépin).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

SAINT-BRUNO

APPEL D'OFFRES

PROJET : *Agrandissement du bâtiment et système de déphosphatation au site municipal de traitement des eaux usées*

DOSSIER NUMÉRO : 103450.003-200

APPEL D'OFFRE SEAO : Numéro de référence : 1273222

PROPRIÉTAIRE : MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
563, avenue Saint-Alphonse
Saint-Bruno (Québec) G0W 2L0
Téléphone : 418-343-2303

La Municipalité de Saint-Bruno désire recevoir des soumissions pour procéder à l'agrandissement du bâtiment technique au site municipal de traitement des eaux usées, à la fourniture et l'installation d'un système d'entreposage et de dosage de produits chimiques pour la déphosphatation et à l'installation d'un regard de transfert entre les bassins 3 et 4.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Municipalité de Saint-Bruno via le SEAO. Les documents de soumission sont disponibles en s'adressant au **Service électronique d'appel d'offres (SEAO)** sur le site : http://www.seao.ca/ ou en communiquant au numéro 1-866-669-7326. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les enveloppes de soumission cachetées et portant l'inscription « **Municipalité de Saint-Bruno : Agrandissement du bâtiment et système de déphosphatation au site municipal de traitement des eaux usées** » seront reçues au plus tard le **vendredi 19 juillet à 11 h**, heure en vigueur localement, au bureau de :

Municipalité de Saint-Bruno
563, avenue Saint-Alphonse
Saint-Bruno (Québec) G0W 2L0

À l'attention de Madame Rachel Bourget, directrice générale

pour être ouvertes en présence des parties intéressées le même jour, à la même heure et à la salle de conférence de la Mairie.

Toute question ou toute demande d'information doit être exclusivement adressée à madame Rachel Bourget.

Garantie de soumission
Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, d'un cautionnement de soumission ou d'une lettre de garantie irrévocable, valide pour cent vingt (120) jours après l'ouverture des soumissions, d'un montant équivalent à 10 % du montant de la soumission.

La Municipalité de Saint-Bruno ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Saint-Bruno, ce 26e jour de juin 2019.

Mme Rachel Bourget, directrice générale
Municipalité de Saint-Bruno



AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. ANDRÉ)

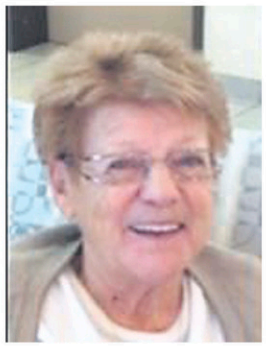
Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 9 juillet 2019, à l'âge de 64 ans, M. André Gagnon, fils de feu M. Gérard Gagnon et de feu Mme Rita Emond, demeurant à Chicoutimi, autrefois de Laterrière. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 12 juillet 2019 de 13 h 30 à 15 h 15. Suivra la célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Il fut à l'emploi du ministère des Transports du Québec. Il laisse dans le deuil ses frères et sa soeur: Jean-Marc Gagnon (Nicole Boily), Guy (Suzanne Girard) Céline (Charles Boily), feu Élise, feu Luc; ses neveux et nièces: Pierre-Luc Gagnon (Marc-Olivier Simard), Nathalie (Jason Beauregard), Simon, Lysa (Benoit Thériault), Frederick Boily (Sara Lapointe). Il laisse également dans le deuil plusieurs parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Gagnon et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (MME DENISE)

Le 7 juillet 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 77 ans et 1 mois, Mme Denise Gagnon, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Judith Gilbert et de feu M. René Gagnon. La famille accueillera les parents et ami(e)s le jeudi 11 juillet 2019 de 14 h à 15 h 30, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi

Une célébration de la Parole aura lieu le jeudi 11 juillet 2019 à 15 h 30 à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pierre Tremblay (Karine Tardif), Denis et Valérie; ses petits-enfants: Frédéric Tremblay, Jérémie Tremblay, Alexia Roy et Thomas Magnan; le fils de Mme Karine Tardif, Mathys Tremblay.

Elle était la soeur de: Raymonde Gagnon, Gilles (Ginette Auclair), Jean-Roch et Jacques (Johanne Tremblay).

Elle laisse également dans le deuil le père de ses enfants, M. Yvon Tremblay (Monique Dufour) ainsi que la mère de Frédéric et Jérémie, Mme France Villeneuve; de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel soignant de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à Mme Gagnon.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir. S.V.P prière de prioriser les dons plutôt que les fleurs.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).



AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (M. MICHAEL)

Est décédé subitement à Jonquière, le 5 juillet 2019, à l'âge de 25 ans, M. Michael Gagnon, fils de M. Michel Gagnon (Mme Audrey Gravel) et de Mme Guylaine Beaulac (M. Michel St-Cyr), ami de coeur de Mme Paméla Dufour, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 12 juillet 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 13 juillet 2019 de 10 h à 15 h 45. La célébration de la Parole aura lieu le samedi 13 juillet 2019 à 16 h à la chapelle Gravel & Fils.

Il était monteur d'acier et membre du Local 711.

Il laisse dans le deuil ses parents: M. Michel Gagnon (Mme Audrey Gravel) et Mme Guylaine Beaulac (M. Michel St-Cyr); sa soeur adorée Stacy Gagnon; son amie de coeur Mme Paméla Dufour; ses grands-parents paternels: feu M. Clément Gagnon et feu Mme Pâquerette Morneau; ses grands-parents maternels: M. Charles Beaulac (Mme Michèle Claude), Mme Monique Morin (M. Clément Guérin); sa marraine et son parrain: Jasmine Gagnon (Max Pelletier); ses oncles et tantes: Julien Gagnon (Janette Gagnon), Ginette (Denis Kirouac), Etienne (Annie Lemay), Carl Beaulac (Danielle Johnston), Dominic (Line Couturier), Audrey (David Larrivée).

Il laisse également dans le deuil les membres des familles Gravel, St-Cyr; ses compagnons de travail ainsi que plusieurs cousins, cousines, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Gagnon et partager un souvenir, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

GAUDREAULT (M. JEAN-BAPTISTE)

Le 9 juillet 2019, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 87 ans et 7 mois, M. Jean-Baptiste Gaudreault, époux de feu Mme Ghyslaine Tremblay, demeurant à la Résidence St-Philippe, autrefois rue Fay, Arvida. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le jeudi 11 juillet 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 12 juillet 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 12 juillet 2019 à 11 h à l'église Ste-Thérèse. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Jean-Baptiste Gaudreault et les cendres seront inhumées au cimetière Ste-Anne de Chicoutimi.

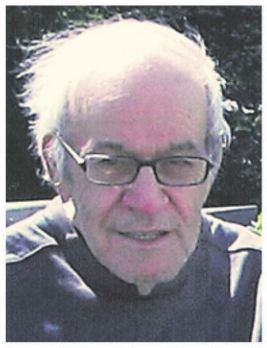
Il était le fils de feu Mme Hélène Blackburn et de feu M. Charles Gaudreault.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Jean Gaudreault, Éric (Sylvie Villeneuve), Chantal (Jérôme Tremblay), Kathleen (feu Michel Thériault); ses petits-enfants: Benjamin, Charles, Rosalie, Jules-Vincent; son frère et ses soeurs: Diane Gaudreault (Pierre Perron), Noëlla, Jacques (Fleurette Riverin). Il était aussi le frère de: feu Raymond Gaudreault, feu Fernand (Édith Boulay), feu Marguerite (feu Yvon Tremblay), feu Marthe; le beau-frère de: feu Pierre Tremblay (Anne-Marie Tremblay), feu Marie-Paule (feu Raoul Boulianne), feu Bérangère (feu Roland Lavoie), Clémence (Trefflé Desbiens), Yolande (feu Gustave Simard), feu Jean-Marc (Henriette Martel), Noël (Ruth Roy), feu Claude. Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

HARVEY (M. GABRIEL)

Le 9 juillet 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 84 ans et 7 mois, M. Gabriel Harvey, époux de feu dame Jacqueline Fortin, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Xavier Harvey et de feu dame Marie-Anne Tremblay. La famille recevra les condoléances le vendredi 12 juillet 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 13 juillet 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le samedi 13 juillet 2019 à 10 h 30 à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Harvey sera inhumé au cimetière d'Alma (secteur St-Sacrement).

Il laisse dans le deuil son fils Martin. Il était le frère de: feu Aurélien (feu Blanche-Alice Bouchard, feu Madeleine Imbeau), Gemma (feu Gérard Potvin), Germain (feu Émérentienne Bouchard), Laurette (feu Edmour Brassard), feu Marie-Josephe (feu Adrien Néron), feu Lucide (feu César Amendola), Gérardine (feu Vincent Bouchard), Colombe (feu Jean-Paul Bouchard), Adrien, Gertrude (Benoît Larouche).

Il était le beau-frère de: feu Rémi Fortin (feu Mariette Gauthier), feu Germain (feu Irène Boulet), feu Jeanne (feu Ernest Racine), feu Thérèse (feu Edmond Boulet), Colombe (Conrad Lapointe), feu Doris (feu Fernand Boily), Jacques (Monique Beaumont), feu Fernand (Françoise Bouchard), Estelle (Julien Gauthier).

Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

Pour rendre hommage à M. Gabriel Harvey, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. MAURICE)

Le 5 juillet 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 88 ans et 6 mois, M. Maurice Girard, époux de dame Aline Tremblay, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Ernest Girard et de feu dame Marie-Joseph Audet. La famille recevra les condoléances le vendredi 12 juillet 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 13 juillet 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 13 juillet 2019 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. M. Girard sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Joseph).

Outre son épouse dame Aline Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: Marlène (Bernard Tremblay), Johanne, Myriam (Gilles Villeneuve), Chantale (Claude Bouchard); ses petits-enfants: Marie-Ève Tremblay (Mario Patry), Vicky Tremblay (Jérôme Vaillancourt), Danny Leblanc, Sébastien Leblanc, Josianne Leblanc (Simon Picard-Hamel), Sabrina Villeneuve (Gabriel Guay), Karol-Ann Villeneuve (Marie-Laurence Gagné) et Élodie Bouchard; ses arrière-petits-enfants: Rosalie, Francis et Juliette. Il était le frère de: Margot (Ludger Moisan), Lucienne (Jean-Paul Boudreault), feu Lucille, feu Paul (feu Margot Potvin). Il était le beau-frère de: feu Gaston (feu Félicienne Gagnon), feu Cyrille (feu Thérèse Gauthier), feu Irène (feu Rémi Gaudreault), Marie-Blanche (Fernand Lavoie), Julien, feu Paulette (feu Raoul Tremblay), Raynald (Lisette Boivin), Jocelyne et Nicole. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces ainsi que parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec (Qc) G2J 1B8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Maurice Girard, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

LAROCHE (M. MARC-ANDRÉ)

Est décédé dans la sérénité, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Saint-Félicien, le 9 juillet 2019, à l'âge de 65 ans et 5 mois, M. Marc-André Laroche, demeurant à Saint-Félicien et natif de Saint-Prime. Il était le fils de feu M. Lucien Laroche et de Mme Cécile Lalancette. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le vendredi 12 juillet 2019 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30.

Le service funéraire aura lieu le samedi 13 juillet 2019 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et l'inhumation suivra au cimetière du village de Saint-Prime.

Outre sa mère Mme Cécile Lalancette, il laisse ses frères: Gilles Laroche (feu Raymonde Perron, Monique Laplante), Clermont Laroche (Raymonde Tanguay), feu Céline Laroche, Benoit Laroche (Nicole Julien), Camil Laroche (Pauline Savoie), Yvan Laroche (Ghislaine Lapierre), Réal Laroche (Jeannine Dubé), Alain Laroche (Lisette Vallée), Roger Laroche (France Bouchard) et feu Guylaine Laroche.

Également, il laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre d'hébergement de Saint-Félicien pour fins d'acquisition d'équipements spéciaux à l'usage des bénéficiaires, 1229, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien (Québec), G8K 1A5, (418) 679-1585, poste 8700.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

C'EST LE TEMPS DES VACANCES!

C'est la période des vacances, moment où les manifestations de vie sont à leur maximum. Nous souhaitons à chaque famille et à chacun des nôtres de magnifiques vacances. Il serait à propos de saisir ces moments de convivialité pour redire à ceux que nous aimons à quel point nous sommes heureux qu'ils soient là.

Pour les familles qui souffrent de l'absence de quelqu'un d'important, sûrement que cette période est assombrie par la peine que vous vivez et par ses beaux et bons souvenirs qui se font douloureux et difficiles à raviver.

Rendre visite à ses parents ou amis qui sont dans la peine serait sûrement une belle façon de leur redire que nous sommes là pour eux avec tout notre amour et notre tendresse et de plus, les assurer de notre support, s'ils en ont besoin.

Toute l'équipe de la Résidence funéraire du Saguenay vous souhaite «Bonnes vacances» et vous rappelle qu'elle demeure là, disponible pour vous accompagner et pour vous guider dans ces moments de grandes épreuves, membre ou non-membre.

«Vous accompagner est un privilège»



BRIGITTE DESCHÊNES
Directrice générale
et thanatologue
418 547-2116

Brigitte Deschênes

AVIS DE DÉCÈS

RANNOU (Mme Huguette Lavoie)



Le 6 juillet 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 91 ans et 11 mois, Mme Huguette Lavoie, épouse de feu M. Paul Rannou, demeurant à St-David-de-Falardeau. Elle était la fille de feu Mme Alma Simard et de feu M. Léonidas Lavoie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 12 juillet 2019 de 19 h à 22 h, le samedi 13 juillet 2019 de 10 h à 12 h 45, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Les funérailles auront lieu le samedi 13 juillet 2019 à 13 h à la cathédrale. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Falardeau.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Angéline Rannou (Gilles Raymond), Jean-Yves (Nicole Hudon), Martine (Germain Perron), Nicole (Laval Tremblay) et Jarold; ses petits-enfants: Patrick, David et Marie-Eve Raymond, Martin et François Rannou, Marie-Josée et Philippe Allaire, Mikaël et Tommy Perron, Valérie et Karen Deschênes, Anthony et ses 14 arrière-petits-enfants. Elle est allée rejoindre sa fille Marielle (Laurent Allaire) et son arrière-petit-fils Élie. Elle était la soeur de: feu Gilberte Lavoie (feu Victorien Dionne), feu Rita (feu Fernand Béchard), Paul-Armand (Adrienne Brillant), feu Candide (feu Gaston Boulianne), Pâquerette (Jean-Yves Lévesque) et Roger (Diane Charbonneau).

Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Rannou ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel du département des soins intensifs intermédiaires A-3 de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à Mme Lavoie.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

ROUTHIER (M. Bernard)



Est décédé paisiblement, à son domicile, le 8 juillet 2019, à l'âge de 75 ans et 8 mois, M. Bernard Routhier, époux de Mme Jacinthe Couture, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Cyrille Routhier et de feu Mme Diana Fraser. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le vendredi 12 juillet 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 13 juillet 2019 à 10 h 30 à l'église Notre-Dame de Roberval. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Roberval.

Outre son épouse Mme Jacinthe Couture, il laisse ses enfants: Valérie (Rémi Bonneau) et Francis (Christina Privé); ses petits-enfants adorés: Ariel Bonneau, Félix Routhier et Simon Routhier. Il était le frère de: feu Céline (feu Philibert Lavoie), Thérèse (feu Roger Doyon), Marthe (feu Simon Lavoie), Jean-Louis (Louiselle Lalancette), Pauline (feu Louis-Philippe Tremblay), Françoise, feu Colombe (Raymond Lavoie), feu Micheline, Roger (Bella Racine), Claire (Jean Boily), Guy (Lyne Beaudoin), Dominic (Gisèle Monty), Pierrot (Christiane Gagnon) et André (Chantale Boily); le beau-frère de: Yvonnette Couture (feu Fernand Fortin), feu Robert Couture, Yvan Couture (Thérèse Langlais), Jacquelin Couture (Francine Langlais), Laval Couture (feu Florence Lavoie, Diane Cloutier), feu Hélène Couture (feu Marcel Desgagné, Langis Savard) et Suzanne Couture (Jocelyn Paré). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Il était Chevalier de Colomb 3e degré.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 http://www.havredulacstjean.com/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

SAVARD (M. Louis)



Le 7 juillet 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 64 ans et 7 mois, M. Louis Savard, époux de Mme Monique Tremblay, demeurant à Jonquière. Il était le fils de feu Mme Rita Dufour et de feu M. Fernand Savard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 12 juillet 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 13 juillet 2019 de 9 h à 10 h 45 à

l'Alliance funéraire du Royaume
Résidence funéraire St-Ambroise
560, rue Simard, St-Ambroise, G7P 2T1

Les funérailles auront lieu le samedi 13 juillet 2019 à 11 h à l'église Saint-Ambroise. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume.

Outre son épouse Mme Monique Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: Marie-Christine (Nicolas Bonneau) et Jean-Michel; sa petite-fille Alexie.

Il était le frère de: feu Jean-Pierre Savard (Jocelyne Racine), Jacques (Lorraine Tremblay), feu Réjean, Guy (France Bouchard), Guylaine (Gervais Bouchard) et Lucie (Gaétan Laforge). Il était le beau-frère de: Murielle Tremblay, Roseline (Jean-Claude Tremblay),Doris (feu Réjean Bédard), Ghislain (Klaire Ouellet) et Francine (Nathalie Beaulieu).

Il laisse également dans le deuil sa fille allemande Denise Prigge ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami (e)s.

Traduire les offrandes de fleurs par des dons au profit de la Société canadienne du cancer, une personne bénévole sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

LECLERC (Mme Marguerite-Marie Destailleurs)



Est décédée, paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 6 juillet 2019, à l'âge de 94 ans et 10 mois, Mme Marguerite-Marie Destailleurs, épouse de feu M. Adrien Leclerc, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Maurice Destailleurs et de feu Mme Jeanne Dussart. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le vendredi 12 juillet 2019 à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le même jour à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire. Elle laisse ses enfants: Marie-France (Cajetan Comeau), Alain et Mireille (Claude Boivin); ses petits-enfants: Catherine Leclerc (Stéphane Borysiewicz), Amélie Boivin (Sébastien Lessard) et Alexandre Boivin; ses arrière-petits-enfants: Pietro, Étienne, Clara et Jade. Elle était la soeur de feu Henri Destailleurs; la belle-soeur de: feu Irène Leclerc, feu Rose Leclerc et feu Éva Leclerc. Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

SIMARD (M. Roger)



Le 5 juillet 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de Normandin, à l'âge de 98 ans et 6 mois, M. Roger Simard, époux en 1res noces de feu Mme Alma-Rose Tremblay et en 2es noces de Mme Georgette Ouellet, demeurant à Albanel. Il était le fils de feu M. Stanislas Simard et de feu Mme Antoinette Goudreault. Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
165, rue Principale
Albanel

Les heures d'accueil sont le vendredi 12 juillet 2019 de 19 h à 22 h et le samedi 13 juillet 2019 de 9 h à 10 h 30.

Les funérailles seront célébrées le samedi 13 juillet 2019 à l'église Sainte-Lucie d'Albanel à 10 h 30 et l'inhumation suivra au cimetière paroissial.

Outre son épouse Mme Georgette Ouellet, M. Roger Simard laisse dans le deuil ses enfants: Denis (Carole Saucier), Diane (Jean-Yves Drapeau) et Danielle Simard (Fred Sundstrom); ses petits-enfants: Sébastien et Sophie Simard; Sandra Simard; ses frères et ses soeurs: Clotilde (feu Paul Boulanger), Marie-Alice (feu Henri Gagnon), feu Léonce (feu Mariette Ouellet), feu Germain (Huguette Fillion), Alyre (Angéline Dumais) et feu Marie-Berthe (feu Gaston Gaudreault); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Ouellet: feu Fernand (Reine-Marguerite Bluteau), feu Lucie (Adrien Turcotte), Clément (feu Paulette Laverdure), Claire (Hervé Tremblay), feu Gemma, feu Bertrand, Blanche-Yvonne(Antonienne de Marie), feu Antoinette (feu Pierre Quintal). M. Roger Simard laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à La Maison Colombe-Veilleux, 1832, boul. Wallberg, Dolbeau-Mistassini, G8L 1H9 Une personne bénévole sera sur place afin de les recueillir.

MAISON FUNÉRAIRE Marcel Dion

Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marceldion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin et Albanel.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. Bertrand)



Est décédé à la Résidence des Pensées de Jonquière, le 1er juillet 2019, à l'âge de 84 ans et 8 mois, M. Bertrand Tremblay, époux de feu dame Mimi Beaulieu, demeurant à Jonquière. Il était le fils de feu M. Joseph Tremblay et de feu dame Marie-Ange Perreault. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, rue de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont le samedi 13 juillet 2019 de 14 h à 15 h 45. Les funérailles auront lieu à16 h à l'église St-Raphaël. Il laisse dans le deuil sa fille Nancy Tremblay (Caroline Larouche); ses petites-filles: Émilie et Sophie; sa filleule Johanne Beaulieu et son filleul Martin Brisson; ses soeurs: feu Yolande Tremblay (Walter Rioux), Jeannine (Rémi St-Hilaire), Lucette (Réal Chayer), Pierrette (Gaston Fortin), Marthe (André Blackburn) et feu Ginette (Rodrigue Bernier); son beau-frère Steeven Beaulieu (Margot Blanchette) et sa belle-soeur Jocelyne Beaulieu (Bertrand Brisson). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Tremblay et partager un souvenir, visitez notre site au www.naultetcarondelafabrique.ca

Nault & Caron Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.naultetcaron.com
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. GÉRALD)

Le 4 juillet 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 66 ans et 6 mois, M. Gérald Tremblay, conjoint de Mme Carole Gaudreault, demeurant à Saint-David-de-Falardeau. Il était le fils de Mme Béatrice Côté et de M. Benoit Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 12 juillet 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 13 juillet 2019 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Les funérailles auront lieu le samedi 13 juillet 2019 à 11 h à l'église Ste-Anne. La crémation aura lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard.

Outre ses parents, Mme Béatrice Côté et M. Benoit Tremblay, il laisse dans le deuil sa conjointe Mme Carole Gaudreault; ses filles: Nicole Tremblay (Jimmy St-Germain), Nadia (Patrick Marquis), Louise (Martin Tremblay) et Johanne (Yves Gauthier); les enfants de sa conjointe: Josée Letendre et Mario Letendre; ses petits-enfants: Étienne, Camille, Noémie, Julia, Maxime, Vincent, Dorianne, Félix-Antoine, Pierre-Olivier, Alice, Annabelle, Émerick, Noah, Kaël; la mère de ses enfants, Mme Pierrette Tremblay; ses frères et soeurs: feu Marcel Tremblay (Madeleine Lalancette), Marielle (Alain Doucet), Marc-André (Lisette Fortin), Christian (Sylvie Gagnon), Daniel (Hélène Fortin) et Sandra (Jean-Marie Vachon).

Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères de la famille Gaudreault ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



MESSE ANNIVERSAIRE - BASQUE (Mme Monique Roy)

La messe anniversaire de Mme Monique Roy, épouse de M. Roger Basque, demeurant à Jonquière, sera célébrée

le dimanche 14 juillet 2019 à 11 h
à l'église St-Mathias
Jonquière

Parents et amis sont invités à y assister.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Direction funéraire:
La Résidence funéraire du Saguenay



MESSE ANNIVERSAIRE - BOUCHER (M. Rémi)

La messe anniversaire de M. Rémi Boucher, époux de feu Mme Estelle Tremblay et compagnon de vie de Mme Nicole Blackburn, demeurant à Chicoutimi, sera célébrée

le dimanche 14 juillet 2019 à 9 h 30
à l'église Ste-Claire
Chicoutimi

Parents et amis sont invités à y assister.



MESSE ANNIVERSAIRE

MUNGER (MME SIMONNE BILODEAU)

Chère maman, déjà un an que tu nous as quittés pour un monde meilleur. Tu es toujours dans nos coeurs. Merci de toujours veiller sur nous.

Repose en paix.

La perte d'une mère est le premier chagrin que l'on pleure sans elle.

En mémoire de Mme Simonne Bilodeau, épouse de feu M. Lionel Munger, fille de feu M. Adélard Bilodeau et de feu dame Rose-Anna Bouchard, une messe anniversaire sera célébrée

le dimanche 14 juillet 2019 à 9 h
à l'église St-Sacrement
Alma

Parents et amis sont invités à y assister.

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



AVIS DE DÉCÈS

DESGAGNÉ (M. RÉAL)

Est décédé paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement Oasis de Dolbeau-Mistassini, le 9 juillet 2019, à l'âge de 83 ans et 2 mois, M. Réal Desgagné, époux de Mme Charlotte Simard, demeurant à Dolbeau-Mistassini, secteur Mistassini. Il était le fils de feu M. Wilfrid Desgagné et de feu Mme Yvette Gagnon. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le dimanche 14 juillet 2019 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le lundi 15 juillet 2019 à 10 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Dolbeau-Mistassini.

Outre son épouse Mme Charlotte Simard, il laisse ses enfants: Johanne (Gérald Grimard), Carole (Réal Grimard), Lise (Arthur Bernier), Michel (Sylvie Allard), André (Nicole Bernier) et France (Sylvain Grimard); ses petits-enfants: Karine Grimard (Frédérick Dallaire), Patrick Grimard (Léonie Tremblay), Katie Grimard (Tony Tremblay), Serge Grimard (Émilie Tremblay), Daisy Bernier (Dave Gosselin), feu Pascal Bernier, Michaël Bernier, Yannick Desgagné (Sara Lambert), Jennifer Desgagné (Bryan Schmitt-Dufour), Maxime Desgagné, David Desgagné, Marc Grimard, Steeve Grimard (Jessica Bussière) et Jessy Grimard (Vicky Dufour) ainsi que ses 13 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Daniel, feu Ghislaine (Roger Belley), feu Ghislain (feu Diane Patry), feu Candide (feu Philippe Vincent, feu Florent Lavoie), feu Jean-Yves, Louisette (Jean-Rock Émond), Ginette, Pâquerette (feu Égide Doucet), Alain, Nicole (René Paradis), Claude, Suzanne, Line et Gilles (France Bouchard); le beau-frère de: feu Marie-Rose Simard (feu Gérard Claveau), feu Adrien Simard (Gisèle Laflamme), feu Albert Simard (Lilianne Pruneault), feu Gérard Simard (Carmelle Dallaire), Éliette Simard (feu Roger Turcotte) et feu Raynald Simard (ex-conjointe Lisette Belley). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

CHAMPIONNAT CANADIEN

L'Impact annule sur un tir de pénalité

Presse canadienne

NORTH YORK, Ont. — Un but de Saphir Taïder sur un tir de pénalité, pendant les temps d'arrêt de la deuxième demie, a permis à l'Impact de Montréal d'arracher un match nul de 2-2 au York 9 FC dans le match aller des quarts de finale du Championnat canadien de soccer, mercredi soir, à North York.

Taïder a déjoué le gardien Nathan Ingham après que Maximiliano Urruti eut forcé Ingham à commettre une faute dans la surface de réparation.

Omar Browne, à la 62e minute de jeu, a réussi l'autre but de l'Impact.

La réplique du York 9 FC, une formation qui a terminé en avant-dernière place de la saison printanière de la Première ligue canadienne, est venue de Ryan Telfer, à la 83e minute, et de Rodrigo Gattas, pendant la 88e minute. Ce furent les deux seuls tirs du York 9 FC à avoir touché la cible.

Environ deux minutes après le but égalisateur de Taïder, Joseph Di Chiara, du York 9 FC, a effectué un tir du centre de la surface qui a donné sur la tige du filet protégé par Clément Diop.

La troupe de Rémi Garde a terminé la rencontre avec quatre tirs cadrés sur 11 tentés, tandis que ses rivaux de la banlieue nord de Toronto ont tenté 15 tirs.

Bien qu'il ait été légèrement dominé au chapitre de la possession du ballon (46,9 pour cent contre 53,1 pour cent), l'Impact a obtenu le seul tir cadré de la première demie et généré les meilleures chances de marquer.

À la 36e minute, Samuel Piette a vu son tir, décoché de l'extérieur de la surface de réparation, aboutir sur la barre transversale. Environ neuf minutes plus tard, Mathieu Choinière a bénéficié d'une occasion en or alors qu'il se trouvait au centre de la surface, mais Ingham a plongé pour effectuer l'arrêt.

Les deux formations disputeront le match retour le mercredi 24 juillet au stade Saputo.

Dans un des deux autres matchs à l'affiche, mercredi, dans le cadre du Championnat canadien, le Fury d'Ottawa a défait le HFX Wanderers FC, une équipe qui évolue à Halifax, 3-2.

Dans un duel qui a commencé plus tard en soirée, les Whitecaps de Vancouver rendaient visite au Cavalry FC à Spruce Meadows, près de Calgary.

PIATTI RESTERA AVEC L'IMPACT

S'il n'en tient qu'à l'Impact de Montréal, l'attaquant étoile Ignacio Piatti restera avec l'équipe jusqu'à la conclusion de la saison 2020.

Piatti faisait l'objet de nombreuses rumeurs, ces dernières semaines, concernant son départ du club montréalais. En conséquence, le président et chef de la direction Kevin Gilmore a tenu à clarifier la situation sur Twitter, mercredi matin.

« Suite aux rumeurs persistantes au sujet de Piatti et son départ vers l'Argentine, je tiens à clarifier que "Nacho" est sous contrat avec l'Impact et l'option pour 2020 sera exercée, a-t-il écrit. Depuis mon arrivée je me suis toujours attendu à ce que "Nacho" soit avec nous jusqu'à la fin de 2020. »

Piatti séjourne présentement sur la liste des blessés du onze montréalais en raison d'une blessure à un genou.

L'entraîneur-chef de l'Impact Rémi Garde avait parlé d'une absence de huit à 12 semaines le 30 mai dernier, mais voilà que son genou semble guérir plus rapidement que ce qui avait été anticipé, au point où il souhaite un retour au jeu de l'Argentin plus tôt que tard.

Garde n'a toutefois pas voulu s'avancer sur une date d'un retour potentiel de Piatti.

Cette saison, le vétéran âgé de 34 ans a marqué trois buts en cinq matchs en MLS.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
New York	57	31	,648	—	—	7-3	P-2	31-14	26-17
Tampa Bay	52	39	,571	6½	—	6-4	G-2	26-22	26-17
Boston	49	41	,544	9	2	6-4	G-4	20-22	29-19
Toronto	34	57	,374	24½	17½	5-5	G-1	18-30	16-27
Baltimore	27	62	,303	30½	23½	5-5	P-1	11-31	16-31

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Minnesota	56	33	,629	—	—	4-6	P-1	28-15	28-18
Cleveland	50	38	,568	5½	—	7-3	G-6	25-18	25-20
Chicago	42	44	,488	12½	7	6-4	G-1	25-20	17-24
Kansas City	30	61	,330	27	21½	2-8	P-2	16-28	14-33
Detroit	28	57	,329	26	20½	2-8	P-3	12-32	16-25

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	57	33	,633	—	—	7-3	G-2	33-14	24-19
Oakland	50	41	,549	7½	1½	7-3	G-1	26-20	24-21
Texas	48	42	,533	9	3	4-6	G-1	29-17	19-25
Los Angeles	45	46	,495	12½	6½	4-6	P-2	22-21	23-25
Seattle	39	55	,415	20	14	2-8	P-1	19-29	20-26

Mardi 9 juillet
Match des étoiles: Ligue Nationale 3 Ligue Américaine 4
Jeudi 11 juillet
Houston à Texas, 20h05.
Vendredi 12 juillet
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Toronto à N.Y. Yankees, 19h05.
Minnesota à Cleveland, 19h10.
Houston à Texas, 20h05.
Detroit à Kansas City, 20h15.
White Sox à Oakland, 22h07.
Seattle à L.A. Angels, 22h07.
L.A. Dodgers à Boston, 19h10.
Samedi 13 juillet
Tampa Bay 0 Baltimore 0
Toronto à N.Y. Yankees, 13h05.
White Sox à Oakland, 16h07.
Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
Minnesota à Cleveland, 19h10.
Detroit à Kansas City, 19h15.
Houston à Texas, 20h05.
Seattle à L.A. Angels, 21h07.
L.A. Dodgers à Boston, 19h15.
Dimanche 14 juillet
Tampa Bay à Baltimore, 13h05.
Toronto à N.Y. Yankees, 13h05.
Minnesota à Cleveland, 13h10.
Detroit à Kansas City, 14h15.
Houston à Texas, 15h05.
White Sox à Oakland, 16h07.
Seattle à L.A. Angels, 16h07.
L.A. Dodgers à Boston, 19h05.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	54	37	,593	—	—	6-4	G-1	28-19	26-18
Washington	47	42	,528	6	—	8-2	G-2	26-20	21-22
Philadelphie	47	43	,522	6½	—	5-5	G-1	27-17	20-26
New York	40	50	,444	13½	7	3-7	P-1	23-19	17-31
Miami	33	55	,375	19½	13	3-7	P-1	15-29	18-26

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	47	43	,522	—	—	4-6	P-1	29-16	18-27
Milwaukee	47	44	,516	½	½	4-6	P-2	27-18	20-26
St. Louis	44	44	,500	2	2	4-6	P-2	24-18	20-26
Pittsburgh	44	45	,494	2½	2½	6-4	G-2	22-21	22-24
Cincinnati	41	46	,471	4½	4½	5-5	P-2	24-21	17-25

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	60	32	,652	—	—	5-5	P-3	37-12	23-20
Arizona	46	45	,505	13½	1½	6-4	G-3	20-22	26-23
San Diego	45	45	,500	14	2	5-5	G-3	23-24	22-21
Colorado	44	45	,494	14½	2½	3-7	P-6	24-19	20-26
San Francisco	41	48	,461	17½	5½	7-3	G-2	20-26	21-22

Lundi 8 juillet
Concours de circuits, Match des étoiles: Pete Alonso gagne 23-22 contre Vladimir Guerrero Jr
Vendredi 12 juillet
Pittsburgh à Chi. Cubs, 14h20.
Washington à Philadelphie, 18h05.
N.Y. Mets à Miami, 19h10.
S.Francisco à Milwaukee, 20h10.
Arizona à St. Louis, 20h15.
Cincinnati au Colorado, 20h40.
Atlanta à San Diego, 22h10.
Samedi 13 juillet
Pittsburgh à Chi. Cubs, 14h20.
N.Y. Mets à Miami, 18h10.
Arizona à St. Louis, 19h15.
San Francisco à Milwaukee, 19h15.
Washington à Philadelphie, 19h15.
Cincinnati au Colorado, 20h10.
Atlanta à San Diego, 20h40.
Dimanche 14 juillet
Washington à Philadelphie, 13h05.
N.Y. Mets à Miami, 13h10.
San Francisco à Milwaukee, 14h10.
Arizona à St. Louis, 14h15.
Pittsburgh à Chi. Cubs, 14h20.
Cincinnati au Colorado, 15h10.
Atlanta à San Diego, 16h10.

LES MENEURS

LIGUE AMÉRICAINE

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
LeMahieu N.Y.Y.	81	336	65	113	,336
Devers Bos.	87	346	69	112	,324
Brantley Hou.	84	333	48	108	,324
Anderson W. Sox	70	271	39	86	,317
Polanco Minn.	85	356	57	111	,312
Alberto Bal.	73	272	22	84	,309
Moncada W. Sox	79	305	49	94	,308
Merrifield K.C.	91	382	62	117	,306
Martinez Bos.	79	316	52	96	,304
Cabrera Det.	80	283	22	86	,304

Points produits — Trout, L.A.A., 67; Abreu, W. Sox, 66; Bogaerts, Bos., 65; LeMahieu, N.Y.Y., 63; Santana, Sea, 63; Devers, Bos., 62; Rosario, Minn., 60; Soler, K.C., 59; Sánchez, N.Y.Y., 57.
Circuits — Trout, L.A.A., 28; Encarnación, N.Y.Y., 25; Sánchez, N.Y.Y., 24; Soler, K.C., 23; Bregman, Hou., 23; Abreu, W. Sox, 21; Kepler, Minn., 21; Encarnación, Sea, 21; Vogelbach, Sea, 21; Chapman, Oak, 21.
Victoires — Giolito, W. Sox, 11; Lynn, Tex, 11; Germán, N.Y.Y., 10; Morton, T.B., 10; Odorizzi, Minn., 10; Gonzales, Sea, 10; Verlander, Hou., 10; Anderson, Oak, 9; Rodríguez, Bos., 9; Cashner, Bal., 9.
Retraits au bâton — Cole, Hou., 170; Verlander, Hou., 153; Sale, Bos., 153.
Victoires protégées — Chapman, N.Y.Y., 24.

LIGUE NATIONALE

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
McNeil N.Y.M.	76	289	41	101	,349
Bellinger L.A.D.	88	318	70	107	,336
Blackmon Col.	73	315	67	104	,330
Yelich Mil.	82	304	66	100	,329
Arenado Col.	88	340	61	106	,312
Marte Ari.	87	354	58	110	,311
Freeman Atl.	90	356	69	110	,309
Dahl Col.	80	302	55	93	,308
Rendón Wash.	75	280	65	85	,304
Verdugo L.A.D.	86	274	34	83	,303

Points produits — Bell, Pit., 84; Bellinger, L.A.D., 71; Freeman, Atl., 68; Alonso, N.Y.M., 68; Arenado, Col., 67; Escobar, Ari., 67; Yelich, Mil., 67; Hosmer, S.D., 62; Báez, Cubs, 62; Harper, Phi., 62.
Circuits — Yelich, Mil., 31; Bellinger, L.A.D., 30; Alonso, N.Y.M., 30; Renfroe, S.D., 27; Bell, Pit., 27; Reyes, S.D., 25; Moustakas, Mil., 25; Bruce, Phi., 24; Freeman, Atl., 23; Muncy, L.A.D., 22.
Victoires — Ryu, L.A.D., 10; Greinke, Ari., 10; Strasburg, Wash., 10; Woodruff, Mil., 10; Soroka, Atl., 9; Fried, Atl., 9; Gray, Col., 9; Scherzer, Wash., 9; Marquez, Col., 8; Buehler, L.A.D., 8.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 181; Strasburg, Wash., 138; Degrom, N.Y.M., 138; Ray, Ari., 137; Wheeler, N.Y.M., 130.
Victoires protégées — Yates, S.D., 30.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	31	14	,689	—
Trois-Rivières	27	19	,587	4½
New Jersey	26	21	,553	6
Ottawa	22	25	,468	10
Rockland	20	26	,435	11½
Québec	17	30	,362	15
Cuba	8	7	,533	—
Shikoku	7	12	,368	—
Empire League	0	4	,000	—

Dimanche 7 juillet
Sussex County 7 Québec 3
New Jersey 2 Rockland 4
Trois-Rivières 7 Ottawa 3
Mardi 9 juillet
Concours de circuits: victoire de Grant Heyman (Rockland)
Mercredi 10 juillet
Match des étoiles: Frontier c. Can-Am (à Rockland), 19h
Jeudi 11 juillet
Ottawa à Sussex County, 19h05.
Québec à New Jersey, 19h05.
Rockland à T.-Rivières, 19h05.
Vendredi 12 juillet
Québec à New Jersey, 19h05.
Rockland à T.-Rivières, 19h05.
Ottawa à Sussex County, 19h05.
Samedi 13 juillet
Rockland à T.-Rivières, 14h05.
Québec à New Jersey, 18h05.
Ottawa à Sussex County, 18h05.
Dimanche 14 juillet
Québec à New Jersey, 14h05.
Rockland à Trois-Rivières, 14h05.
Ottawa à Sussex County, 16h05.
Lundi 15 juillet
Rockland à Ottawa, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	15	7	,682	—	G-6	7-3
Charlesbourg	11	11	,500	4	G-1	4-6
Trois-Rivières	10	17	,370	7½	P-1	4-6
Saguenay	4	21	,160	12½	P-1	3-7

Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	15	10	,600	—	P-2	4-6
Repentigny	13	10	,565	1	G-2	6-4
Laval	15	12	,556	1	P-4	5-5
Saint-Eustache	12	10	,545	1½	P-1	5-5
Gatineau	10	11	,476	3	G-1	6-4

Section Vertdure

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Granby	21	7	,750	—	G-1	7-3
LaSalle	14	14	,500	7	P-1	6-4
Longueuil	10	12	,455	8	G-2	5-5
Coaticook	8	17	,320	11½	P-3	2-8

Section Baseball Québec

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC-17U	5	4	,556	—	P-1	5-4
ABC-16U	5	5	,500	½	G-2	5-5

Lundi 8 juillet
Coaticook 4 Longueuil 6
Charlesbourg 9 Trois-Rivières 6
Mardi 9 juillet
Repentigny 11 St-Eustache 7
Laval 2 Gatineau 8
Coaticook 3 Granby 9
Mercredi 10 juillet
LaSalle à Repentigny, 19h30.
Québec à Trois-Rivières, 19h30.
Jeudi 11 juillet
LaSalle à Montréal, 19h30.
Longueuil à Laval, 19h30.
Saguenay à Québec, 19h30.
Saint-Eustache à Gatineau, 20h.
Granby à Coaticook, 20h.
Vendredi 12 juillet
Charlesbourg à Québec, 19h30.
Montréal à Laval, 19h30.
Longueuil à Coaticook, 20h.

SENIOR MAJEUR

	G	P	Moy.	Diff.
Thetford Mines	9	5	,643	—
Shawinigan	9	6	,600	½
St-Jean	10	7	,588	½
Victoriaville	9	7	,563	1
Acton Vale	9	7	,563	1
Coaticook	10	8	,556	1
ABC U17	3	2	,600	1½
Montréal	9	8	,529	1½
St-Jérôme	6	9	,400	3½
Sherbrooke	5	13	,278	6
ABC U16	0	7	,000	5½

Dimanche 7 juillet
St-Jean 12 Victoriaville 8
Montréal 4-1 Coaticook 5-4
St-Jean 8 Thetford 0
St-Jérôme 6 Shawinigan 9
Mardi 9 juillet
St-Jean 11 St-Jérôme 12
Mercredi 10 juillet
Acton Vale à Montréal, 20h
Jeudi 11 juillet
Shawinigan à Victoriaville, 20h
Vendredi 12 juillet
Thetford à Acton Vale, 20h
Sherbrooke à Victoriaville, 20h
Samedi 13 juillet
St-Jérôme à Victoriaville, 15h
Shawinigan à Coaticook, 19h
St-Jean à Sherbrooke, 19h

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	21	10	5	6	39	28	36
D.C. United	20	8	5	7	25	21	31
Atlanta	19	9	7	3	27	23	30
Montréal	21	9	9	3	26	34	30
New York City	17	7	2	8	30	20	29
New York	19	8	7	4	33	27	28
Toronto	19	6	8	5	30	33	23
N.-Angleterre	19	6	8	5	22	36	23
Orlando	19	6	9	4	27	27	22
Chicago	20	5	8	7	31	29	22
Columbus	20	5	13	2	17	30	17
Cincinnati	19	4	13	2	18	44	14

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Los Angeles FC	19	13	2	4	50	16	43
Los Angeles Gal.	19	11	7	1	26	22	34
Seattle	19	9	5	5	29	25	32
Minnesota	19	9	7	3	36	29	30
Dallas	20	8	7	5	29	25	29
San Jose	19	8	7	4	30	30	28
Houston	18	8	7	3	28	25	27
Salt Lake	19	8	9	2	25	29	26
Portland	17	7	8	2	26	28	23
Kansas City	19	5	7	7	29	34	22
Vancouver	20	4	8	8	22	31	20
Colorado	19	5	10	4	29	38	19

Samedi 6 juillet
Orlando Philadelphie
Seattle 2 Columbus 1
Minnesota 3 Montréal 2
Houston 2 Cincinnati 3
Chicago 0 Kansas City 1
Salt Lake 0 San Jose 1
Vancouver 1 Los Angeles FC 6
Dimanche 7 juillet
New York 3 Atlanta 3
Orlando 2 Philadelphie 2
Portland 1 New York City 0
Vendredi 12 juillet
N.-Angleterre à D.C. United, 19h.
Los Angeles FC à Houston, 21h.
San Jose à L.A. Galaxy, 23h.
Samedi 13 juillet
Toronto à Montréal, 19h30.
Columbus à Orlando, 19h30.
Cincinnati à Chicago, 20h.
Dallas à Minnesota, 21h.
Philadelphie à Salt Lake, 22h.
Kansas City à Vancouver, 22h.
Colorado à Portland, 23h.
Dimanche 14 juillet
Atlanta à Seattle, 15h55.
New York City à New York, 18h30.

TENNIS

WIMBLEDON

À WIMBLEDON, ANGLETERRE
MESSIEURS
Simple - Quart de finale
Novak Djokovic (1), Serbie, bat David Goffin (21), Belgique, 6-4, 6-0, 6-2.
Roger Federer (2), Suisse, bat Kei Nishikori (8), Japon, 4-6, 6-1, 6-4, 6-4.
Roberto Bautista Agut (23), Espagne, bat Guido Pella (26), Argentine, 7-5, 6-4, 3-6, 6-3.
Rafael Nadal (3), Espagne, bat Sam Querrey, États-Unis, 7-5, 6-2, 6-2.

WTA	Boursières
1. Ashleigh Barty	5 122 783$
2. Naomi Osaka	3 737 161$
3. Karolina Pliskova	2 882 998$
4. Petra Kvitova	2 567 349$
5. Kiki Bertens	2 257 793$
6. Simona Halep	2 041 764$
7. M. Vondrousova	2 003 984$
8. Belinda Bencic	1 685 389$
9. Bianca Andreescu	1 680 455$
10. Johanna Konta	1 277 094$
11. Angelique Kerber	1 264 026$
12. Aryna Sabalenka	1 243 604$
13. Elise Mertens	1 228 097$
14. Sloane Stephens	1 172 728$
15. Elina Svitolina	1 139 948$
16. Su-Wei Hsieh	1 055 321$
17. A. Anisimova	1 033 619$
18. Danielle Collins	1 020 437$

ATP	Boursiers
1. Rafael Nadal	6 281 671$
2. Novak Djokovic	5 929 261$
3. Roger Federer	4 260 013$
4. Dominic Thiem	4 008 341$
5. Stefanos Tsitsipas	2 946 602$
6. Fabio Fognini	1 838 878$
7. Kei Nishikori	1 561 208$
8. Alexander Zverev	1 525 367$
9. Daniil Medvedev	1 482 527$
10. Gael Monfils	1 346 236$
11. Stan Wawrinka	1 247 784$
12. R. Bautista Agut	1 188 779$
13. K. Khachanov	1 167 219$
14. D. Schwartzman	1 136 624$
15. Borna Coric	1 078 673$
16. Dusan Lajovic	1 044 722$
17. Lucas Pouille	1 041 125$
18. John Isner	1 037 110$

LE RENDEMENT DE L'IMPACT

	MJ	B	A	Mins
Saphir Taïder	19	7	3	1564
Orji Okwonkwo	16	4	0	918
Ignacio Piatti	5	3	0	353
Anthony J.-Hamel	14	3	0	514
Zakaria Diallo	20	2	2	1677
Omar Browne	8	2	2	526
Maximiliano Urruti	19	1	5	1496
Harry Novillo	11	1	2	439
Shamit Shome	16	1	1	1102
Rudy Camacho	8	1	0	720
Daniel Lovitz	17	0	2	1530
Bacary Sagna	15	0	2	1225
Clément Bayiha	6	0	1	314
Micheal Azira	16	0	1	1255
Samuel Piette	17	0	0	1530
Jukka Raitala	16	0	0	1193
Victor Cabrera	14	0	0	998
Zachary Br.-Guillard	9	0	0	598
Mathieu Choinière	13	0	0	551
Ken Krolicki	5	0	0	309
Daniel Kinumbe	1	0	0	67

CHAMPIONNAT CANADIEN

Mercredi 10 juillet (matchs aller)
York 2 Montréal 2
Wanderers 2 Ottawa 3
Calvary c. Vancouver, 21h30
Mercredi 24 juillet (matchs retour)
Montréal c. York, 19h30
Ottawa c. Wanderers, 19h30
Vancouver c. Cavalry, 22h30

Les 3 gagnants avancent en demi-finale et rejoignent le Toronto FC

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Hamilton	4	3	1	0	157	77	6
Ottawa	3	2	1	0	90	98	4
Montréal	3	1	2	0	71	102	2
Toronto	3	0	3	0	38	114	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	3	3	0	0	90	58	6
Calgary	3	2	1	0	101	74	4
Edmonton	3	2	1	0	92	76	4
Saskatchewan	4	1	3	0	100	111	2
C.-B.	4	1	3	0	96	125	2

Jeudi 11 juillet
Edmonton en C.-B., 22h.
Vendredi 12 juillet
Toronto à Winnipeg, 20h30.
Samedi 13 juillet
Montréal à Ottawa, 16h.
Calgary à Hamilton, 19h.

NASCAR

SÉRIE PINTY'S CANADA

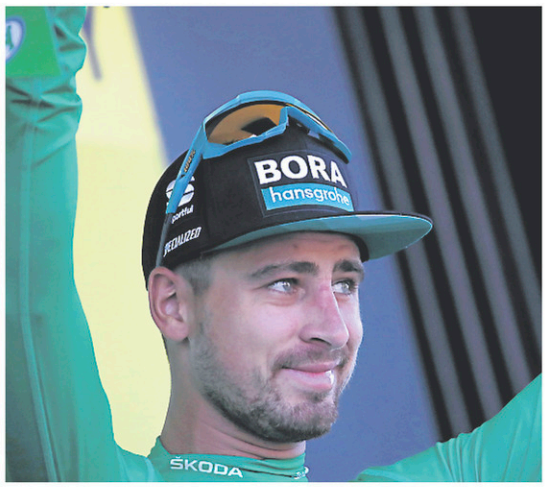
Classement des pilotes: (après 3 épreuves)

	Pts
1. Kevin Lacroix	132
2. Andrew Ranger	131
3. Alex Tagliani	112
4. Louis-Philippe Dumoulin	111
5. Alex Labbé	110
6. D.J. Kennington	105
7. Mark Dilley	104
8. Jason White	100
9. Donald Theetge	100
10. Jason Hathaway	97
11. Marc-Antoine Camirand	97
12. Brett Taylor	93
13. T.J. Rinomato	83
14. Anthony Simone	80
15. Simon Dion-Viens	67
16. Brandon White	63
17. Raphaël Lessard	48
18. Gary Klutt	42
19. Peter Shepherd III	42
20. Jean-François Dumoulin	38
21. Peter Klutt	35
22. Shantel Kalika	32
23. J.F. Laberge	30
24. Julia Landauer	30
25. Raymond Guay	28

FORMULE 1

Classement des pilotes:

	Pts
1. Lewis Hamilton	197
2. Valtteri Bottas	166
3. Max Verstappen	126
4. Sebastian Vettel	123
5. Charles Leclerc	105
6. Pierre Gasly	43
7. Carlos Sainz Jr.	30
8. Lando Norris	22
9. Kimi Raikkonen	21
10. Daniel Ricciardo	16
11. Nico Hulkenberg	16
12. Kevin Magnussen	14
13. Sergio Perez	13
14. Daniil Kvyat	10
15. Alexander Albon	7
16. Lance Stroll	6
17. Romain Grosjean	2
18. Antonio Giovinazzi	1
19. George Russell	0
20. Robert Kubica	0



Peter Sagan — PHOTO AP, CHRISTOPHE ENA

TOUR DE FRANCE

Sagan gagne la 5e étape

COLMAR, France — Le Slovaque Peter Sagan a fait taire ses critiques en remportant la cinquième étape du Tour de France, mercredi, tandis que le Français Julian Alaphilippe conservait son maillot jaune de meneur.

Le détenteur de trois titres de champion du monde a signé sa 12e victoire d'étape en carrière à la Grande Boucle, à l'issue d'un sprint endiablé dans les rues de la ville de Colmar. Il a complété le parcours de 175,5 km au travers de la forêt verdoyante et des vallées du massif des Vosges, dans le nord-est de la France, en quatre heures, deux minutes et 33 secondes.

Sagan, l'un des cyclistes les plus décorés ces dernières années, s'est présenté en France après avoir connu une saison en deçà des attentes. Et il a été sèchement battu lors du sprint de la quatrième étape à Nancy, la veille.

Il a pris sa revanche à Colmar, lorsqu'il a jailli au milieu de la route pour vaincre Wout van Aert et Matteo Trentin. « Je dois simplement entretenir la flamme et les victoires viendront, a dit Sagan. Je dois remercier mes coéquipiers. Ils ont fait du bon boulot, et nous pouvons enfin savourer une victoire d'étape au Tour de France. C'est très satisfaisant. Nous avons été en contrôle toute la journée, sur le plat et vers le fil d'arrivée. J'ai fait de mon mieux. Tout le monde doit avoir un peu de chance et connaître une bonne journée pour espérer l'emporter. »

Les spécialistes n'ont pas pris part au sprint final, après avoir été largués en raison de l'ascension de quatre cols inscrits au programme de l'étape.

Alaphilippe a franchi le fil d'arrivée au sein du peloton principal, en compagnie de plusieurs prétendants au titre, dont le champion en titre du Tour de France Geraint Thomas. Il n'y a d'ailleurs eu aucun changement au sommet du classement général.

Michael Woods (EF Education First), d'Ottawa, a complété lui aussi la distance dans le peloton principal, et il a donc fini 59e. Woods est 11e au classement cumulatif, à 51 secondes d'Alaphilippe.

Quant à Hugo Houle (Astana), de Sainte-Perpétue, il a fini 121e à 14: 48 de Sagan. Le Québécois est maintenant 111e au classement général.

Les hostilités devraient être lancées entre les têtes d'affiche, jeudi, lors d'une étape clé vers la Planche des Belles Filles, qui sera marquée par l'ascension d'une pente abrupte qui pourrait venir mêler les cartes au classement général. **ASSOCIATED PRESS**

Les Raptors au PEPS

Les champions de la NBA tiendront une partie de leur camp à l'Université Laval

CARL TARDIF
ctardif@lesoleil.com

Après avoir séduit tout le pays à la suite de leur conquête du championnat de la NBA, les Raptors de Toronto viendront faire la cour aux amateurs de Québec, du 29 septembre au 3 octobre, en tenant une partie de leur camp d'entraînement au PEPS de l'Université Laval.

Il s'agira de la première fois qu'une ville québécoise sera l'hôte du camp de l'équipe ayant soulevé un vent de folie d'un océan à l'autre, au cours des dernières semaines.

« Pour le basketball québécois, c'est énorme et fabuleux que les Raptors viennent s'entraîner à Québec. Et ça ne pouvait pas mieux tomber, l'engouement envers les Raptors et le basketball n'a jamais été aussi élevé », admettait Charles Fortier, président du club de basketball du Rouge et Or, mais aussi ancien joueur universitaire et professionnel avec les défunts Kebs de Québec.

Voilà déjà plusieurs semaines que le projet était en développement. Le premier contact a été fait entre un entraîneur de l'Université Ryerston, basée à Toronto, et l'ancien entraîneur-chef du Rouge et Or, Jacques Paiement Jr. Quatre responsables de différents départements avec les Raptors ont ensuite visité le PEPS, en mars.

« Jacquo a fait la passe à Julie [Dionne], qui a ensuite négocié avec eux. Mais plus ils avançaient dans les séries, plus on se demandait s'ils n'iraient pas plutôt dans un plus gros marché. Lorsqu'on s'est reparlé, on leur a demandé s'ils étaient toujours intéressés, et ils ont dit : " Bien sûr." », racontait Fortier au sujet du processus menant à la venue des Raptors à Québec.

REPRÉSENTER LE CANADA

Il s'agira de la 12e fois que les Raptors tiendront leur camp à l'extérieur de Toronto. Par le passé, ils sont allés à Vancouver à cinq reprises, mais ils ont également visité Halifax, Buffalo, Victoria et Treviso, en Italie. L'an passé, ils ont disputé un match hors-concours à Montréal.

« Nous sommes la seule équipe de la NBA au Canada et il est important pour nous de visiter des villes où nous ne sommes jamais allés auparavant. Nous avons hâte de découvrir l'ambiance unique de la ville de Québec et de profiter des installations de l'Université Laval, qui est reconnue comme une puissance sportive au pays », a fait savoir l'entraîneur-chef des Raptors, Nick Nurse, par voie de communiqué.

Les Raptors tiendront des séances d'entraînement à huis clos du 29 septembre au 2 octobre, mais celle du 3 sera ouverte aux amateurs, qui auraient alors droit à un match interéquipe.

Les détails seront dévoilés plus tard, cet été.

VISITE EXCITANTE

Les Raptors ont remporté le premier championnat de leur histoire en prenant la mesure des Warriors de Golden State en six matchs, le mois dernier, sous l'impulsion de Kawhi Leonard, qui a depuis quitté l'équipe pour les Clippers de Los Angeles à titre de joueur autonome.

« Nous sommes extrêmement heureux et fiers que les champions en titre de la NBA aient choisi le PEPS de l'Université Laval pour tenir une partie de leur prochain camp d'entraînement. Pour une ancienne joueuse de basketball qui regarde aussi beaucoup la NBA, disons que je suis pas mal heureuse de leur venue. S'ils aiment vraiment ça, peut-être pourraient-ils revenir disputer un match hors-concours officiel à Québec », se permettait de rêver Julie Dionne, directrice du Service des activités sportives à l'Université Laval, qui se trouvait aux Universiades, en Italie, au moment de l'annonce de mercredi.

Tous les gros noms de l'alignement seront présents, car après leur séjour à Québec, ils s'envoleront pour Tokyo afin d'y disputer des matchs préparatoires contre les Rockets de Houston.

Les Raptors alignent trois joueurs francophones, soit Pascal Siakam (Cameroun), Serge Ibaka (République du Congo) et Chris Boucher, de Montréal.

RENDEZ-VOUS AVEC NADAL EN DEMI-FINALE

Federer signe sa 100e victoire à Wimbledon

HOWARD FENDRICH
Associated Press

LONDRES — Le fameux « Big Three » a accédé au carré d'as à Wimbledon, mercredi.

Roger Federer en a d'ailleurs profité pour signer sa 100e victoire en carrière à Wimbledon, ce qui lui permettra de participer à sa 13e demi-finale en carrière au All England Club.

L'octuple champion de Wimbledon a été brisé d'emblée, mais il a retrouvé son aplomb rapidement et n'a jamais été inquiété par la suite, en route vers une victoire de 4-6, 6-1, 6-4, 6-4 contre la huitième tête de série Kei Nishikori.

Federer est le premier joueur à atteindre le plateau des 100 victoires en carrière dans un même tournoi majeur. Sa fiche en carrière sur la pelouse londonienne est maintenant de 100-12.

Le Suisse affrontera en demi-finales nul autre que l'Espagnol Rafael Nadal, qui a pris la mesure de l'Américain Sam Querrey 7-5, 6-2, 6-2, en fin de journée.

En vertu de cette victoire, Federer et lui se rencontreront à Wimbledon pour la première fois depuis la finale mémorable de 2008, que « Rafa » avait gagnée 9-7 au cinquième set alors que le soleil disparaissait à l'horizon. Ce sera également leur 40e duel en carrière.

« Je suis conscient que tout le monde va mettre l'emphase sur ce match », a reconnu Federer.

Et pourquoi pas ? Ce sont, après tout, deux des meilleurs tennismen de l'histoire, et ils ont remporté plus de titres du Grand Chelem que tous les autres joueurs de tennis. Des 20 titres majeurs de Federer, huit ont été acquis à Wimbledon. Des 18 de Nadal, 12 ont été obtenus aux Internationaux de France, où il a malmené Federer en demi-finales le mois dernier.

D'ailleurs, l'Espagnol possède l'avantage 24-15 au chapitre des duels en carrière, et mène 10-3 dans les tournois majeurs.

Ce sera leur quatrième affrontement à Wimbledon – et leur premier qui ne sera pas en finale. Federer a vaincu Nadal pour l'obtention du titre en 2006 et 2007, mais « Rafa » a riposté il y a 11 ans lors du fameux duel épique de 2008.

Un peu plus tôt mercredi, Novak Djokovic s'est ressaisi après avoir rapidement concédé un bris de service et a confirmé sa participation aux demi-finales pour la neuvième fois de sa carrière.

Le détenteur de quatre titres au All England Club a gagné 10 jeux consécutifs après avoir tiré – brièvement – de l'arrière 4-3 au premier set, et il a signé une victoire de 6-4, 6-0, 6-2 contre David Goffin.

« J'ai l'impression que j'ai complètement désamorcé son jeu », a évoqué Djokovic.

Le Belge, qui n'a jamais atteint le carré d'as dans un tournoi du Grand Chelem, a commencé le match sur les chapeaux de roue contre Djokovic, le forçant à disputer de longs échanges et à être prudent au service. Il a éventuellement converti sa troisième balle de bris, pour prendre les commandes 4-3, mais n'a jamais plus été le même par la suite.

« Il était partout », a admis Goffin, désemparé.

Le Serbe l'a non seulement brisé pour créer l'égalité 4-4, mais il lui a ravi son service plusieurs fois par la suite jusqu'à ce que Goffin soit en mesure de le préserver, au début du troisième set.

Vendredi, Djokovic affrontera en demi-finales l'Espagnol Roberto Bautista Agut, qui a atteint ce stade d'un tournoi majeur pour la première fois de sa carrière après avoir évincé l'Argentin Guido Pella 7-5, 6-4, 3-6, 6-3.



Le Suisse Roger Federer a signé sa 100e victoire en carrière à Wimbledon, mercredi, ce qui lui permettra de participer à sa 13e demi-finale en carrière au All England Club, où il affrontera l'Espagnol Rafael Nadal. — PHOTO AP, TIM IRELAND

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : MARDI 9 JUILLET 2019
Lotto MAX 10 13 31 32 36 40 41 — 17 COMPL. (C)
Québec MAX 01 18 19 27 28 32 42 — 33 COMPL. (C)
Extra 8695113
14 LOTS ADDITIONNELS DE 1 000 000 $ (PARTAGEABLE)
11 17 29 33 36 47 50 / 07 08 17 23 30 33 48 / 01 05 06 16 18 20 33 / 03 04 06 16 26 41 49 / 05 16 26 29 33 35 41 / 08 27 29 30 32 41 43 / 01 08 12 32 34 37 43
06 09 18 24 26 35 49 / 01 14 20 25 26 40 46 / 02 12 21 28 42 43 46 / 04 06 07 16 27 32 48 / 11 15 18 22 38 43 49 / 11 12 15 26 36 41 42 / 09 24 38 39 43 44 47
(SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES)
Quotidienne 2 68 3 416 4 6816
Banco 03 04 06 08 11 13 15 20 21 23 25 27 29 43 54 57 59 63 65 66
Turbo x 1
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
45 MILLIONNAIRES GRÂCE À LA LOTERIE
lotoquebec.com
0003960

CENTRE ÉDUCATIF DE VÉLO DE MONTAGNE

L'ambitieux projet de David Leblanc voit le jour



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Pour répondre à une demande de sa conjointe, David Leblanc s'est lancé dans la réalisation du centre éducatif de vélo de montagne, aménagé sur les terrains derrière le centre Nazaire-Girard de Laterrière.

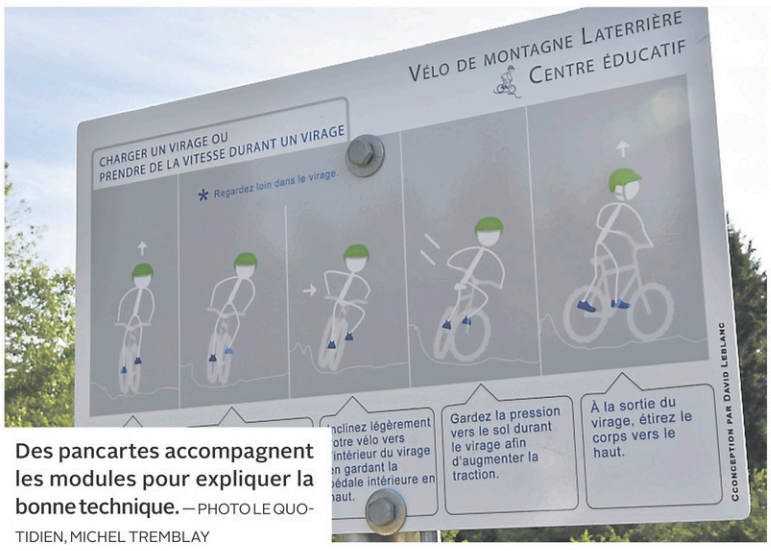
Les nouvelles installations accessibles gratuitement ont été inaugurées officiellement mercredi, lors d'un 5 à 7 en compagnie, notamment, de Pierre Lavoie et de la députée de Jonquière, Karine Trudel. De nombreux jeunes, mais aussi quelques adultes, les ont rapidement pris d'assaut. « Au départ, ce n'était pas supposé virer gros comme ça », convient David Leblanc, qui fait du vélo de route et de montagne depuis plus de 30 ans.

Le site, qui se sépare en deux plans, consiste en 15 modules pour s'entraîner à faire certaines manœuvres comme des montées, des virages ou travailler l'équilibre. Des pancartes indiquent aux cyclistes la bonne technique pour les mouvements. Deux pistes sont également accessibles pour environ 500 mètres et une troisième d'environ 300 mètres s'ajoutera d'ici l'automne.

« Ce que je voulais au départ, c'était aider ma femme et mes enfants à pratiquer, sans avoir par exemple de grosses roches ou des troncs d'arbres à éviter, ce qui fait que c'est sécuritaire. On ne pense pas à autre chose et on se concentre sur ce qu'on veut pratiquer, ce qui permet de développer les habiletés », raconte David Leblanc.

Après quelques tentatives infructueuses dans les sentiers du boisé panoramique en 2017, Audrey Perron lui a demandé s'il était mesure de lui construire quelques modules pour qu'elle puisse s'entraîner. Emballé par l'idée, il a décidé de faire les choses en grand afin de mettre en place un site plus dédié aux familles et aux débutants.

David Leblanc a d'abord demandé au conseiller du secteur de l'époque, Luc Blackburn, la permission d'utiliser une parcelle de terrain inutilisée. Il s'est ensuite mis à la recherche de partenaires financiers et d'expertise. Plusieurs entreprises ont accepté de donner des matériaux ou de la machinerie, dont Forestra, qui a fait don de bois, ainsi que Construction Jean Pépin, qui a offert l'équivalent de 14 000 $ de temps de pelle mécanique pour toute l'excavation.



Des pancartes accompagnent les modules pour expliquer la bonne technique. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



Les 15 modules permettent de travailler les habiletés. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

AMBITIEUX

David Leblanc n'entend pas arrêter là. Désireux de continuer à améliorer le site, il est déjà intéressé à prendre de l'expansion. Il a même ciblé des terres un peu plus loin, de l'autre côté de la rivière du Moulin, où il pourrait être possible de développer d'autres pistes.

« On veut faire un cinq kilomètres, peut-être un dix, si on est capables », avance celui qui a déjà approché la direction des deux écoles primaires du secteur pour élaborer un projet-école, ce qui permettrait de recevoir des subventions, notamment pour l'entretien des lieux.

« En ce moment, ce sont les bénévoles qui font ça », de faire remarquer David Leblanc.



Après une demande de sa conjointe, David Leblanc a débuté la réalisation du centre éducatif de vélo de montagne, situé sur les terrains derrière le centre Nazaire-Girard de Laterrière. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

› BALAYAGE DES VOYAGEURS MIDGET



Les Voyageurs midget AAA ont fait mentir deux fois plutôt qu'une l'adage qui veut que les programmes doubles soient faits pour être divisés, contre la même équipe de surcroît. Après avoir remporté deux victoires la veille contre Lac-Saint-Louis, les régionaux ont refait le coup, mercredi, au stade Richard-Desmeules, avec des victoires de 11-3 et de 11-1. « On frappe la balle solide », a noté l'entraîneur-chef, Mathieu Dion. Dans le premier match, les Voyageurs menaient 4-3 quand ils ont explosé en cinquième manche pour creuser l'écart. William Bradette a lancé cinq manches tandis que Philippe Goulet a terminé le travail au monticule. Dans la deuxième partie, les Voyageurs ont débuté en force avec cinq points dès leur premier tour au bâton. Sur la butte, Mathis Blais n'a permis que trois coups sûrs dans un match complet. Les Voyageurs profiteront de quelques jours de congé avant de reprendre l'action mardi, encore à Jonquière, contre la Rive-Sud. « Cette pause va être incroyable. On a disputé 15 matchs au cours des deux dernières semaines. On a quand même maintenu une fiche de 10-5. Je m'attendais à ce qu'on joue pour ,500 », de souligner Mathieu Dion. **DAVE AINSLEY** — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY



Marie Besson — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

JEUX PANAMÉRICAINS

Marie Besson ira à Lima

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

La Dolmissoise Marie Besson participera aux Jeux panaméricains, à Lima, au Pérou, le mois prochain. Les dirigeants de Judo Canada ont misé sur la jeunesse pour cette compétition.

En plus de Marie Besson chez les moins de 52 kilos, la délégation canadienne sera composée d'Emily Burt (-70 kg), Mina Coulombe (-78 kg), Jacob Valois (-66 kg), Bradley Langlois (-73 kg), Mohab El Nahas (-90 kg) et du vétéran Marc Deschênes (+100 kg).

« Les Jeux panaméricains ne font pas partie de la sélection olympique. Cette compétition est une bonne occasion de mettre de l'avant le "Next Gen". C'est un très, très bon tournoi, avec un bon calibre de judo. Pour gagner une médaille, il faudra être prêt, et ce ne sera pas de tout repos », a commenté, dans un communiqué, l'entraîneur Jean-Pierre Cantin, un ancien du Club Judokas Jonquière.

« Tu peux facilement sortir de ta zone dans ce contexte. Des judokas comme Jacob, Mohab, Emily, Mina et Marie sont des athlètes que nous pouvons voir aux prochains Jeux et qui pourraient bénéficier de cette expérience, qui les aidera avec leur confiance », a fait savoir Jean-Pierre Cantin, précisant que cette expérience leur permettra de se familiariser avec l'ambiance et l'environnement qui peuvent s'avérer des sources de distraction dans ce type d'événement d'envergure.

NOUVEL ENTRAÎNEUR DU MIDGET ESPOIR

Thériault reprend du service

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

L'ancien entraîneur des Élites de Jonquière Steve Thériault n'est pas demeuré bien longtemps sans emploi. Congédié à la fin du mois de mai, il dirigera la saison prochaine la formation midget espoir des Espoirs du Saguenay–Lac-Saint-Jean.



Steve Thériault (à droite) est le nouvel entraîneur-chef de la formation midget espoir des Espoirs du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Il est accompagné du directeur général de l'organisation, Jean Leclerc. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

« Il venait me voir de temps en temps après la mauvaise nouvelle qu'il a eue. Un moment donné, je lui ai demandé s'il avait encore le goût de diriger. À partir de là, je l'ai rencontré avec le président des Espoirs, Michel Martin. En début de semaine, il nous a donné une réponse positive. On est très contents », relate le directeur général des Espoirs, Jean Leclerc.

Il s'agit d'un retour aux sources pour le natif de Baie-Comeau, qui était à la barre de la même équipe avant de graduer dans le midget AAA avec les Élites en 2014. « C'était important pour moi de demeurer dans la région », d'indiquer d'entrée de jeu Steve Thériault, qui sera également un mentor pour les autres entraîneurs de l'organisation dans le bantam, le pee-wee AAA et relève, un personnel assez jeune après plusieurs changements au cours des dernières semaines.

« Ce sont des tâches qui seront stimulantes », exprime l'entraîneur d'expérience.

« Les jeunes du midget espoir veulent évoluer au midget AAA la saison suivante. Je pense que je serai un bon repère pour les amener au prochain niveau, mentionne celui qui a notamment mérité, en 2016, le trophée du meilleur entraîneur du circuit provincial. Je considérais que j'étais à mon meilleur à la fin de la dernière saison. Le but, c'est de continuer à aider les jeunes. Je l'ai tout le temps fait pour cette raison. Je ne vois pas ça comme une rétrogradation. Je n'ai plus rien à me prouver, ni à personne, sauf de prouver aux jeunes qu'ils vont avoir un excellent entraîneur. »

PORTRAIT COMPLET

Cette embauche complète le portrait derrière le banc pour les cinq équipes de l'organisation des Espoirs. Pour le midget espoir, Steve Thériault succède à Marc-André Gagnon, qui a été nommé le mois dernier adjoint à Yanick Jean avec les Saguenéens.

« Ça va être bon pour nos jeunes joueurs et nos jeunes entraîneurs, souligne Jean Leclerc. Comme il dit, il est à son meilleur. Ça va permettre à nos joueurs de se développer. Il y a de plus en plus de joueurs qui sont repêchés par les équipes du junior majeur directement du midget espoir et s'en vont ensuite au midget AAA. Steve va pouvoir les aider grandement. Il avait le profil idéal pour nous. »

Le pee-wee AAA relève sera dirigé par Yanick Bouchard tandis qu'Olivier Bouchard fait le saut dans le AAA. Du côté du bantam, William Bourque sera à la tête de l'édition des Espoirs de calibre relève alors que l'ancien adjoint des Sags Sébastien Dion prend les commandes du AAA.

« Le but, c'est de continuer à aider les jeunes. Je l'ai tout le temps fait pour cette raison. Je ne vois pas ça comme une rétrogradation. Je n'ai plus rien à me prouver, ni à personne, sauf de prouver aux jeunes qu'ils vont avoir un excellent entraîneur. »

— Steve Thériault

Sports

BASKETBALL
LES RAPTOR VONT S'ENTRAÎNER AU PEPS CET AUTOMNE
29

facebook/LeQuotidienProgres

@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

Cuisinière à convection autonettoyante
PTR-690236
• Surface en vitrocéramique
• Four autonettoyant



999,99



1249,99

Réfrigérateur
PTR-603516
• Tablettes de verre anti-débordement
• Tiroir à légumes à humidité contrôlée

Lave-vaisselle
PTR-706448
• 5 cycles • Capacité de 12 couverts • 2 gicleurs



599,99

PROFITEZ DES NOMBREUX

RABAIS vacances

50 Payez jusqu'à **VERSEMENTS***
sur tous les électroménagers

SAMSUNG

Ensemble laveuse-sécheuse vapeur PTR-910442

Laveuse vapeur de 4,8 pi cu PTR-594803
• Cuve en acier inoxydable
• 9 cycles et 11 programmes
• Moteur à entraînement direct

Sécheuse vapeur de 7,5 pi cu PTR-594804
• 11 cycles
• Tambour à revêtement en poudre



1599,99

AMANA

Ensemble laveuse-sécheuse PTR-913273

Laveuse de 4,4 pi cu PTR-718730
• Cuve en acier inoxydable
• 5 réglages de température
• 12 programmes

Sécheuse de 6,5 pi cu PTR-628106
• 3 réglages de température
• 11 cycles



1099,99

CONCOURS
PROFIL CLIENT

À GAGNER
Une machine à café



PHILIPS
Une valeur de 649,99$

POUR PARTICIPER :
Allez au tanguay.ca ou textez « PHILIPS » au 1 800-TANGUAY (826-4829)

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

LES SAULES | BEAUPORT | LÉVIS | CHICOUTIMI
TROIS-RIVIÈRES | SAINT-GEORGES | RIVIÈRE-DU-LOUP | RIMOUSKI

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC ◊

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 14 juillet 2019. ◊ Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$

0005593